

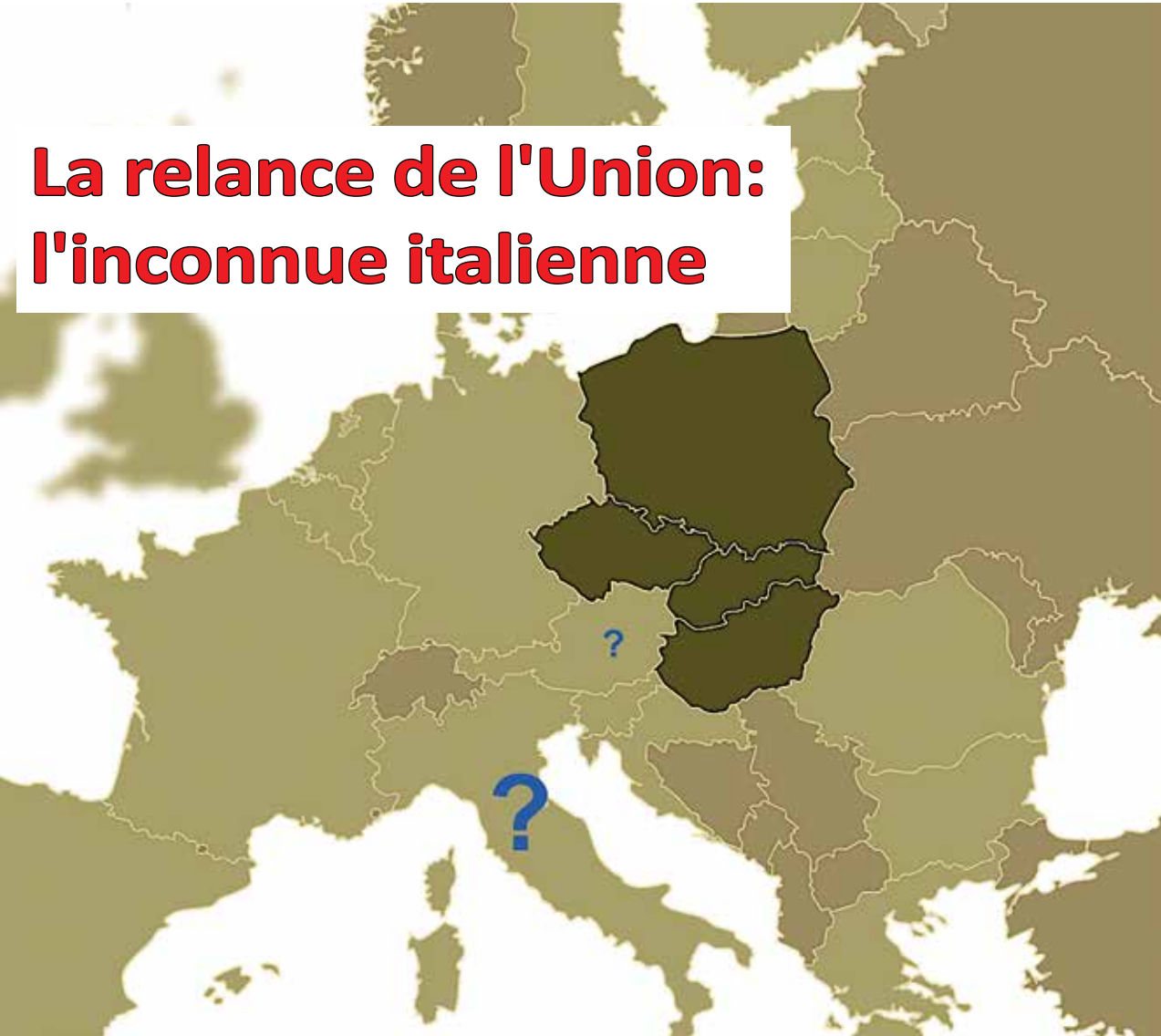


Vox

Mai 2018 - No 109

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

La relance de l'Union: l'inconnue italienne



**Nouveaux Président et Vice-Président
de l'AIACE internationale
depuis le 25 avril 2018**

JOAQUÍN DÍAZ PARDO



HEINZ ZOUREK

contributeurs

ils ont contribué à ce vox... 3

éditorial

éditorial 4

aiace internationale

le mot du nouveau président 5

the new vice-president 6

société

la démocratie en question (s) 7

union élargie

la démocratie minoritaire 10

union européenne

L'identité européenne: 11

combien de divisions 11

European union

citizens first: using the winds in the 12

european sails for a social recovery 12

cour de justice européenne

la cour "constitutionnelle" de l'union 13

union européenne

1ere convention citoyenne de la jeunesse 14

au coeur de la relance européenne 14

quelle ambition pour l'autorité européenne 16

du travail ? 16

brexit 17

les «little things» de la vie 19

après le hard brexit 19

europe

how are we going to get from "the eu has decided" 20

to "we have decided together at eu level"? 20

union européenne

relance de l'union : l'inconnue italienne 22

pmo news

24

vie de l'aiace

brexit pensions 28

méthode

audience au tribunal de luxembourg 31

rcam

maladies graves, médecine préventive 33

et examens de dépistage 33

pmo-aiace

quel rôle pour les "ambassadeurs"? 35

photos

cocktail de l'aiace internationale 37

vie de l'aiace

section Belgique-België 39

danske sektion 42

United Kingdom section 43

sección España 44

österreichische Sektion 45

section Hellas 46

secção portuguesa 48

bulletin d'adhésion 49

sezione Italia 50

section Luxembourg 51

courrier des lecteurs 52

europe

insel im mittellmeer und stadt 53

an der nordsee 53

opinion

« l'affaire selmayr », 55

une polémique démesurée ? 55

europe

das europäische jahr 56

des kulturellen erbes 2018 56

livre

faire l'europe dans un monde de brutes 57

ivan krastev : une voix bulgare 58

in memoriam

manuel marín 60

philippe maystadt 61

ils nous ont quittés

62

Avvertissement:

The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on page 24.

Les informations publiées à la page 24 n'engagent que le Pay Master Office (PMO).



Editeur responsable :

Joaquín Díaz Pardo

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

blanpci43@gmail.com

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
N105 00/036

(avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tel: 02-295.29.60 - Email: aiace-int@ec.europa.eu

Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Tirage de «VOX»: 23.500 exemplaires



Illustration de l'UE avec les 4 EM du "Visegrád"
(Hungarian castle-town of Visegrád) et l'Autriche avec son
nouveau gouvernement ainsi que l'Italie sans gouvernement
depuis les élections législatives italiennes du 4 mars 2018. (voir
l'article page 22 & 23 de ce VOX 109)

Comité de rédaction :

Jean Guy Giraud

Egon C. Heinrich

Michael Hocken

Giovanni Livi

Raffaella Longoni

Marc Schober

Ludwig Schubert

Giovanni Sergio

Roger Vancampenhout

ILS ONT CONTRIBUÉ À CE "VOX" ...



If you are retired and wish to join the AIACE, please complete the form - or on the web site <http://bit.ly/2sW8zPk> and return it to the address on page 2.



Si vous êtes pensionné(e) et que vous souhaitez adhérer à l'AIACE, ayez l'obligeance de remplir le formulaire, ou sur le site web <http://bit.ly/2sW8zPk>, et de le renvoyer à l'adresse figurant page 2.

2018, UNE ANNÉE IMPORTANTE POUR NOTRE ASSOCIATION

PAR FRANCIS WATTIAU VICE-PRÉSIDENT DE L'AIACE INTERNATIONALE

L'année 2018 sera importante pour notre Association. Plusieurs événements auront lieu et plusieurs dossiers sont à suivre. Jugez-en :

- ❑ le CA international, réuni le 27 mars 2018, a procédé à l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président qui commenceront un nouveau mandat de trois ans, au plus tard lors des Assises de Valencia au mois de mai. Le nouveau président est Joaquin DIAZ PARDO, président de la section Espagne, et le nouveau vice-président est Heinz ZOUREK, de la section Autriche. Vous trouverez leurs présentations respectives après cet éditorial. Leur brillante carrière sera un atout pour notre Association. Nous ne pouvons que nous réjouir qu'il y ait eu des candidats et que nous ayons un nouveau président et un nouveau vice-président. Nous pouvons remercier ces collègues pour leur engagement envers notre Association. Et nous souhaitons plein succès à l'équipe qu'ils vont mettre en place.
- ❑ Vous pourrez donc les rencontrer lors des Assises au mois de mai. À propos des Assises, c'est aussi une année importante. En effet l'organisation des Assises demande énormément de travail et nécessite au niveau du budget un certain nombre de participants. Si, comme l'an dernier à Maastricht, le nombre des participants n'est pas suffisant, le CA examinera les conclusions à en tirer et il y a un risque que la formule de ces Assises soit modifiée, comme cela avait été expliqué dans le VOX 108.
- ❑ 2018 est aussi le 10e anniversaire de la signature de l'accord-cadre entre la Commission et l'AIACE. Progressivement des accords similaires ont été également signés par toutes les autres Institutions. Cette coopération entre l'AIACE et les Institutions a permis de nombreuses réalisations au bénéfice des pensionnés. À l'initiative de la DG HR de la Commission, une brochure à l'occasion de ce 10e anniversaire a été préparée. L'AIACE a contribué à cette brochure pour souligner tous les avantages qui ont découlé de cet accord-cadre.
- ❑ Les négociations pour le Brexit sont évidemment entrées dans une phase critique cette année. La section du Royaume-Uni de l'AIACE a produit plusieurs documents de réflexion, d'analyse et de propositions pour préserver les droits des pensionnés de toutes nationalités qui résident au Royaume-Uni ou à l'intérieur de l'Union. Nous avons récemment transmis à Madame SOUKA, la Directrice générale des ressources humaines de la Commission, nos propositions dans ce domaine.
- ❑ En marge du Brexit se profilent les négociations pour le prochain budget pluriannuel de l'Union. Évidemment, le Conseil risque de revenir avec ses demandes formulées en 2016 au sujet de nos pensions. Depuis le début, les États membres n'ont jamais procédé à un paiement effectif de leur quote-part employeur des cotisations pour nos pensions. Et ils ont utilisé notre contribution, retenue sur notre fiche de paye, comme recettes au budget. L'ensemble de ces contributions ont été versées dans un fonds virtuel (notionnel) qui doit être inscrit



- dans le budget. Comme il n'y a pas eu de paiement réel, les États membres ont économisé plusieurs dizaines de milliards d'euros. Maintenant que les États membres doivent payer des pensions plus nombreuses, ils rechignent à payer la note. Vous trouverez dans ce VOX la lettre que nous avons écrite au Commissaire OETTINGER, avec des explications complémentaires.
- ❑ L'AIACE et les OSP (organisations syndicales et professionnelles) soutiennent financièrement un recours à la Cour de Justice contre les décisions du Conseil de ne pas adopter correctement l'ancienne méthode, deux années de suite, en 2011 et 2012. Ce recours a été introduit par plusieurs fonctionnaires actifs et retraités (L. Schubert et P. Blanchard pour l'AIACE). Cette affaire a longtemps traîné, mais une audience a eu lieu le 21 février 2018. Notre chef de file dans cette affaire, Ludwig Schubert, président honoraire, a été à l'audience¹ et a même été invité par les juges à répondre à des questions, ce qui est un fait très rare pour un requérant. Peut-être que 2018 sera une année importante pour ce dossier.

Suite page 6

¹ Lire son rapport aux pages 31 & 32 de ce VOX

LE MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'AIACE INTERNATIONALE

PAR JOAQUÍN DÍAZ PARDO PRESIDENT

Cher(e)s collègues,

J'ai l'honneur et le plaisir de me présenter à tous les anciens de l'UE, lecteurs de ce magazine VOX, en tant que quinzième président de l'AIACE internationale dont 15 sections nationales sont membres.

À la suite de la démission, pour des raisons de santé, du Président Bernhard Zepter, les élections à la Présidence et à la Vice-présidence de l'Association ont été anticipées. Lors de sa réunion, le Conseil d'administration, le 27 mars dernier, m'a accordé sa confiance en m'élisant Président. Par la même occasion, Heinz Zourek (candidat issu de la section Autriche) a été élu Vice-président.

Une certaine conception de la collégialité et de l'engagement — implicite dans l'implication aux activités du Conseil d'Administration — m'a amené à présenter ma candidature.

D'autre part, je participe activement depuis dix ans aux travaux du Conseil d'administration de l'AIACE internationale et j'apporte au sein de l'équipe de la section Espagne, que je préside depuis 6 ans, une contribution enthousiaste à son développement. Cela m'a permis d'acquérir une expérience que, dans la défense de nos intérêts communs, je mettrai à profit pour atteindre les objectifs et réaliser les priorités de l'AIACE.

Les changements et les difficultés constitueront le cadre évolutif de l'Union européenne pour les prochaines années, avec de nouveaux scénarios inconnus pouvant induire une nouvelle réforme de la fonction publique européenne, dont il faudra maîtriser les conséquences. Ce contexte nous place face à de nouveaux défis pour surmonter les incertitudes politiques qui nécessiteront une défense proactive de nos intérêts.

L'acquis d'expérience, d'expertise et de compétence accumulées au sein de l'AIACE depuis plusieurs décennies (l'année prochaine, nous fêterons le 50e anniversaire de l'Association) constitue un atout de premier ordre. Je devrai, en tant que Président, agir collégalement, soutenu par une équipe à la hauteur pour répondre à ces défis. Je guiderai l'action de l'Association dans la continuité, dans un esprit de dialogue et de concertation, ainsi que de coopération avec l'Administration, sans ménager nos efforts, innovateurs si nécessaire. Les priorités de l'agenda de l'association ne changent pas, à savoir défendre fermement les pensions, la Méthode, le Régime commun d'assurance maladie et, dans le cadre de nos accords avec les institutions, l'action sociale et la solidarité avec les plus faibles d'entre nous, sans compter les activités plus ludiques et amicales des voyages, rencontres, conférences, etc., le plus souvent menées par les sections nationales.

Nous travaillerons en coopération avec les administrations responsables des institutions, notamment la Commission, mais aussi le PMO au centre de nos intérêts. Au niveau de l'Association, l'objectif



sera d'améliorer collégalement son efficacité et sa capacité en attirant de nouveaux bénévoles pour satisfaire les exigences légitimes des adhérents et au-delà de tous les anciens. Pour ce faire, il faudra poursuivre les efforts de communication et d'implication entre et avec les sections nationales.

Heinz Zourek, le nouveau Vice-président qui se présente ci-après dans ce VOX a un remarquable background et une expérience de très haut niveau à la Commission.

Il apportera une grande valeur ajoutée à l'équipe et par conséquent à l'ensemble des anciens de l'UE. L'AIACE s'efforcera ainsi de fournir le service attendu de la part d'une association comptant plus de 11 000 membres.

J'espère, avec le Vice-Président, vous rencontrer nombreux aux ASSISES 2018 de l'AIACE internationale à Valencia du 22 au 26 mai 2018.

Je suis certain que nous retrouverons, ensemble dans mon pays, cette atmosphère multiculturelle faite de travail, de convivialité et de loisirs que seuls des anciens de l'UE ayant participé à la construction européenne peuvent créer et partager.

PRESENTATION OF THE NEW VICE-PRESIDENT OF AIACE INTERNATIONALE

BY HEINZ ZOUREK VICE-PRESIDENT

After retiring from the Commission in January 2016 and returning to my hometown of Vienna, I joined the Austrian section of AIACE, both because I wanted to keep in touch with developments concerning my new life as a pensioner and to enjoy the good company of old friends and colleagues.

To my great regret I soon discovered that my old friend Bernard Zepfer was unable to continue as President of AIACE International and that therefore elections were imminent.

My friends told me about the difficulties that had previously been experienced on the occasion of such elections and their eagerness to avoid any repetition of such a situation.

They tried to convince me that I would be capable of taking this on and to stand as a candidate for the presidency of AIACE.

However, as a newcomer with no knowledge of the inner workings of the organization, and with great respect for the effective and diligent representation of the interests of the retired staff of the institutions, I considered it inappropriate to put myself forward as a candidate for President but right to stand for election as Vice-President.

I wanted to put myself at the disposal of members, the Management Board, and the new President, to help and promote our case. Now that I have been elected, I feel very honored and strongly motivated to invest myself in the work ahead of us - and there is quite a list of open questions and challenges for the good of our members.

My experience to date is that AIACE is an outstandingly well organized and managed organization. Debates at the Management Board are very profound and enlightened but also - more importantly - conclusive, so as to give a clear line for the management.



I hope that my experience as a Deputy Director General and Director General for more than twenty years in the Commission can also be put to good use for the implementation of our agenda. Fortunately, we can rely on the quality and experience of the members of our Bureau, and the blend between know-how about the history of the files and new faces joining in seems to me a good approach.

I will do my very best to support our newly elected President and to promote our interests.

Edito (suite)

□ La surfacturation hospitalière à Luxembourg correspond à une convention qu'un directeur général de la Commission a signée en 1996 avec le gouvernement luxembourgeois, pour autoriser cette facturation élevée qui fait participer le RCAM (et les affiliés) au financement structurel des hôpitaux luxembourgeois. Victime moi-même d'une telle surfacturation, j'ai introduit un recours auprès de la Cour de Justice, avec évidemment le soutien de

l'AIACE, à la fois de la section Luxembourg et du CA international. Nous pourrions avoir une audience en 2018. Cette surfacturation à Luxembourg représente le coût de la médecine préventive actuelle pour l'ensemble des affiliés au RCAM. Une autre organisation de pensionnés a déposé une demande d'intervention volontaire en soutien de cette action. Malheureusement il n'y a à ce jour aucune manifestation d'un soutien de la part de

quelque syndicat que ce soit, ce que je regrette, car les actifs et les pensionnés sont tous concernés.

Il y a donc beaucoup de dossiers à suivre et donc beaucoup de travail pour la nouvelle équipe. Nous lui souhaitons un bon succès et nous serons très nombreux à la soutenir. De mon côté, après 13 années de participation au CA international, j'aspire à un peu de relâche, mais je participerai à ce soutien dans la mesure où je le pourrai.

LA DÉMOCRATIE EN QUESTION (S)

L'UE ENTRE DÉMOCRATIES IL-LIBÉRALES ET DÉMOCRATURES ?

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

Les valeurs et les principes

Les États membres de l'Union européenne sont ou sont censés être des démocraties libérales : en adhérant à l'Union, ils se sont engagés à respecter de manière irrévocable l'État de droit. L'article 2 du Traité de Lisbonne (traité sur l'Union européenne) stipule : « L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes ». Ce faisant, l'Union européenne souscrit également à la Charte des droits fondamentaux et adhère à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH), signée par les États membres du Conseil de l'Europe.

En cas de constatation « qu'il existe un risque clair de violation grave par un État membre des valeurs visées à l'article 2 », le Conseil peut, dans les conditions précisées à l'article 7, « décider de suspendre certains des droits découlant de l'application des traités à l'État membre en question, y compris les droits de vote du représentant de l'État membre en question au sein du Conseil. »

Les violations des droits fondamentaux

Quels que soient leurs positionnements respectifs sur les équilibres politiques internes, la plupart des gouvernements des États membres de l'UE se sont jusqu'ici largement tenus à leurs engagements et obligations en la matière. Cependant, au cours des dernières années, et ce pour des raisons diverses, des dérives ont été constatées dans plusieurs pays membres, au point d'alarmer la Commission européenne, les organisations de la société civile et les médias. Le Parlement européen a, quant à lui, tiré à plusieurs reprises la sonnette d'alarme. Une dépêche récente de l'Agence Europe¹ fait état du « bilan alarmant de l'application des droits fondamentaux en 2016 » dans l'UE, pointé dans un rapport du Parlement européen, qui a identifié des menaces telles que des « dérives de gouvernance, une normalisation du discours de haine et un durcissement des approches politiques en matière de migration ».²

1 Agence Europe du 2 mars 2018

2 « Dans ce rapport, élaboré par le Luxembourgeois Frank Engel (PPE), les députés notent que les violations de l'État de droit deviennent de plus en plus récurrentes dans l'UE et insistent sur le fait que l'article 7 du traité, activé pour la première fois à l'encontre de la Pologne, ne doit plus être considéré comme « un simple outil hypothétique ». « Le Parlement fait également état, en 2016, d'un durcissement par plusieurs États membres de leur approche politique en matière d'asile et de migration, conduisant au non-respect de leurs obligations. « Les États membres de l'UE devraient s'abstenir de



Comment en est-on arrivé là ?

Prenons garde : ne mélangeons pas tout. Disons tout d'abord que le Parlement européen est dans son rôle en pointant du doigt les violations des droits fondamentaux. Il faut toutefois, selon moi — et je n'aurai pas la prétention de vouloir épuiser le sujet — distinguer entre plusieurs types de violation. En premier lieu, les atteintes à l'État de droit et, en particulier, au principe de la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire et aux abus du pouvoir exécutif, notamment en Pologne et en Hongrie. D'autre part, s'agissant de la « crise migratoire », il y a lieu de situer le problème dans le contexte plus large de l'afflux massif et persistant — se chiffrant en centaines de milliers — tant de réfugiés fuyant les zones de guerre et de conflit que de migrants quittant leurs pays pour des raisons démographiques, économiques, voire climatiques : des atteintes à l'État de droit peuvent être commises ou couvertes par des gouvernements en place dans la gestion de ces flux migratoires. Par ailleurs, l'on peut observer une diligence plus ou moins grande, de la part de certains États membres, dans la répression du crime organisé, de l'économie criminelle ou de la corruption financière.

Pologne et Hongrie : démocraties il-libérales ?

Le Premier ministre hongrois s'est dès le départ de la crise des

recourir à une rhétorique de l'isolationnisme culturel et de la haine de ceux qui sont différents », écrivent les députés dans leur rapport.

Les élus s'inquiètent également de l'augmentation alarmante du discours de haine et de l'extrémisme, tant en ligne que hors ligne, et condamnent particulièrement la normalisation du discours de haine parrainé par les autorités et les partis politiques. Également abordés dans le rapport, le trafic d'êtres humains, la diffusion de fausses informations, les droits des enfants sur Internet et les droits fondamentaux des minorités constituent autant de défis qui restent d'actualité en 2018. »



réfugiés clairement positionné contre l'accueil de migrants sur le territoire hongrois, et ce pour des raisons tant de politique intérieure que culturelles : « Les migrants doivent être considérés comme des envahisseurs musulmans... Le multiculturalisme n'est qu'une illusion ». Il n'est pas le seul : nous reviendrons plus loin sur le sujet. Par ailleurs, Viktor Orban s'est également distingué par sa violente mise en cause de l'université d'Europe centrale (CEU) de Budapest, fondée par le philanthrope américain d'origine hongroise juive George Soros. La loi hongroise sur l'enseignement supérieur visant à bannir cette université s'est attiré les foudres, lors d'une mémorable confrontation devant le Parlement européen en avril 2017, de Guy Verhofstadt, président du groupe libéral-démocrate. Après avoir énuméré les atteintes à l'État de droit commises, selon lui, par le Premier ministre hongrois, Guy Verhofstadt devait lui lancer : « What is your next step, Mr Orban ... burning books also? ». Quant au parti Droit et Justice (PiS), qui a pris les rênes du pouvoir en Pologne, il s'en prend à la séparation des pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif : à titre d'exemple, il congédie les membres de la Cour suprême pour les remplacer par des personnes qui lui conviennent. Et les journalistes d'une presse critique ne sont pas épargnés. Par ailleurs, si l'on peut comprendre les défenseurs de la Pologne contre ceux qui imputent à la nation ou à l'État polonais la responsabilité des crimes nazis perpétrés sur le sol national, la disposition de la loi prévoyant jusqu'à trois ans de prison, y compris pour les étrangers, pose un problème au regard de la liberté d'expression et d'investigation historique sur d'éventuelles complexités polonaises. . .

La gestion de la « crise migratoire »

À maintes reprises, en particulier depuis 2015, VOX³ a tenté de faire le point sur le défi existentiel que constitue pour l'UE l'afflux des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile. Que fait l'Europe devant les drames en Méditerranée ? Que font, ne font pas ou devraient faire les États membres ? Quelles sont les actions et les limites des compétences de l'UE ? Le fait que l'Europe est la première destination dans le monde de demandes d'asile ne va pas sans provoquer des réactions en sens divers, tant des gouver-

nements en place que des organisations non gouvernementales (ONG) et des opinions publiques. Dans une chronique du MONDE⁴ intitulée « Immigration, le facteur-clé », Sylvie Kauffmann analyse l'impact du défi migratoire sur les scrutins de plusieurs pays européens et de citer, entre autres, la Pologne et d'autres pays d'Europe centrale et orientale en position de refus, le Royaume-Uni et le Brexit, où se mélangent l'immigration extra- et intra-européenne, la France et les Pays-Bas — sans oublier l'Allemagne — où l'immigration a plombé les campagnes électorales, l'Italie où le phénomène migratoire a produit un séisme, en attendant la Hongrie, la Grèce et la liste risque de s'allonger... Les parlements nationaux — et demain le Parlement européen ? — s'ouvrent à des mouvements populistes, europhobes et extrémistes.

En d'autres termes, nous assistons à un choc à répétition auquel les gouvernements, les partis politiques, les associations de la société civile, les simples citoyens réagissent inévitablement en sens divers et se partagent entre humanité et fermeté, ouverture et fermeture, solidarité et rejet, accueil et expulsion, actions humanitaires et contrôles de police musclés, certains diront même démocratie ou démagogie. Reprenons la conclusion de la chroniqueuse du MONDE : « *La résistance à l'afflux de migrants est un fait politique majeur* ». « *La crise économique, puis la crise migratoire et les attentats terroristes ont retourné l'opinion publique européenne. Au-delà d'un certain seuil, l'immigration devient politiquement explosive. Le projet de loi français "asile et immigration" en est une traduction. Le verdict italien rend encore plus urgente une politique qui organise, réhabilite et maîtrise l'asile et l'immigration à l'échelle européenne.* »

La répression du crime organisé, de l'économie criminelle et de la corruption financière

Outre les autres sujets de préoccupation pointés dans le rapport susmentionné du Parlement européen — soulignons à cet égard l'action menée par la commissaire européenne au numérique, Mariya Gabriel, contre la désinformation en ligne ou les « fake news » —, il y a lieu également de pointer le recul de la liberté de la presse dans certains pays d'Europe centrale et orientale, documenté notamment par le bureau Europe-Balkans de l'organisation non gouvernementale Reporters sans Frontières (RSF), mais aussi ailleurs... C'est ainsi que nous avons appris avec sidération l'assassinat à Malte le 16 octobre dernier, dans l'explosion de sa voiture, de la journaliste anticorruption Daphne Caruana Galizia, qui tenait un blog très populaire sur lequel elle révélait régulièrement les affaires de corruption impliquant une certaine élite politique locale... Et plus récemment en Slovaquie, le jeune journaliste d'investigation Jan Kuciak était tué à bout portant, ainsi que sa compagne Martina Kusnirova, dans la maison que le couple allait occuper dans les environs de Bratislava. Jan Kuciak publiait des enquêtes sur des affaires de corruption impliquant des proches du pouvoir. Le quotidien LE MONDE publiait récemment encore un article intitulé « Journalistes sous escorte »⁵ qui relate les menaces de mort dont font l'objet des journalistes italiens qui enquêtent sur la Camorra, la mafia napolit-

3 Relire e.a. : VOX Nrs 101, 102, 103, 104 <http://aiace-europa.eu/voxpublications/>

4 LE MONDE du 8 mars 2018

5 LE MONDE du 13 mars 2018 ;



Jan KUCIAK

taine, ou la "Ndrangheta", la mafia calabraise, précisément celle qui voulait sans doute empêcher Jan Kuciak de publier des révélations sur son infiltration en Slovaquie... Si ces assassinats de journalistes sont d'une gravité extrême, il serait encore plus inquiétant que les enquêtes en cours n'aboutissent pas à l'inculpation des commanditaires.



Une note d'espoir en guise de conclusion

Si les États membres de l'Union européenne restent jusqu'ici globalement attachés à l'État de droit et aux valeurs de l'Union, prenons



garde à ce que les dérives — et le mot est quelquefois un euphémisme — constatées ne débouchent sur des régimes il-libéraux.

Parmi ses voisins, l'Union européenne compte des États qui, au cours des dix ou quinze dernières années, sont passés du stade des démocraties il-libérales à celui des « démocraties », ces dictatures camouflées sous l'apparence de la démocratie : la Russie de Vladimir Poutine, la Turquie de Recep Tayyip Erdogan et d'autres. Ne nous y trompons pas : les dirigeants des « démocraties », en Europe, mais aussi ailleurs dans le monde, sont persuadés que la force est un gage de stabilité et la démocratie une voie vers la décadence.

À l'Union européenne de prouver le contraire.

Crises de la démocratie, dérives autoritaires, populismes de tous bords, négations de l'État de droit : nous reviendrons sur le sujet dans un prochain numéro de VOX.

vancampenhout.roger@skynet.be

eCall in all new cars from April 2018

eCall is an EU initiative with the purpose to bring rapid assistance to motorists involved in a collision anywhere in the European Union.

In case of a crash, an eCall-equipped car automatically calls the nearest emergency centre.

Even if no passenger is able to speak, e.g. due to injuries, a 'Minimum Set of Data' is sent, which includes the exact location of the crash site.

Shortly after the accident, emergency services therefore know that there has been an accident, and where exactly.

eCall cuts emergency services response time. It goes down to 50% in the



countryside and 60% in built-up areas. The quicker response will save hundreds of lives in the EU every year. The severity of injuries will be considerably reduced in tens of thousands of cases. You can also make an eCall by pushing a button inside the car. Witnessing an accident, you can thus report it and automatically give the

precise location. As eCall normally 'sleeps', it does not allow vehicle tracking outside emergencies.

On 28 April 2015 the European Parliament voted in favour of eCall regulation which requires all new cars be equipped with eCall technology from April 2018. eCall will be seamlessly functioning throughout Europe by that time.

In the event of a serious accident, eCall automatically dials 112 - Europe's single emergency number.

eCall: Time saved = lives saved

SOURCE: DIGITAL SINGLE MARKET
EUROPEAN COMMISSION

LA DÉMOCRATIE MINORITAIRE DANS L'UNION ÉLARGIE

On a souvent soulevé ici la gravité du problème systémique posé à l'UE par les adhésions passées — et futures — des anciennes « démocraties populaires » du bloc communiste. Les dérives nationalistes, autoritaires et populistes qui s'y développent remettent en question la nature démocratique de leurs régimes, menaçant ainsi l'équilibre politique de l'ensemble de l'Union.

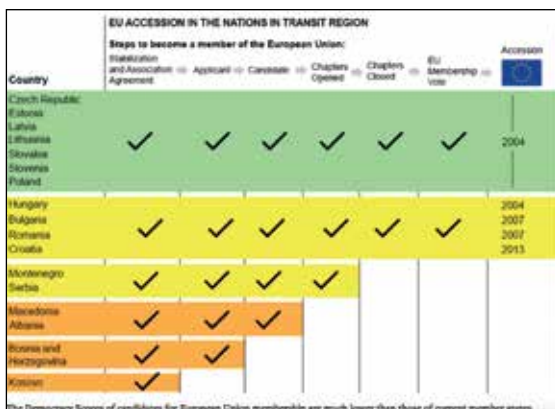
PAR JEAN-GUY GIRAUD 11/03/2018

Un récent rapport du « think tank » américain « Freedom House » — spécialisé dans l'analyse du caractère démocratique des régimes étatiques — fournit d'utiles tableaux qui permettent de mieux réaliser l'ampleur de ce phénomène. Leur intérêt réside surtout dans la clarté de la présentation qui permet de mieux visualiser le phénomène.

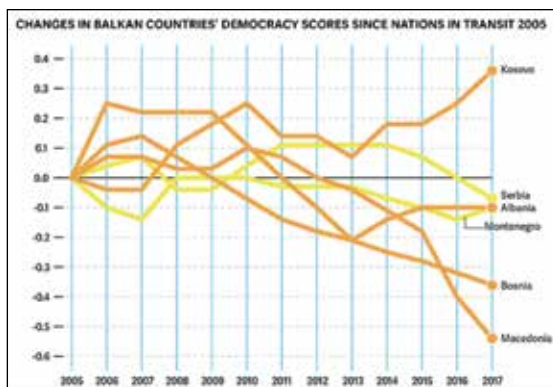
En laissant les lecteurs découvrir ces tableaux (ainsi que l'ensemble du rapport), rappelons seulement ici que les 11 États membres concernés — ajoutés aux 7 États candidats (hors Turquie) — représenteront à terme plus de la moitié du total des États membres de l'UE — soit 18 sur 34.

Sous cet aspect - ainsi d'ailleurs que de nombreux autres liés à l'élargissement de l'UE -, on voit mal comment pourra se développer, voire survivre, le projet européen.

<http://bit.ly/2qllcPh>



The Democracy Scores of candidates for European Union membership are much lower than those of current member states



Secrétariat de l'AIACE internationale:
 Anne-Pascale Descamps et Fabrizio Gariazzo
 De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 N105 00/036
 (avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tél. : + 32(0)2-295.29.60
 Email: aiace-int@ec.europa.eu



L'IDENTITÉ EUROPÉENNE : COMBIEN DE DIVISIONS ?

La Fondation Robert Schuman publie une analyse remarquable de M. Thierry Chopin sur "le défi de l'identité européenne".

PAR JEAN-GUY GIRAUD 19 - 03 - 2018

Elle démontre, une fois de plus, la faiblesse du lien politique réel entre les citoyens européens et la quasi-inexistence de leur sentiment d'appartenance à une même "communauté de destin" - en deux mots, la faiblesse de leur unité et de leur solidarité. .

Pour s'en convaincre, il suffit d'essayer de répondre à la question simple posée par Thierry Chopin : "**Si la Russie menait**

FONDATION ROBERT SCHUMAN

On lit souvent qu'il manque un "récit", un « narratif » qui expliquerait pourquoi un ordre mondial dans lequel l'Europe (principalement au sens de l'Union européenne) ne parviendrait pas à conserver et renforcer

son rôle spécifique serait moins stable et plus dangereux.

Il s'agit moins de décrire les insuffisances et problèmes dont souffre l'UE que d'exposer les dangers de déstabilisation qui menaceraient "un monde sans l'Europe".

Et de rappeler au contraire tous les éléments positifs que celle-ci peut apporter dans l'avenir.

D'exposer comment seule l'Europe - après avoir gravement affecté ce même ordre mondial au siècle précédent - est aujourd'hui seule en situation de conserver et de faire rayonner un mode de civilisation humaniste au milieu d'empires potentiellement rivaux et agressifs (américain, russe, chinois, indien, ...) et au sein d'une globalisation économique déshumanisée.

En pratique, il ne s'agirait pas d'une somme historique volumineuse ni d'un argumentaire détaillé et exhaustif. Plutôt d'une sorte d'essai de quelques pages dans le style, par exemple, de certains fameux articles de la revue "Foreign Affairs" qui ont, dans les années 50/60, profondément influencé la vision du monde de l'époque.

À l'heure où l'UE - en pratique la Commission - s'efforce très maladroitement et en termes technocratiques de définir une « vision de l'Europe du XXIème siècle », un essai de ce genre serait le bienvenu.

Il est certes nécessaire de convaincre les européens de l'utilité de l'UE pour leur propre destin. Mais exposer en termes simples mais forts pourquoi « l'ordre européen » joue un rôle irremplaçable pour stabiliser un "ordre mondial" en pleine involution pourrait être également le bienvenu, notamment dans la perspective de l'échéance de 2019.

Amitiés JG

moins se développer ?

La "solidarité de fait" - chère à Jean Monnet et construite patiemment à travers des réalisations concrètes, sectorielles et successives (les "politiques communes") - peut-elle résister à l'accélération de l'histoire ? L'"Euro" peut-il d'ailleurs vraiment se substituer à un projet politique?

Construire un récit, un narratif européens - c'est certes indispensable et en souffrance ("overdue"). Mais qui s'en chargera ? Qui présentera en termes simples le caractère vital, unique et vulnérable de notre "civilisation européenne" dans le nouveau monde du XXI siècle? (voir ci-dessous la "Lettre à P.")

Et puisqu'il faut des propositions concrètes, osons la plus naïve : que le drapeau européen soit présent aux JO de Paris en 2024 !

<http://bit.ly/2HIN5Gc>

« Cher P.
La Fondation Carnegie Europe a produit plusieurs textes qui tentent de cerner "le rôle souhaitable de l'Europe dans l' "ordre mondial" du XXIème siècle".
Il me semble qu'il s'agit là d'une piste intéressante.



une politique agressive et expansionniste comme en Ukraine à l'encontre d'un État membre, que ferait l'UE ?"

Toutefois, comme trop souvent dans ce type d'analyse, constat et questions restent sans réponses ni propositions : par quels moyens concrets peut-on préserver puis renforcer cette "identité" européenne sans laquelle l'unité et la solidarité ne peuvent effectivement se maintenir et encore

“CITIZENS FIRST: USING THE WINDS IN THE EUROPEAN SAILS FOR A SOCIAL RECOVERY”¹

When President Juncker asked me to serve as his advisor², I felt I had to begin by better understanding the roots of the discontent in the West.

BY ALLAN LARSSON ³

I came to a simple conclusion, that we are witnessing the end of a long political wave, stretching from the 1980s to the financial crises in 2008. Some of the basic economic theories behind this long wave of globalization imploded in the financial crises:

- ❑ The deregulated financial markets did not bring stability, but volatility,
- ❑ The trickle-down concept did not lift all the boats, instead people were left behind. Thus, the discontent.

The end of the long wave has left us in an empty room – there are no grand theories, no direction, no broad consensus on where to go. This empty room has become an explosive room - as we have seen in several elections over the last year.

Is this the end of the long wave of globalization? Or is it the beginning of a new long wave of nationalism?

We do not know. It depends to a large degree on you, Heads of State and Government and Social Partners, on your ability to shape new policies to reconcile open borders, trade, free movement with widely shared prosperity and social justice.

I would like to make three recommendations.

- ❑ **My first recommendation** is to upgrade the role of social policy to make it a productive factor. When we started

¹ Intervention by Allan Larsson, Social Summit in Gothenburg, November 17, 2017

² 2 In January 2016, President of the European Commission Jean-Claude Juncker appointed Allan Larsson as a Special Adviser on the European Pillar of Social Rights.[

³ From Sweden's entry into the European Union in 1995 to 2000, Larsson served as Director General for DG Employment, Social Affairs and Equal Opportunities in the European Commission under commissioner Pádraig Flynn. Since 2003, he is chairman of the board of Lund University. (source Wikipedia)

preparations of the Pillar, I was asked what I meant by that. Here is my answer:

“Look around Europe. Look at the Member States with the best economic performance. Germany, Austria, the Netherlands, the Scandinavian countries, to name some of them. These countries both have strong economies and strong social safety nets. They did not start by becoming rich - and then introduced social policies. On the contrary, they made economic and social policies two sides of the same coin. They made them mutually supportive”.

This is now the common wisdom of all leading international organisations: The IMF, the World Bank, the OECD.

The point is that growing inequality is not only a social problem - it is also an economic problem. It is an obstacle to economic growth.

When we look ahead, we see that Europe's workforce is ageing and soon shrinking, and we see a pattern of sluggish productivity growth continuing. To maintain and improve our living standards, we need more people in work, working more productively. Access to jobs matters a lot, so does the capacity of each and every one to perform and add value in these jobs. To succeed, we need to engage in a new way with business and trade unions – two sides with different interests – with productivity and social progress as a common ground.

- ❑ **My second recommendation** is to make the black hole in the social fabric the top of our priorities. I am talking about the lack of bridges into work and back to work.

We have a two speed labour market in Europe. There is a high pace of transformation of businesses and workplaces into a new digital world of



work. And there is a slow pace in the upgrading of the skills of the existing work force.

On average, only 10 per cent of all unemployed in the EU are given a new start through training and other active measures. Some of the other 90 per cent will find a job without a long delay, however, most of the 90 per cent are expected to find a new job in the emerging digital economy – with old skills or no skills at all. This is a vicious circle. At the same time, 40 per cent of employers say they have difficulties in finding workers with digital skills.

It is time to start a social recovery, with investment in skills as the overarching priority.

- ❑ **My third recommendation** is to present the Pillar as a citizen-first” initiative.

My suggestion is to change focus from a top down approach – EU versus Member States – to a bottom up approach, focusing on citizens and their rights – “these are your rights, and these are the principles for a decent society, wherever you live”. That is what the Pillar is about.

Thus, my recommendation is to take a bottom up-approach with citizens first.

This Social Summit and the European Council in December will be a unique opportunity to pave the way for a new, more inclusive Europe, using the winds in the European sails for a social recovery.

LA COUR "CONSTITUTIONNELLE" DE L'UNION

Nous avons souvent insisté ici sur le rôle de la Cour de Justice de l'Union européenne dans la protection et le développement du droit communautaire - pilier majeur de l'édifice et du projet européens.

PAR JEAN GUY GIRAUD 11/03/2018

Dans l'article ci-joint, l'auteur met en exergue de récents développements de la jurisprudence de la CJE qui, selon lui, confirment la volonté et la capacité de la "Présidence Lenaerts" ¹ d'assumer un rôle "constitutionnel" - partout où cela lui semble nécessaire pour garantir l'intégrité et l'effectivité de ce droit - dans la ligne des principes et règles fixés par les Traités.

L'auteur confirme au passage les sensibles améliorations apportées au fonctionnement de la Cour par le Président Lenaerts.



Koen Lenaerts

¹ Koen Lenaerts : né en 1954; licencié et docteur en droit (Katholieke Universiteit Leuven); Master of Laws, Master in Public Administration (Harvard University); assistant (1979-1983), puis professeur de droit européen à la Katholieke Universiteit Leuven (depuis 1983); référendaire à la Cour de justice (1984-1985); professeur au Collège d'Europe à Bruges (1984-1989); avocat au barreau de Bruxelles (1986-1989); «visiting professor» à la Harvard Law School (1989); juge au Tribunal de première instance du 25 septembre 1989 au 6 octobre 2003; juge à la Cour de justice depuis le 7 octobre 2003; vice-président de la Cour de justice du 9 octobre 2012 au 7 octobre 2015; président de la Cour de justice depuis le 8 octobre 2015. NB le Président de la CJE est élu - en interne - par ses pairs, cad les juges de la Cour.

On Constitutional Mode

March 6, 2018

Section 001

2018 has begun with a constitutional barrage from the Court of Justice. The pace of ground-breaking judgments on crucial points of principle is stunning. And it is very much appreciated that all these decisions are coming from the Grand Chamber, not from modest three judge-chambers with no Opinion of the AG.

The Lenaerts presidency seems to be in full mode now, with a constant pace of relevant decisions in Grand Chamber, important institutional developments (an enlarging General Court and no transfer of references for now) and a big increase in minor cases being handled by chambers of three judges. It seems as if the priorities have been well set at last: big cases must be granted due attention in Grand Chamber, complex cases with no issues of principle should be sent to chambers of five judges. The rest, whether they may be modest or not, should be left in the hands of three-judge chambers.

This is proving to be working so far. The Court is producing a vast amount of obscure decisions in highly technical areas, at the same time that it is managing an ambitious docket at the Grand Chamber with a considerable degree of quality in its reasoning.

Only time will tell if this will last and if it is a strategic success story, or whether it is only a coincidence. For the time being, it looks more like a cleverly handled operation from the leadership of the Court.

A quick glimpse into the past two months provides an impressive insight into a Court that is unashamedly picking up the reins of EU constitutional principle-setting.

Lire la suite

<http://bit.ly/2JHZ0N4>



LA 1^{RE} CONVENTION CITOYENNE DE LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA RELANCE EUROPÉENNE

Découvrez ce que l'Europe pourrait être, « dites, si c'était vrai! ».

La 1re Convention citoyenne de la jeunesse au cœur de la relance européenne

Les belles histoires commencent toujours par "il était une fois"....

Profitant du programme d'échange Erasmus pourvu de nouveaux moyens financiers, le président Forsythe se plait souvent à rappeler l'organisation de cette première convention citoyenne de la jeunesse à l'initiative des "Rencontres européennes de la jeunesse" (REJ) sur le modèle des JMJ (Journées mondiales de la jeunesse).

L'émergence de forums et conventions européennes, espaces de débats participatifs et ouverts

Cette initiative avait été le point d'orgue des nombreuses conventions démocratiques qui avaient essaimé surtout le territoire de la Fédération européenne pour susciter le débat et faire revivre le désir d'Europe auprès des citoyens

En cette année 2030, le nouveau traité européen se nourrit toujours avec la même force du vaste élan populaire porté par la jeunesse européenne, porte-parole et fer de lance de cette grande espérance populaire qui avait vu le jour dans les années 2018.

Un nouveau traité européen est devenu possible

En se nourrissant des débats des sociétés civiles européennes, les états membres ont convenu d'un nouveau traité reprenant les thématiques et priorités d'action qui replacent les citoyens européens en prise directe avec les enjeux communautaires. Ces nouvelles lignes directrices mettent désormais en avant et traitent explicitement :

- le social
- la sécurité et la défense
- la croissance
- l'identité européenne et les mécanismes institutionnels
- l'asile et l'immigration
- le développement durable
- le numérique

Quand la jeunesse monte au créneau avec des idées novatrices

La première convention européenne de la jeunesse a permis de poser les jalons de la refondation de l'Union en contribuant à des avancées inédites sur certains points qui ont créé une dynamique consensuelle sans précédent.

Incroyable, la jeunesse s'était permise de rédiger une constitution européenne et cette méthode de démocratie participative a débouché sur de solutions simples et concrètes dans les domaines suivants :

- La relance de l'Europe sociale pour décliner une Europe qui ne soit pas qu'un marché et une monnaie.
- La mobilité pour tous avant 25 ans (Erasmus élargi, apprentissage, stages, service volontaire européen, etc....).
- L'europeanisation des débats par la mise en œuvre de listes transnationales.

- Une architecture institutionnelle à la portée des citoyens (réduction du nombre des commissaires, suppression du Conseil européen, un président élu au suffrage universel, etc....).
- Une sécurité et une défense commune (création d'un parquet européen en matière de terrorisme, création d'une force d'intervention militaire européenne, mise en place d'une représentation unique au siège des Nations Unies, création d'une force européenne de protection civile, intégration de toutes les forces de renseignement, mutualisation des moyens de production, de l'interopérabilité des équipements militaires, etc....).
- Une politique européenne de l'asile et de l'immigration s'appuyant sur des mesures communes, fortes et solidaires.



union européenne relance européenne

Désir commun de façonner l'avenir de l'Europe, un nouveau fil rouge

Dans l'arsenal des dispositions du nouveau traité européen, le président Forsythe a voulu saluer deux mesures phares impulsées par les jeunes et qui ont été au cœur du renouveau européen notamment :

- ❑ Le développement d'une approche européenne à long terme de la migration :
 - basée sur un nouveau modèle de coopération au développement centré sur le transfert de technologies, de connaissances et de compétences ;
 - soumise à des impératifs environnementaux ;
 - conjuguée à une politique commerciale européenne équitable et respectueuse des intérêts agricoles locaux ;
 - ancrée et combinée à un vaste programme d'éducation à vocation intergénérationnelle dénommé Back to school + initiative concrète, audacieuse et novatrice au service de

œuvre un projet simple et clair qui présentait une immense qualité, celle d'interdire à

renaissance européenne en devenant d'un seul coup un acteur à part entière dans le



la technocratie européenne de transformer le projet en monstre juridique.

Quand l'imaginaire collectif devient réalité

En cette année anniversaire du nouveau traité européen, John Forsythe a martelé dans l'hémicycle du Parlement

choix des orientations et la mise en œuvre du projet européen.

C'est aussi un tout jeune président qui vingt ans plus tôt mettait... l'Europe en marche vers sa destinée commune.

Oui... "il était une fois" ... un nouveau récit narratif d'une captivante Europe forte, unie et réconciliée avec ses citoyens

En ce début 2030 les vœux de bonnes et heureuses années prononcés par le président Forsythe sont pluriels, accessibles et durables : ce ne sont plus des étoiles filantes qui font formuler des vœux au président, la constellation des étoiles de l'Union suffit et brille désormais d'un nouvel éclat, plein de promesses.

HUBERT HEINE, HÉLÈNE DECOTTIGNY,
BALINT GYÉVAI, JULES BEJOT,
BENJAMIN DE VANSSAY
NOUS ALLONS LE FAIRE !

CES INFOS NE SONT PAS ENCORE D'ACTUALITÉ, DOMMAGE.

<http://bit.ly/2IVLh41>
<http://bit.ly/2GWNcbX>



l'apprentissage du projet européen et de ses valeurs au bénéfice de la jeune génération.

- ❑ la promotion d'une politique économique, bancaire et financière qui défend le citoyen au moyen d'une harmonisation fiscale et sociale ; la fédération européenne s'emparait enfin à bras le corps du volet social qui était mis désormais au cœur du débat européen de même que la lutte sans merci contre les dérives fiscales.

Le président Forsythe s'est félicité du rôle clef joué par la jeunesse qui selon lui a fait preuve de magnifique transgression, de rupture des habitudes et d'expression de pensées libres pour proposer et mettre en

européen : ' nous savions que l'Europe avait besoin de projets mobilisateurs et symboliques, mais nous avons découvert que la jeunesse s'est révélée plus que jamais une force d'initiative, de changement et de progrès' : elle s'est inscrite avec responsabilité, maturité et efficacité au cœur de la



QUELLE AMBITION POUR L'AUTORITÉ EUROPÉENNE DU TRAVAIL ?

La présentation du paquet de mesures en faveur de l'équité sociale de la Commission européenne, qui inclut une proposition de règlement pour la création d'une Autorité Européenne du Travail - AET - est maintenant d'actualité.

L'Institut Jacques Delors publie une réflexion et des propositions sur la définition de cette future agence européenne.

JEAN-PIERRE BOBICHON MEMBRE FONDATEUR DE SAUVONS L'EUROPE

Pour son auteure, Sofia Fernandes, chercheuse senior à l'Institut Jacques Delors, une Autorité européenne du travail devra servir à renforcer le respect des règles européennes en matière de mobilité, en dotant l'Union Européenne d'un rôle accru pour pallier les difficultés rencontrées par les autorités nationales pour détecter, prévenir et lutter contre les cas d'abus et de fraude qui se vérifient aujourd'hui en particulier dans le cas des travailleurs détachés. Mais sa mission sera aussi de faciliter la mobilité européenne, notamment en garantissant un meilleur accès à l'information pour les citoyens et les entreprises.

Dans ce document de 16 pages disponible en Français et en Anglais, Sofia Fernandes, explique que la future Autorité européenne du travail ne doit pas se borner à n'être qu'une plateforme d'échanges d'informations et de coopération.

Cette option, politiquement la plus facile et économiquement la moins coûteuse, ne répondrait pas aux tensions soulevées par la mobilité et au besoin de renforcer le marché européen du travail. Mais la nouvelle agence ne doit pas pour autant devenir une superbe inspection européenne. La doter d'un rôle contraignant sur les États membres, manque aujourd'hui de base juridique établie.

Entre ces deux écueils, Sofia Fernandes distingue quatre missions à confier à l'Autorité européenne :

- ❑ Faciliter la coopération administrative entre autorités nationales, y compris pour la résolution de litiges
- ❑ Offrir un centre d'expertise et de formation aux autorités nationales compétentes ;
- ❑ Lutter contre les abus à la législation sociale et du travail et soutenir des activités de contrôle conjoint trans-

frontière ;

- ❑ Fournir un guichet unique aux citoyens et aux entreprises pour l'accès aux informations relatives à la libre circulation des travailleurs et des services.
- ❑ Après la présentation par la Commission européenne (qui se situe bien dans un de ses rôles, comme force de propositions) créant une Autorité Européenne du Travail (AET) la balle est dans le camp du Conseil de l'Union européenne et du Parlement européen, en espérant qu'un accord puisse se concrétiser d'ici à la fin de l'année, pour une création effective de l'AET dès 2019.

Il faut espérer et surtout agir pour qu'il en soit ainsi.

Cette proposition concrète et dynamique



de la Commission va faire ressurgir d'importants clivages parmi les États membres comme le souligne Sofia Fernandes, dans les conclusions de ses propositions, à propos de la libre circulation des travailleurs et des services et plus largement sur les compétences de l'Union européenne dans le domaine social.

« Un manque d'enthousiasme est à attendre de certains gouvernements et notamment des pays d'Europe centrale et orientale » qui s'étaient déjà opposés en son temps à la révision de la directive des travailleurs détachés ».

Dans ce contexte politique tendu, il pas certains que l'AET voit le jour et dans cette

hypothèse, cette volonté pourrait se limiter à un accord minimum.

Pour éviter ce scénario peu ambitieux pour une nouvelle avancée possible de l'Europe sociale, trois pistes sont à réunir :

- ❑ Insister sur le double argumentaire en faveur de la création de l'AET : faciliter la mobilité et la rendre plus juste, et aussi garantir que ceci se traduise dans les missions qui seront fixées à l'AET ;
- ❑ Rappeler le coût de la non-création de l'AET, comme par exemple les défaillances actuelles dans des États membres, et notamment à l'Est de l'Europe, qui voient leurs populations exploitées par des employeurs sans scrupules, ou d'autres qui engagent en permanence une concurrence déloyale ;
- ❑ Suivre strictement la mise en place de l'AET avec ses prérogatives spécifiques, qui nécessite, dès que possible, une base juridique pour doter l'AET de pouvoirs contraignants.

Ce projet qui prend forme aujourd'hui, annoncé par le Président de la Commission européenne, lors de son discours sur l'état de l'Union en septembre dernier devant le Parlement européen peut contribuer à respecter un des objectifs de l'Union européenne, inscrit dans les traités pour être une « économie sociale de marché », sans équivalent dans le reste du monde.

« L'Autorité Européenne du Travail, doit avoir pour première ambition de traduire l'attachement des Européens à leur modèle social », conclut Sofia Fernandes.

Pour en savoir plus :

www.institutdelors.eu
<http://bit.ly/2lWiHj9>

BREXIT

Press statement by Michel Barnier following the latest round of Article 50 negotiations
Brussels, 19 March 2018

Extraits des principaux titres

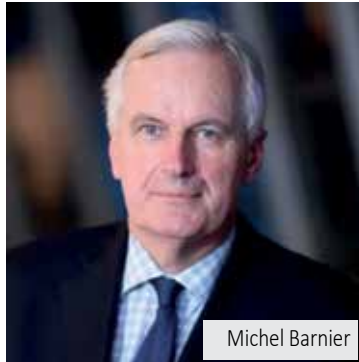
1. Nos discussions ces derniers jours ont permis de trouver un accord complet, je dis bien complet, sur la traduction juridique des points agréés en décembre sur les droits des citoyens et le règlement financier.

2. Nous avons trouvé un accord sur la période de transition sur laquelle le Conseil européen de décembre avait marqué un accord de principe à la suite de la demande de Theresa May dans son discours de Florence.

La transition sera d'une durée limitée (du 30 mars 2019, lendemain du Brexit, jusqu'au 31 décembre 2020) comme cela a été souhaité par le gouvernement britannique et par l'Union européenne. Pendant cette période, le Royaume-Uni ne participera plus aux processus de décision de l'Union européenne, simplement parce qu'il ne sera plus un État membre le 30 mars 2019.

3. Sur les autres sujets de la séparation :

- je veux souligner les progrès qui



Michel Barnier

ont été réalisés sur certains points comme la finalisation des procédures douanières, la circulation des produits et leur surveillance, les engagements du Royaume-Uni en matière nucléaire ou encore la protection des marques européennes.

- En revanche, les négociations devront se poursuivre sur d'autres sujets de la séparation, qui ne sont pas négligeables, en particulier les indications géographiques, la protection des données et la reconnaissance automatique des jugements.

4. Il nous reste à avancer – je l'ai dit nous ne sommes pas au bout de la route – sur deux points de divergence de la première importance : la gouvernance de l'accord de retrait et les questions liées à l'Irlande et l'Irlande du Nord.

...

"To conclude, I would like to say again that over the past few days, we have completed an essential part of the path towards an orderly withdrawal, on which we have been working – I have been working – since day one.

We are going to continue this work, by keeping in mind that all the points that I have just mentioned will form part of the same agreement and should therefore be agreed together. I would add that legal certainty on all of these points, including the transition, which forms part of this agreement, will only come with the ratification of the Withdrawal Agreement on both sides.

Nothing is agreed until everything is agreed."

Lire toute l'intervention :

<http://bit.ly/2HkayYC>





David Davis

David Davis, toujours positif a affirmé :
« **Nous sommes plus proches que jamais d'un bon accord entre le Royaume-Uni et l'UE** ».

Points concernant les pensionnés UE notamment résidents au Ru¹
Agreement has been reached on three important issues determining the future of EU pension(er)s in the UK in view of the country

Lire aussi

Mogens Peter Carl, ancien Directeur général de la DG Commerce sur les Échos Be :

« Pour le Brexit, il faudra trouver des accords transitoires »
<http://bit.ly/2HhINRC>

Extraits du PV commission du 28 mars

APPLICATION DE LA CONDITION STATUTAIRE D'ÊTRE RESSORTISSANT DE L'UN DES ETATS MEMBRES DE L'UNION AUX MEMBRES DU PERSONNEL QUI NE REMPLIRONT PLUS CETTE CONDITION EN RAISON DU RETRAIT DU ROYAUME-UNI DE L'UNION EUROPEENNE

La Commission a décidé de prendre les engagements suivants :

- dans le cas des fonctionnaires de nationalité britannique qui ne rempliront plus la condition d'être ressortissant d'un des Etats membres de l'Union à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'autorité investie du pouvoir de nomination n'utilise pas de son pouvoir discrétionnaire au titre de l'article 49 du statut des fonctionnaires, excepté lorsque cela est dûment justifié dans des cas spécifiques tels que des conflits d'intérêts ou en vertu d'obligations internationales ;
- dans le cas des agents temporaires ou contractuels de nationalité britannique qui ne rempliront plus la condition d'être ressortissant d'un des Etats membres de l'Union à la suite du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, la Commission est légalement tenue d'effectuer une analyse au cas par cas afin d'autoriser des exceptions dûment justifiées à l'exigence de nationalité prévue par le régime applicable aux autres agents ; la Commission s'engage toutefois à ce que l'autorité habilitée à conclure des contrats fasse un usage généreux et transparent de cette possibilité de dérogation ; son appréciation sera fondée sur l'intérêt du service.

leaving the E.U.

1. Article 106 of the draft agreement on the withdrawal of the United Kingdom from the EU explicitly confirms that pensions and other benefits received by former Officials (and former other servants) who entered the service of the EU before the end of the transition period (31.12.2020) will remain fully exempted of income tax in the UK;
2. Article 108 specifies that former Officials (and former other servants) shall be exempted from obligatory affiliation to and payment into national social security systems in the UK;
3. Article 135(2) states that the UK shall be liable for its share of the Union liability for the pensions and other employee benefits rights accrued on or before 31 December 2020.

1 Source Union syndicale service public européenne

Déjà assuré pour hospitalisation? **CONNEXION**

Cigna Eurprivileges

Fonctionnaires en activité - Affiliats | **Fonctionnaires à la retraite - AIACE** | Demandes de remboursement | Des questions?

Assurance accidents | Hospitalisation

Prolongez la couverture statutaire en cas d'accident après le départ à la retraite

Identique en tous points aux garanties offertes aux fonctionnaires en activité, l'assurance accidents collective vous garantit la même tranquillité d'esprit. Jetez un coup d'œil au tableau ci-dessous pour comparer cette assurance accidents spécifique à la couverture proposée par l'option 'Gros risques avec couverture accidents' de l'assurance hospitalisation.

DES QUESTIONS?

Suis-je couvert à l'étranger? Puis-je payer par domiciliation? Y a-t-il un délai d'attente? Nous avons la réponse à vos questions.

Assurance accidents | Gros risques avec couverture accidents

Lisez nos questions

LES «LITTLE THINGS» DE LA VIE APRÈS LE HARD BREXIT

Il est quasi-impossible pour l'opinion britannique de se faire une idée précise des effets concrets («little things») pour les citoyens des différentes options qui se présentent au Gouvernement de Mme May.

PAR JEAN GUY GIRAUD 13/04/18

Les notions d'accords d'association UE/UK (type Norvège, Canada, AELE, EEE ou autres) ou l'éventualité d'absence d'accord ("cliff hedge") sont - pour le public - des concepts théoriques dont les conséquences sur la vie quotidienne demeurent très vagues.

C'est précisément pour tenter de matérialiser ces effets que M. Richard Corbett - député européen britannique opposé au Brexit - a rassemblé dans le billet ci-joint¹ une longue série d'articles de presse (non populaire) sur cette question.

Les problèmes pratiques post Brexit

Ces articles illustrent les problèmes pratiques qui se poseront aux citoyens britanniques après la sortie du RU de l'UE dans les domaines suivants :

- la santé ;
- les voyages et vacances ;
- les transports ;
- l'agriculture et l'alimentation ;
- la culture et les loisirs ;
- le sport ;
- l'éducation ;
- la technologie ;
- le coût de la vie.

Certes, une bonne partie de ces « little things » pourrait être réglée dans l'hypothèse où l'accord final permettrait au Ru de **demeurer au sein du marché unique** — hypothèse que l'actuel Gouvernement a, jusqu'ici, catégoriquement rejetée.

C'est d'ailleurs probablement pour tenter de peser en faveur de cette option que M. Corbett s'efforce avec constance de matérialiser à l'intention du public ce que risquerait d'être « **la vie après le hard-Brexit** ».

Il n'en demeure pas moins que l'opinion britannique est très majoritairement prisonnière de l'information caricaturale fournie par la seule **presse populaire europhobe** qui domine le débat public. Europhobie étonnamment persistante et agressive dont les ressorts profonds mériteraient d'être, un jour, enfin élucidés.

BREXIT LAST NEWS

14/04/2018

Should we stay or should we go?

British MPs, celebrities and business leaders launched a campaign to call for a "people's vote" on any final Brexit deal¹ that is going to come out of the negotiations.

¹ <http://bit.ly/2qFVM3W>

¹ <http://bit.ly/2qFiCcM>



HOW ARE WE GOING TO GET FROM “THE EU HAS DECIDED” TO “WE HAVE DECIDED TOGETHER AT EU LEVEL”?

Unfortunately there is a widespread feeling that we are ordered and patronised by Brussels or “the EU”, as though it was a third party. One of the main reasons for this is that some of the media have taken up Euro-bashing and politicians at local, regional, and national levels like to award themselves positive news, decisions and short-term successes but blame unpleasant and deleterious decisions on ‘the EU’.

KARL JÖRG DOUHLIK

No matter how well intentioned, broad-based and comprehensive the information and communication efforts on the part of the EU institutions and their representatives are, they primarily extend the knowledge of the already converted or help students in their work. However, the bulk of uninterested people remain unaffected and unimpressed. EU opponents are given free passage to broadcast their views and promote their one-sided position unchallenged in local and national media. The traditional image of the state pyramid (fig. 1) is suitable to represent pictorially the current and the desired situations. Citizens are the basis of the pyramid. The first political level consists of our communities and cities. Most States are organised into regions while the top level of the pyramid



is the state itself.

Figure 1 : Staat = state Lokal = local Bürger = citizens

What were the fundamentally new ideas of Robert Schuman and the spirit of the Treaty of Rome? The state was not to be abolished or demoted to a region. On the contrary, all states were put into a new

“apex” with the expectation that at this level all members would prosper through far-sighted and consensus cooperation. Unfortunately, this has not been appreciated at all levels of the pyramid up to now and things will probably not change unless there is a fundamental rethink. Therefore, this new apex - the EU - is associated with a dictatorial perception (fig. 2). Also, the structure is unstable and is questioned again and again, sometimes fundamentally. Another consequence is the fact that information about and understanding of decisions arriving from above do not percolate down and the feeling is that the wishes of citizens are not recognised “above”. The result is the common saying: The EU has decided!



Figure 2 Die EU hat entschieden! = The EU has decided!

We must work to counteract all these misperceptions! To do so, the EU level must be fully integrated into the state pyramid without reducing or wanting to enlarge the underlying levels. This can only be achieved through a broadening of the base (fig. 3) which would also mean that citizens would have more direct access to decisions at the EU level. The European Citizens’ Initiative is already an important step in this direction.

The resulting free space at the side could be used to improve communication and interaction of all levels with each other and of course especially with the EU level. It is important to make the dividing line between the EU and national levels as permeable as possible in this integration. In this sense we should rethink the traditional concept of sovereignty transfer to the EU level into a new concept of shared or joint sovereignty. Decisions in the Council are taken by ministers who also have the political responsibility in their home countries. Joint decisions are foreseen and justified in domains where common action presumably renders better results. The MEPs are directly elected by the people and are politically accountable to their constituencies at the basis. This way citizens as well as national governments are both very closely connected to the EU level.



Figure 3 Wir haben gemeinsam entschieden! = We have decided together!

Below are some suggestions on how this desired state of affairs could be reached from the present position:

As previously mentioned, the integration of the national and the European level is achieved, first and foremost, by the Council and its participants, the Ministers. They are constantly faced with the dilemma of

europa the EU has decided

having to make far-sighted decisions at the EU level at the same time wanting to win elections at home. That's why, on the flight home from Brussels, they prefer to forget what they had just jointly decided and present a different picture to the domestic media. But frankly speaking: the main importance of the ministers is to defend in their political decisions the interests of their Ministry at EU level in an effort to balance the interests of other States and those of the EP. To emphasise this dual role, each Minister should include on his/her business card "Minister and Member of the Council of the European Union"! In addition, the same description should be included in the insert of any TV appearance of a Minister. Also, Ministers should regularly hold a press conference for the local media before they depart from Brussels.

It also would be helpful to publicise the voting behaviour of the Ministers in the Council and the representatives in the European Parliament in an appropriate medium in their home states (for example on the home page of the Commission Representation). Currently, this information is hard to find <http://bit.ly/2HdKUET> or is available only through a private provider: <http://www.votewatch.eu/>

Commission representatives in Austria worked for more than 10 years in order to secure the right for EU-delegates to speak in the national Parliament! Although this right is unfortunately underused it would be another important element!

Europe Day on 9 May should be made a public holiday, naturally instead of an existing national holiday! Or at least this day should be duly respected and appreciated by domestic political entities: extraordinary Councils of Ministers, statements by Parliament, Government and President. Flying the flag on public buildings, schools and other highly visible places (fig. 4) would also help!

Figure 4 Trams in Vienna flying the Viennese and the EU-flag the weeks around Europe Day

With only a few notable existing exceptions (fig 5), the media should clearly



also take their task of information politics seriously! It is significant that none of the Austrian tabloids have established a correspondent in Brussels!

EU Representation and the Ministry of Foreign Affairs, all local authorities are now invited to nominate an "EU Council". Today, almost half of all Austrian local authorities



Wann wird's endlich Frühling!?! - Sch... EU!	When is it finally going to be spring!?! Fuck EU!
Heinz Christian!! - Ich war's nicht, die EU...	Heinz Christian!! - It wasn't me, it was the EU!
Na geh! Die EU hat mich scho' wieder an'patzt!	Oh no! The EU's got me soiled again!
Brüssel	Brussels!
Stoppt DEN(*) EU Wahnsinn!	Stop THIS(*) EU madness!

Figure 5 Finally something to smile from an Austrian newspaper about 1998: Die EU war's! = It was the EU!

*THIS = blaming the EU for all and everything!! "This" written in small letters would mean: Stop the EU-nonsense!

The initiative "EU Councils" which started in Austria ten years ago is noteworthy and very successful. On the initiative of the

have taken up this offer. They receive regularly specially prepared information, logistical support for EU events, training seminars and opportunities for trips to Brussels.

<http://bit.ly/2qsZA8J>

The list of proposals remains open and is of course dependent on the situation in individual states. Generally, the language used should replace "The EU has/will/must decide" by "We have/should/must decide jointly at EU level"

With united and strong efforts we may be able to succeed in making common citizens and politicians more open and appreciative of the values of this great project!

RELANCE DE L'UNION : L'INCONNUE ITALIENNE

PAR PIERRE BLANCHARD

L'année 2017 nous a apporté son lot d'incroyables surprises politiques avec, entre autres, au sein de l'UE :

- ❑ le lancement de la procédure de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, appelée communément Brexit, entamée le 29 mars 2017 par la notification de l'article 50 du traité sur l'Union européenne ;
- ❑ la onzième élection présidentielle de la V^e République française les 23 avril et 5 mai 2017 mettant au pouvoir le Président Macron, soutenu par un nouveau parti « la République en marche », et la débâcle des autres partis traditionnels ;
- ❑ les élections fédérales allemandes (*Bundestagswahl 2017*) du 24 septembre 2017 qui, après les discussions entre les conservateurs (CDU/DSU) et les sociaux-démocrates (SPD) aboutissent le 7 février dernier à un contrat de coalition (GroKo), confié au Cabinet Merkel IV qui devient chancelière et entre en fonction le 14 mars. L'ancien Président du PE M. Schultz, devenu président du SPD, est contraint de se retirer de la formation du gouvernement!

Une fois bouclé le cycle électoral des trois grands E.M. de l'UE à 27 et les négociations avec le Ru lancées, il était prévu d'ouvrir formellement le processus de **la relance de l'Union** qui semblait recueillir un certain consensus après le choc de l'annonce du résultat du référendum britannique. A ce moment, le monde politique de l'Union européenne, dans la plupart des capitales et dans les institutions de l'UE attendait avec impatience le résultat des élections législatives italiennes du 4 mars 2018. La France, avec les propositions du nouveau président et -plus laborieusement- l'Allemagne semblaient disposées à jouer ensemble leur rôle avec l'Italie pour relancer le processus d'intégration toujours complexe et délicat, surtout à 27... C'est le « **moment européen** » que la presse évoque maintenant, c'est à dire la

fameuse « *fenêtre d'opportunité* » probablement seulement ouverte jusqu'à la fin de l'année 2018. Elle se matérialise par la simultanéité de plusieurs éléments clés

majorité, un évènement de ce début 2018 peut-être sous-estimé, notamment par les autres E.M. et la presse européenne. En effet, aucune des trois principales forces



favorables¹ dans la politique européenne, voire mondiale, tel un alignement rare de planètes. C'était décidément sans compter avec les résultats des élections italiennes qui laissent le Parlement et le Sénat sans

politiques n'est parvenue à obtenir la majorité absolue, rendant ainsi fort aléatoire la constitution rapide d'un gouvernement. Le « **Mouvement 5 étoiles** » arrive en tête et devient le premier parti avec près d'un tiers des sièges. Il est toutefois devancé par « **la Coalition de centre droite** » avec 37%²,

1 L'Allemagne et la France était d'accord, la Commission ouverte et plusieurs autres EM dont l'Italie plutôt favorables. Voir aussi le livre de Pierre Moscovici, avec un long chapitre sur ce sujet "Dans le clair-obscur surgissent les monstres" (Plon)

2 Selon la loi électorale en vigueur voulu par le centre gauche, le seuil de 40% obtenu par un parti ou une coalition de partis lui donne automatiquement une majorité à la chambre et/ou au Sénat avec la possibilité

union européenne inconnue italienne

mais au sein de laquelle, la « **Ligue** » triple son score et s'impose face à « **Forza Italia** » de S. Berlusconi. En fort déclin, le « **Parti démocratique** » de centre gauche du président du Conseil sortant **Paolo Gentiloni**, tout en restant le second parti du pays accuse un net recul. Son Secrétaire général et ancien président du Conseil **Matteo Renzi** a annoncé le lendemain sa démission. **En fait, ces résultats plongent non seulement le pays dans l'incertitude politique, mais ils bouleversent la donne européenne.**

C'est une percée historique dans l'UE et en Italie des forces « antisystèmes », eurosceptiques et d'extrême droite, majoritaires en voix et en sièges dans les deux chambres (Chambre des députés et Sénat).

Le 23 mars dernier, la législature a commencé rapidement comme prévu avec l'élection des présidents de la Chambre et du Sénat. Cela a été possible grâce à l'accord entre le « Mouvement 5 étoiles » et la « Coalition de centre droite » pour se partager les présidences : à savoir la Chambre au premier et le Sénat au deuxième. Cette entente conduira-t-elle à un gouvernement pour le moment improbable...?

Ce n'est pas la première fois que les résultats électoraux ne débouchent pas immédiatement sur une majorité de gouvernement. C'est en revanche la première fois que les partis -et un mouvement- arrivés en tête ont été primés par le ressentiment populaire vis-à-vis de l'immigration, par des promesses irréalistes au regard des contraintes économiques et sociales du pays³ et un euroscepticisme grandissant.

La constitution d'une majorité de soutien à un gouvernement est une affaire que le Président de la République, S. Mattarella,

de constituer le gouvernement. (La coalition de centre droit a obtenu 37% des suffrages)

3 Selon un magazine économique, depuis 1999 le PIB (à prix constant) n'a augmenté que de 10% mais l'inflation de 40%, le chômage à 11,2% en 2017 et beaucoup plus chez les jeunes au Sud, la dette publique atteint 2250 milliards avec plus de 131,6% du PIB et l'Italie doit supporter seule la plus grande partie de l'immigration méditerranéenne. L'Italie a 60 mios d'habitants avec une production industrielle de 20% plus élevée que la France.

devra arbitrer avec les deux nouveaux leaders : **Luigi Di Maio** (Mouvement. 5 étoiles) et **Matteo Salvini** (Ligue). Respectivement âgés de 31 et 46 ans, ils n'ont aucune expérience de gouvernement. Rien ou

d'une relance quelconque de l'UE que les vainqueurs méprisent... Un retour aux urnes en cas d'impossibilité de formation d'un gouvernement est tout aussi dramatique pour l'UE et la Zone Euro.

Avant la fin de l'année, l'Allemagne et la France pourront-elles avancer des propositions et les faire adopter avec l'Italie dans ces conditions ? De plus, que fera le reste de l'UE avec les quatre E.M qui sont ouvertement eurosceptiques (Visgråd) et auxquels l'Autriche -menée par une coalition gou-

vernementale avec l'extrême droite- fait les yeux doux notamment sur l'immigration et les questions budgétaires européennes ? Que fera-t-on avec l'autre groupe d'États membres, dit du « Nord », mené par les Pays-Bas qui envisage un plan de résistance à celui de « plus d'Europe » du président Macron ?

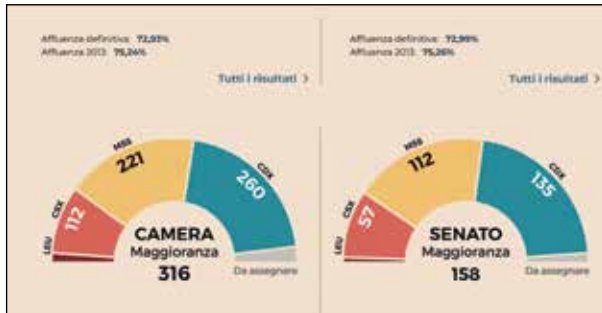
Il reste politiquement peu de temps avant les congés d'été et même après. L'Italie admettra-elle que c'est dans son intérêt de revenir dans le jeu... européen avec des idées précises et innovantes ?

Le contexte mondial, tant aux États-Unis qu'au Moyen-Orient reste critique, mais l'UE ne peut pas se permettre de rater ce « **moment européen** » qui ne repassera qu'après 2019/2020. Nous serons alors confrontés à de nouveaux obstacles et de nouvelles inconnues avec d'autres responsables des institutions (notamment un nouveau président de la Commission européenne, un nouveau PE, un nouveau Président du Conseil), sans oublier la finalisation de l'accord Brexit, les nouvelles perspectives financières pluriannuelles ; etc.

En conclusion

Les conditions d'alignement des planètes n'étant que très rarement réunies, les Institutions et notamment la Commission et les EM favorables à la relance UE ne peuvent pas rester passifs. Il leur incombe de démontrer que l'Union est la solution et non pas le problème.

Plus d'informations sur la politique italienne : <http://bit.ly/2H05DbR>



presque, pour le moment, ne les réunit, d'autant plus que la « Ligue » a triomphé dans le nord et la « Coalition » au sud avec des programmes singulièrement différents, voire incompatibles.

Pour la première fois dans l'UE, ces forces dites « antisystèmes », si elles s'entendent, sont en mesure de gouverner un des grands EM, sans l'appui des partis traditionnels affaiblis.

Gageons que c'est une première dont l'UE se serait bien passée. L'euroscepticisme ambiant s'était fait discret durant la campagne électorale, favorisant plutôt les programmes démagogiques, des mesures anti-immigration carrément xénophobes, ou encore des propositions de réformes populistes budgétairement insoutenables. A ce sujet Peter Carl Mogens⁴ disait dans une interview dans les ECHOS de mi-mars intitulée : « **L'Italie c'est plus grave que le Brexit** » : « *si l'on peut comparer le Brexit à une grippe passagère, le glissement de l'Italie vers l'euroscepticisme ressemble à une pneumonie, à traiter à fortes doses d'antibiotiques pour éviter des effets irréversibles...* ».

Quelles que soient les hypothèses envisagées pour gouverner, il n'y a, au moment de boucler ce VOX 109, pas de combinaison d'alliance politique interne menant à une Présidence du Conseil italien qui entende se situer dans le cadre européen actuel et, encore moins, dans celui de la préparation

4 Ancien Directeur Général de la DG Commerce à la Commission européenne.

Les informations publiées sur ces pages n'engagent que l'Office de gestion et liquidation des droits individuels (PMO) .
The Pay Master Office (PMO) alone is responsible for the information set out on these pages.

PMO NEWS

Factures des lunettes ou lentilles

De plus en plus d'opticiens ne renseignent pas les dioptries des verres de lunettes ou des lentilles sur la facture. Cela engendre malheureusement un refus de remboursement de la part du RCAM. En effet, pour être recevable, **la facture doit mentionner les informations suivantes :**

- le nom complet du client ;
- le détail des dioptries : type de vision (loin - près - multifocale) + puissance de correction pour chaque œil : sphère, cylindre, axe et addition («add») pour verres progressifs/multifocaux ;
- la date de l'achat ;
- le prix payé (pour achat de lunettes, la ventilation est obligatoire : prix de la monture et de chaque verre indiqués séparément) ;
- le nom complet de l'opticien (prestataire ou enseigne)

Besoin de plus d'information ?

Rendez-vous sur les pages du RCAM : <http://bit.ly/2IX3bU6> ou <http://bit.ly/2qAu5KO>

Bills for glasses or contact lenses

More and more opticians fail to indicate the dioptries of glasses or contact lenses on the invoice. This unfortunately leads to a refusal of reimbursement.

In order to be eligible, **the invoice must include the following information:**

- the patient's full name;
- dioptr details: type of vision (far – near – multifocal) + corrective strength for each eye: sphere, cylinder, axis and addition (“add”) for progressive/multifocal lenses;
- date of purchase;
- the price paid (for the purchase of glasses, the price of the frame and of each lens) has to be indicated separately);
- the full name of the optician (provider or trade name).

Need more information?

Please visit the JSIS thematic pages '<http://bit.ly/2H1AoNw>' or '<http://bit.ly/2qAu5KO>'.

La prescription médicale électronique de médicaments en Belgique

Au printemps 2018 (date à confirmer par les autorités belges), la **prescription médicale électronique** de médicaments, mise en place petit à petit en Belgique depuis début 2017, **devient la règle.**

De quoi s'agit-il ?

Au lieu de rédiger une prescription de médicament sur papier, votre médecin introduira les médicaments prescrits dans un système informatique partagé avec les pharmaciens. Dans un premier temps, vous recevrez **une «preuve papier» qui contient un code barre.** Vous présenterez ce code barre à la pharmacie qui vous délivrera les médicaments.

La «preuve papier» disparaîtra progressivement. A ce moment, pour accéder à la prescription électronique, le pharmacien lira tout simplement votre numéro de registre national figurant sur la puce de votre pièce d'identité.

Aujourd'hui, tous les types de pièce d'identité disponibles en Belgique ne possèdent pas –encore- la puce nécessaire pour ce système. **En attendant que tout le monde soit «équipé» de cette carte à puce, la pres-**

cription papier restera possible.

Concrètement

- Vous avez une carte d'identité belge.** Tout est en ordre pour vous. Idem pour **vos enfants** qui ont soit la **carte ISI+** si moins de 12 ans ou la **carte Kids-Id** pour les plus de 12 ans.
- Vous avez une carte d'identité d'étrangers de type A, B, C, D, E, F, F+, H.** Ces cartes contiennent aussi votre numéro de registre national sur une puce. Tout est en ordre pour vous.
- Vous avez une carte d'identité «spéciale».** Cette carte ne possède pas (encore) de puce, elle n'est donc pas compatible avec le nouveau système de prescription électronique. En attendant qu'une adaptation des cartes ou du système soit mise en œuvre, vous continuerez simplement à bénéficier de la prescription papier, comme toujours. Des négociations sont en cours entre la DG HR et les autorités belges compétentes, vous serez informés en temps utile d'une évolution de ce dossier.

Notez que **vous avez toujours le choix de restituer votre carte spéciale** et de vous enregistrer à la maison communale directement pour **obtenir une carte d'étranger.**

Vous êtes de passage ou vous venez d'arriver ?

Vous n'avez pas ou pas encore l'un des documents cités ci-dessus. Pas de problème vous recevrez une prescription papier, comme «avant». En novembre 2017 les services belges responsables de ce projet nous ont confirmé qu'à ce jour le système mis en place «bloque» parfois l'accès des patients qui ne sont pas couverts par l'INAMI (l'Institut national d'assurance maladie-invalidité). Ce point doit être résolu prochainement.

À propos des pièces justificatives

Rien ne change pour les pièces justificatives à joindre à vos demandes de remboursement. En effet, le nom du médecin prescripteur continuera à apparaître, comme avant, sur le reçu officiel et original du pharmacien (modèle 704 / annexe 30 / BVAC pour la Belgique).

The electronic medical prescription

Sometime in the spring of 2018 (date to be confirmed by the Belgian authorities), the **electronic medical prescription** for medicines – which since the beginning of 2017 has been gradually introduced in Belgium – **will become the norm.**

What is the electronic medical prescription?

Instead of writing a medical prescription on paper, your doctor will enter the prescribed medicines into a computer system shared with pharmacists. As a first step, you will receive a **paper proof which includes a barcode.**

You will present this paper to the pharmacist who will deliver the medicines.

The “paper proof” will gradually disappear.

At the moment, in order to access the electronic prescription, the pharmacist simply reads your national registration number which appears on the chip of your identity document.

Today, not all the identity documents in Belgium have the chip necessary for this system. **Until everyone is ‘equipped’ with**

such a chip card, the paper prescription will remain possible.

What does this mean for you?

- ❑ **You have a Belgian identity card.** Everything is in order for you. The same applies for your **children** if they have **either the ISI+ card** for those less than 12 years old, or **the Kids-Id card** for those older than 12.
- ❑ **You have a ‘foreign’ identity card, type A, B, C, D, E, E+, F, F+, H.** These cards also contain your national registration number on a chip. Everything is in order for you.
- ❑ **You have a ‘special’ identity card.** This card does not have the chip (yet), it is therefore not compatible with the new electronic prescription system. Until these cards or the system are changed, you will simply continue to make use of the paper prescription. Negotiations are in progress between DG HR and the competent Belgian authorities and you will be informed in due course of the developments.

You also have the **choice to give your special card back** and to register at the town hall in order **to obtain a foreign card.**

Are you visiting or have you just arrived?

You don’t have one of the documents mentioned above (yet)?

Don’t worry!

You will receive the usual paper prescription, as before. In November 2017 the Belgian services responsible for this project confirmed that to date the new system ‘blocks’ the access for patients not covered by INAMI, the Belgian national social security institute.

This issue should be resolved shortly.

Supporting documents

Nothing changes for the supporting documents to be attached to your claim for reimbursement.

The name of the prescribing physician will continue to appear, as before, on the receipts or invoices from your pharmacist (model 704 / annex 30 / BVAC) for every medicine).

Injection intra articulaire à base d'acide hyaluronique

Comme Suite aux dernières méta-analyses scientifiques, le Conseil médical a classifié les injections intra articulaires à base d'acide hyaluroniques comme produits non fonctionnels étant donné l'absence de validation scientifique du rapport bénéfice/risque de ces produits.

Intra articular hyaluronic acid injections

Following the latest scientific meta-analyses, the Medical Council has classified intra-articular injections based on hyaluronic acid as non-functional products, given that the risk/benefit balance of these products has not been scientifically validated.

SYSPER Pensions

Depuis le 28 novembre 2017, la Commission européenne met à la disposition des pensionnés des Institutions et Agences européennes disposant déjà d'un compte EU Login, un nouveau portail d'informations appelé SYSPER Pensions.

Le lancement se fait progressivement en fonction de la date d'échéance de la déclaration bisannuelle. Une communication personnelle de la part du Directeur du PMO est envoyée par e-mail pour informer les pensionnés concernés de l'ouverture de

leurs accès. L'ouverture du portail à tous les pensionnés est prévue pour très bientôt. **Sysper Pensions** permet de consulter et d'imprimer les bulletins de pension pour l'année 2018 et 2017 (les années antérieures ne sont pas disponibles en ligne) et d'envoyer les déclarations bisannuelles. L'envoi papier de ces documents est néanmoins toujours assuré.

Le prochain module, qui sera mis à disposition très bientôt, permettra de télécharger et d'imprimer la même version de l'attestation fiscale que celle reçue en

version papier. Il sera également possible de générer les attestations relatives au pays d'imposition, dans la langue de son choix, sans montant ou avec les montants. Seules les attestations de l'année 2017 seront disponibles en ligne.

ATTENTION : les pensionnés du Parlement européen, de la Cour de justice de l'UE et du Comité économique et social européen n'étant pas concernés, l'onglet « Déclaration de vie » et « Attestations fiscales » n'apparaîtront pas dans leur SYSPER Pensions.

Un espace d'accueil où poser vos questions sur l'assurance maladie

A Bruxelles

APPEL TÉLÉPHONIQUE :

Nous vous invitons à sélectionner le numéro qui correspond au secteur approprié en préparant toutes les informations qui pourraient être utiles pour le traitement de votre appel, comme votre numéro personnel, le numéro de référence de la demande de remboursement ou du décompte.

Demande de remboursement / décompte / Droits d'affiliation / couverture / Autorisation médicale (devis dentaire, autorisation préalable, reconnaissance maladie grave) / frais funéraires / article 72§3

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: +32 2 29 97777

Demande de prise en charge et avances

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: +32 2 29 59856
Et uniquement pour les demandes urgentes (= hospitalisation le jour même):
Du lundi au vendredi de 14h à 16h
Tél: +32 2 29 59856

Demande d'attestation de couverture ou affiliation couverture famille /attestations Vlaamse Zorgkas

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: +32 2 29 58037

Médecine préventive

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: +32 2 29 53866

Accidents / maladie professionnelle

Du lundi au vendredi de 9h à 16h00
Tel: +32 2 29 60595

ACCUEIL DES VISITEURS :

Adresse: bâtiment MERO Avenue de Tervueren 41 B-1040 Bruxelles
Horaires: Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 (sans rendez-vous)

Au Luxembourg

APPEL TÉLÉPHONIQUE :

Demande de remboursement / décompte

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: + 352 4301 36100

Droits d'affiliation / couverture

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: + 352 4301 37201 / 36015 / 30160

Demande d'autorisation médicale (devis dentaire, autorisation préalable, reconnaissance maladie grave)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: + 352 4301 37843 / 35428 / 34513 / 32350

Demande de prise en charge

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h
Tel: + 352 4301 36103 / 36406

Médecine préventive

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30
Tel: + 32 2 295 38 66

Accidents et maladies professionnelles

Lundi au vendredi de 9h à 16h
Tel: + 32 2 29 60595

ACCUEIL DES VISITEURS :

Adresse: Bâtiment Drosbach, DRB B2 / 085
Horaires: Lundi au vendredi de 14h à 16h sans rendez-vous

A Ispra

APPEL TÉLÉPHONIQUE :

Demande de remboursement / décompte / droits d'affiliation / couverture

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tel: + 39 0332 78 57 57

Demande d'autorisation médicale (devis dentaire, autorisation préalable, reconnaissance maladie grave)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tel: + 39 0332 78 57 57

Demande de prise en charge

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 - Tel: +39 0332 78 99 66, Fax: +39 0332 78 94 23
Email: PMO ISPRA PRISE EN CHARGE

Médecine préventive

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 - Tel: + 32 2 295 38 66

ACCUEIL DES VISITEURS :

Adresse: PMO6 Ispra - Bâtiment 73 – Entrée principale
Horaires: Le vendredi de 10h30 à 12h30 sans rendez-vous

A reception area where to ask questions about health insurance

In Brussels

ON THE PHONE:

We ask you to select the number which corresponds to the appropriate sector and to prepare all the information which may be useful for the handling of your call, such as your personnel number, the reference number of the reimbursement request or the account sheet.

Reimbursement / account sheet / membership / coverage / medical authorization requests (dental estimate / prior authorization / serious illness recognition) / funeral allowance special reimbursement (art. 72§3)

From Monday to Friday from 09:30 to 12:30 - Tel: +32 2 29 97777

Direct billing:

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30 - Tel: +32 2 29 59856
And only for urgent direct billing requests (for a same-day hospitalisation):

From Monday to Friday from 14:00 until 16:00 - Tel: +32 2 29 59856

Request for certificate of cover or membership family cover / Vlaamse Zorgkas certificate

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30 - Tel: +32 2 29 58037

Health screening programme

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30 - Tel: + 32 2 29 53866

Accidents and occupational diseases

From Monday to Friday from 09:00 until 16:00 - Tel: + 32 2 29 60595

WELCOME OFFICE:

Address: Building MERO - Avenue de Tervueren 41, B – 1040 Bruxelles

Opening hours: Monday to Friday from 9:30 until 13:00 without appointment

In Luxembourg

ON THE PHONE:

Reimbursement / account sheet

From Monday to Friday from 09:30 to 12:30 -
Tel: + 352 4301 36100

Membership / coverage

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30 -
Tel: + 352 4301 37201 / 36015 / 30160

Medical authorisation requests (dental estimate / prior authorisation / serious illness recognition)

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30 -
Tel: + 352 4301 37843 / 35428 / 34513 / 32350

Direct billing

Monday to Friday from 09:30 until 12:30 and from 14:00 until 16:00

Tel: + 352 4301 36103 / 36406

Health screening programme

From Monday to Friday from 09:00 until 12:30

Tel: + 32 2 295 38 66

WELCOME OFFICE:

Address: Drosbach building, DRB B2 / 085

Opening hours: from Monday to Friday from 14:00 to 16:00 without appointment

In Ispra

ON THE PHONE:

Reimbursement / account sheet / membership / coverage

From Monday to Friday from 09:30 to 12:30
Tel: + 39 0332 78 57 57

Medical authorisation requests (Dental estimate / Prior authorisation / Serious illness recognition)

From Monday to Friday from 09:30 until 12:30
Tel: + 39 0332 78 57 57

Direct billing

From Monday to Friday from 09:00 until 12:30 and from 14:00 until 16:00 - Tel: +39 0332 78 99 66, Fax: +39 0332 78 94 23

Email: PMO ISPRA PRISE EN CHARGE

Health screening programme

From Monday to Friday from 09:00 until 12:30 - Tel: + 32 2 295 38 66

WELCOME OFFICE:

Address: PMO6 Ispra - Building 73 – Main entrance

Opening hours: Fridays from 10:30 until 12:30 without appointment



AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

12.000 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et tous les organes



Le Président
9/18

Bruxelles, le 29 janvier 2018

Monsieur Günther OETTINGER
Membre de la Commission
BERL – 1049 Bruxelles
(Par courriel)

Monsieur le Commissaire,

L'Association Internationale des Anciens de l'Union européenne (AIACE) regroupe dans 15 sections nationales 12.000 membres parmi les 23.000 anciens de l'Union européenne. En tant qu'organisation représentative, elle a conclu un accord avec la Commission. La dernière version de cet accord, signée le 29 février 2008, stipule dans son article 3 que la Commission prend en considération les avis de l'AIACE dans les domaines qui affectent les intérêts des pensionnés et que l'AIACE est invitée aux réunions du dialogue social à cet égard.

Lors de la réunion que vous avez tenue le 19 décembre 2017 avec l'ensemble des organisations syndicales et professionnelles (OSP) représentatives, vous avez invité ces organisations à faire part à l'Administration de leurs suggestions concernant le prochain Cadre financier pluriannuel de l'U.E. et notamment concernant la rubrique 5 (Administration). Ces suggestions seraient destinées à vous être présentées en vue d'une prochaine réunion du dialogue social que vous avez l'intention de convoquer à une date ultérieure. Cette affaire a été rappelée aux OSP par la Directrice générale des ressources humaines et sécurité, Madame Irène SOUKA, dans une note adressée aux OSP en date du 19 janvier 2018.

L'AIACE considère qu'elle est directement concernée par les discussions au sujet du cadre financier pluriannuel et notamment de la rubrique 5 (Administration). Elle regrette de ne pas avoir été invitée à la réunion du 19 décembre 2017 et espère qu'elle sera invitée à l'avenir aux réunions futures conformément à notre accord de 2008 avec la Commission. Dans votre discours du 8 janvier 2018, vous avez mis en évidence les difficiles problèmes budgétaires à résoudre dans les prochains mois et années. A juste titre, vous avez souligné que vos réflexions restent encore provisoires. En effet, les conséquences du Brexit et de la réforme de l'U.E. et de la zone Euro, suite aux suggestions de la Commission et du Président français, E. Macron, ne sont pas encore clairement prévisibles.

Toutefois, il est probable que le Conseil risque de s'attaquer, une fois de plus, à notre régime de pension dans le cadre de ces discussions budgétaires. En effet, le 19 décembre 2016, le Conseil, en point A, a adopté une conclusion (Doc 14834/16) qui « charge la Commission » d'assurer un suivi de l'évolution du coût des pensions...et de proposer des mesures politiques appropriées...afin d'assurer « la viabilité du régime ».

Parmi les mesures à envisager, le Conseil mentionne notamment l'augmentation de l'âge du départ à la retraite, le taux d'accumulation des pensions et la contribution des fonctionnaires actifs qui couvre actuellement 1/3 du coût du régime de pension.

Cette demande du Conseil a été faite suite à un rapport de l'Office Statistique que le Conseil avait demandé après la dernière révision du Statut et que la Commission lui avait transmis en août 2016 (doc SWD (2016) 268 final). Ce rapport confirme que notre régime de pension actuariel se trouve en permanence en équilibre financier du fait que les contributions salariales et patronales sont actualisées, si nécessaire annuellement, afin de couvrir la valeur actuelle des droits de pension acquis dans la même année.

Il y a lieu de souligner que ceci signifie qu'à tout moment les dépenses de pension sont couvertes par les contributions retenues auparavant dans le budget. Notre régime de pension est donc viable tel qu'il a été conçu. En effet, contrairement à la situation où les contributions salariales et patronales auraient été placées en dehors du budget, dans un fonds sur les marchés financiers (tel que c'était le cas en ce qui concerne le fonds de pension de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier « CECA »), le Statut de 1962 maintient ces contributions dans le budget. Ceci met le régime en dehors des aléas des marchés financiers et conduit à des économies budgétaires importantes qui diminuent les contributions nationales au budget et réduisent, en fin de compte, les dettes publiques des pays membres. Ce mécanisme n'est souvent pas bien

pris en compte par les experts budgétaires nationaux qui voient surtout les dépenses courantes annuelles de pension. Le maintien des contributions au budget au lieu de les placer dans un fonds sur les marchés financiers constitue en quelque sorte un prêt aux pays membres dont la valeur actuelle accumulée correspond à la valeur actuelle totale des droits de pension acquis au cours des années. Suivant un taux d'intérêt réaliste retenu pour calculer cette valeur actuelle, le gain des pays membres peut être évalué à plusieurs dizaines de milliards d'euro. La contrepartie de cet avantage des pays membres est la garantie inconditionnelle du paiement des pensions à leur échéance tel que prévu par l'article 83 du Statut.

Du fait des révisions du Statut en 2004 et 2014 (concernant l'augmentation de l'âge de la retraite, la diminution du taux d'accumulation des pensions, la politique de recrutement – y compris le recrutement des agents contractuels – etc.), d'importantes économies budgétaires supplémentaires sont réalisées chaque année. Eurostat estime que suite aux mesures de 2014, elles atteignent 642 millions d'euro en 2064 et sur la période de 2014 à 2064 elles s'accumuleraient à 19,23 milliards d'euro. Avec le murissement de notre régime de pension, l'étude d'Eurostat aboutit à un accroissement annuel moyen de la dépense budgétaire totale de pensions de seulement 0,5% p.a. de 2014 à 2064 (+1,46% p.a. de 2014 à 2046 et de -1,1% p.a. de 2046 à 2064).

En termes de dépenses de pension totales par tête de pensionné, l'étude met en évidence une diminution de 43,15% de 2014 à 2064 (ou -1,12% p.a. en moyenne). La détérioration des perspectives de carrière et de pension se reflète déjà dans la baisse du taux des contributions salariales et patronales totales, nécessaire pour assurer l'équilibre actuariel du régime, de 34,8% en 2010 à 29,4% des traitements de base depuis 2016. **En fait, ces économies décidées déjà maintenant sur les cotisations à la pension représentent, avec 5,4% des traitements de base, plus que la cotisation totale à notre assurance maladie de 5,1% des traitements de base, qui est restée inchangée depuis les années 1990.**

Il y a lieu de souligner que compte tenu de la contrainte des droits acquis, ces économies dans le régime des pensions ont été obtenues dans une large mesure aux dépens des nouveaux recrutés (et notamment aussi des agents contractuels).

Ceci implique un traitement inégal du personnel et une perte d'attractivité considérable du service public européen pour l'avenir ! Cette évolution devrait plutôt être inversée qu'aggravée encore plus !

Ces quelques considérations mettent clairement en évidence que la mise en œuvre de la demande du Conseil du 19 décembre 2016, dans le cadre des perspectives budgétaires pluriannuelles 2021 à 2027, n'est pas justifiée et implique un potentiel de conflit considérable.

Si jamais la Commission voulait accepter cette demande du Conseil, elle se trouverait devant un choix difficile : soit de détériorer encore l'attractivité du service public européen pour l'avenir (et de gérer son personnel soumis à plusieurs statuts différents), soit de ne plus respecter les droits acquis du personnel en place.

Ces considérations mettent également en évidence l'intérêt des anciens et ainsi de l'AIACE de suivre de très près ces discussions dans le cadre du dialogue social. L'AIACE aimerait bien connaître votre appréciation de ces observations. Pour la suite des réflexions, elle est disposée à fournir des analyses utiles et des avis plus détaillés dans ces domaines.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de notre haute considération.

Francis Wattiau
Président ff
Signé

Ludwig Schubert
Président d'honneur
Signé

Copies : Mme Irène SOUKA, Directrice Générale des Ressources humaines et de la Sécurité de la Commission européenne
Les OSP

GÜNTHER H. OETTINGER
MEMBRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 10. 04 2018
MHo/cw Ares(2018)s_1232843

MM. F. Wattiau et L. Schubert
Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne
105, Avenue des Nerviens
1049 Bruxelles



Messieurs, *Avec plaisir!*

Par votre courrier du 29 janvier 2018, vous avez souhaité attirer mon attention sur la prochaine négociation du Cadre Financier Pluriannuel (CFP) et les enjeux qui y sont attachés.

Tout d'abord, permettez-moi de préciser que la rencontre du 19 décembre 2017, que vous évoquez dans votre courrier précité, s'inscrivait dans le cadre des réunions structurées qui se tiennent périodiquement avec l'ensemble des Organisations Syndicales et Professionnelles (OSP) en vue de permettre un échange de vues régulier avec ces dernières.

Par ailleurs, je vous remercie de votre contribution et de vos commentaires faisant suite au rapport d'Eurostat de 2016 sur les incidences budgétaires de long terme du coût des pensions de l'UE. Comme vous le soulignez justement, il s'agit d'une étude *ad hoc* réalisée à la demande du Conseil qui conclut notamment au caractère pérenne et équilibré du régime de pensions de l'UE fondé sur l'équilibre actuariel. Le Conseil a d'ailleurs relevé que cette étude fournit une évaluation objective et réaliste des éléments ayant un impact significatif sur les dépenses.

S'il est vrai que le Conseil invite, dans ses conclusions, la Commission à assurer le suivi et à rendre compte de l'évolution du régime de pensions de l'UE, il est à noter que cette demande s'inscrit dans le cadre statutaire institué par le co-législateur à l'occasion de la réforme de 2013, qui prévoit certaines obligations de suivi et des rapports au Conseil et au Parlement européen¹. A ce titre, la Commission présentera dès cette année un rapport intermédiaire avant de rendre en 2022 un rapport d'évaluation relatif à l'équilibre actuariel du régime des pensions.

En tout état de cause, les discussions actuelles concernant le CFP n'ont pas vocation, en l'état, à conduire à une révision des règles en matière de pension. Dans ce cadre, je tiens à souligner l'importance que j'accorde au maintien de l'attractivité de la fonction publique européenne, un régime de pensions pérennisé ne peut qu'y contribuer.

Enfin, je voudrais rappeler le rôle important de partenaire que détient l'AIACE vis-à-vis de la Commission en ce qui concerne les questions et problématiques intéressant le personnel pensionné et souhaite, dans ce cadre, vous remercier à nouveau pour votre contribution.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute considération.

¹ Voir notamment l'article 14 de l'annexe XII ainsi que l'article 77 du statut.

AFFAIRE T-530/16

AUDIENCE AU TRIBUNAL DE LUXEMBOURG

LUDWIG SCHUBERT ET ALIA CONTRE LA COMMISSION EUROPÉENNE
PARTIES INTERVENANTES : CONSEIL DE L'UE ET PARLEMENT EUROPÉEN

RAPPORT DE LUDWIG SCHUBERT (28.02.2018)

Contexte

- ❑ Affaire T-530/16 : Recours, introduit contre la Commission en tant que AIPN par des fonctionnaires et pensionnés de la Commission attaquant l'adaptation des rémunérations et pensions pour les années 2011 (0 % au lieu de 1,7 % selon la 5^e Méthode) et 2012 (0,8 % au lieu de 1,7 % selon la 5^e Méthode). Ce recours a été soutenu et financé par les OSP et l'AIACE ainsi que par la SFPE.
- ❑ Un autre recours similaire a été introduit par des fonctionnaires et pensionnés du Conseil contre le Conseil et a été traité en audience l'après-midi du même jour.
- ❑ Le Tribunal est représenté par trois juges : Président, Juge rapporteur et un 3^e Juge ainsi que les représentants du Greffier.
- ❑ Les requérants¹ sont représentés par : Me Christophe Bernard-Glanz, Me Nathalie Flandin et Stéphane Rodrigues et Me Michela Velardo pour le recours contre Le Conseil.
- ❑ La Commission, le Parlement et le Conseil sont représentés par des fonctionnaires de leurs Services juridiques.
- ❑ L'AIACE internationale est représentée à l'audience par Ludwig Schubert et Erik Halskov.
- ❑ Les OSP sont représentées par quelques représentants de Luxembourg et de Bruxelles.

L'intervention de nos avocats

Les Avocats ont présenté leurs commentaires au sujet des sept moyens juridiques qu'ils avaient soulevés contre les décisions en matière de rémunération et pensions pour les années 2011 et 2012 et ont

¹ Au nombre de sept dont trois pensionnés : Ludwig Schubert et Pierre Blanchard soutenus par l'AIACE



contesté les arguments avancés dans les mémoires en défense de la Commission (et, comme parties intervenantes, du Conseil et du Parlement). Les arguments principaux peuvent se résumer comme suit :

- ❑ Si l'arrêt de la Cour du 19 novembre 2013 (affaire C-63/12) admet que le Conseil puisse décider seul que la clause d'exception (Article 10, Annexe XI de l'ancien Statut de mai 2004) s'applique, une telle décision doit néanmoins être motivée sur la base de l'article 10 de l'annexe XI du Statut en vigueur à l'époque : elle doit se fonder sur les données objectives fournies par la Commission et elle doit justifier pourquoi dans la période de référence, il s'agit d'une détérioration « **grave et soudaine** » de la situation économique et sociale dans l'UE. Des propos génériques faisant référence à « la crise », empruntés aux médias (le terme « crise » ne figure pas dans le Statut) ne sont pas suffisants à cet égard.

- ❑ Si l'arrêt de la Cour du 19 novembre 2013 admet que le Conseil dispose

d'une marge d'appréciation relativement large, cette marge ne concerne pas la question de savoir s'il y a une détérioration « **grave et soudaine** » de la situation économique et sociale dans l'UE, mais concerne seulement la nature des mesures à prendre, une fois que l'application de l'article 10, dite la clause d'exception, de l'annexe XI de l'ancien Statut, a été décidée en bonne et due forme.

Intervention de Ludwig Schubert

Lors du débat, le Président du Tribunal après m'avoir plusieurs fois interpellé m'a demandé de venir à la barre pour expliquer les aspects économiques du dossier².

De ces données économiques³, on pouvait

² Cette initiative du Tribunal demandant à un requérant de témoigner lors de l'audience est un fait très rare et une reconnaissance de la compétence en matière économique de Ludwig Schubert (Note de la rédaction VOX)

³ De plus amples détails sur ces données économiques se trouvent dans l'encadré.

conclure qu'il n'y avait en aucun cas une détérioration grave et soudaine de la situation économique et sociale, ni en 2011 ni en 2012, mais un ajustement classique après la récession de 2009 qui, elle, n'était nullement provoquée par un dérapage des salaires. Le blocage nominal des rémunérations et pensions supplémentaire en 2013 et 2014, hors Méthode, met en évidence la volonté du Conseil qui était d'abaisser le niveau relatif du pouvoir d'achat du Service public européen plutôt que d'appliquer des principes retenus dans les accords sur les Méthodes successives et qui avaient été confirmés par la sixième Méthode décidée en 2013.

Conclusions

Les arguments avancés par nos avocats et par moi-même ont conduit les juges à interroger de manière intense le représentant du Conseil.

Il faut notamment retenir la question de savoir si l'interprétation exagérée par le Conseil de sa marge d'appréciation en matière d'application de la clause d'exception ne signifie pas que le Conseil peut décider ce qu'il veut sans tenir compte de l'avis de la Commission et des données objectives fournies par elle, ainsi que des textes statutaires.

En ce qui concerne les arguments économiques, les juges ont demandé pourquoi le Conseil ne les a pas pris en considération. Dans sa réponse, le représentant du Conseil a fait valoir à plusieurs reprises le « climat politique » au Conseil. La réponse des juges laissait entendre qu'il s'agissait d'appliquer les dispositions statutaires et non pas de satisfaire un certain climat politique dans des délégations des États membres.



Dans l'ensemble, le déroulement de cette audition peut être considéré comme tout à fait positif. Il y a lieu de souligner l'effort authentique des juges pour comprendre les arguments des uns et des autres.

Toutefois, à ce stade, il est impossible de préjuger de la teneur de l'arrêt que le tribunal émettra dans les prochains mois... !

Résumé des arguments économiques développés par Ludwig Schubert

- ❑ L'UE a connu une récession importante de son Produit intérieur brut (PIB) en 2009 (-4,3 % selon les dernières statistiques). Cette récession n'a pas été provoquée par un dérapage de l'évolution salariale, mais par de graves dérégulations dans les marchés financiers sur le plan mondial déjà en 2008. Le déficit public en 2009 (-6,6 % du PIB) était une conséquence non seulement de la récession, mais aussi des dépenses publiques supplémentaires, faites pour stabiliser la demande macro-économique. Le maintien et l'accroissement des salaires en 2009 avaient également un effet stabilisateur immédiat sur la situation économique.
- ❑ Toutefois, après la perte de PIB en 2009, un ajustement devait se faire dans les années suivantes. Cet effet s'est produit de manière classique : le PIB s'est redressé immédiatement à partir de 2010 (+2,1 %) et 2011 (+1,7 %) ; après une hésitation en 2012 (-0,4 %), le redressement du PIB s'est poursuivi en 2013 (+0,3 %) et en 2014 (+1,8 %) ; en 2014 la perte de 2009 était largement compensée et l'évolution favorable s'est poursuivie en 2015 (+2,3 %), 2016 (+1,9 %) et 2017 (+2,3 %).
- ❑ Une évolution également favorable s'est produite en matière de déficit public qui de -6,6 % du PIB s'est réduit à -4,6 % en 2011, -4,2 % en 2012, -3,3 % en 2013 et -3,0 % en 2014. Dans l'année 2017, le déficit public dans l'UE se situe à -1,2 % du PIB.
- ❑ L'évolution salariale dans les administrations centrales des pays membres, reflétée pour Bruxelles/Belgique par l'ancienne Méthode du Statut de 2004, se situe de manière classique dans ce processus d'ajustement. Déjà en 2010 la Méthode a indiqué une augmentation nominale de seulement 0,1 % et une perte de pouvoir d'achat de -2,2 %, ainsi la clause d'exception n'avait pas été appliquée ! En 2011 et 2012, l'accroissement nominal était chaque fois 1,7 % ce qui correspondait en pouvoir d'achat à -1,8 % en 2011 et à -1,1 % en 2012. La Méthode indiquait ainsi également des pertes de pouvoir d'achat sensibles dans ces deux années. De cette manière, en 2012, la perte de pouvoir d'achat d'environ -5 % résultant de la Méthode de 2010 à 2012 dépassait nettement l'ampleur de la récession du PIB de 2009 (-4,3 %). Du fait de l'application incorrecte de la Méthode en 2011 et 2012 et du fait du blocage nominal des rémunérations et pensions en 2013 et 2014, la perte totale de pouvoir d'achat des pensionnés de 2010 à 2014 s'élève à presque 10 %. Pour les actifs elle est encore nettement plus grande.

MALADIES GRAVES, MÉDECINE PRÉVENTIVE ET EXAMENS DE DÉPISTAGE

Ce sujet a déjà fait l'objet de plusieurs articles dans votre magazine VOX. De nouveaux programmes de dépistage sont annoncés. Vont-ils résoudre tous les problèmes ? En fait, c'est en partie à vous de répondre, mais le présent article a pour objet de vous fournir des informations ainsi qu'une opinion.

PAR FRANCIS WATTIAU

Rappelons que la base statutaire est l'article 72 de notre Statut qui définit quatre maladies graves, dont le cancer, avec la possibilité pour l'AIPN de déclarer d'autres maladies comme graves. Ces maladies font l'objet de remboursement à 100 %. Le même article de notre Statut prévoit cependant des examens de dépistage pour ces maladies graves, également remboursés à 100 %. Il faut comprendre la logique. Si ces maladies sont remboursées à 100 % il faut essayer, par des examens réguliers, de détecter l'apparition de ces maladies avant qu'il ne soit trop tard, trop coûteux et trop pénible pour les patients de les soigner.

Jusqu'en juin 2015, des programmes répondant à ces objectifs statutaires étaient en vigueur. Ils comportaient des examens de dépistage des quatre cancers réputés les plus fréquents, en tout cas dans nos régions : prostate, sein, poumons et côlon-rectum. En plus, ces programmes (en tout cas pour les plus de 60 ans, ce qui nous intéresse ici) comportaient une échographie abdominale qui permettait aux médecins de vérifier l'aspect de nombreux organes et cela en quelques minutes : le foie, la vésicule biliaire et les voies biliaires, le pancréas, les reins, l'aorte abdominale, la présence éventuelle de liquide libre au sein de l'abdomen supérieur, le volume de la prostate pour les hommes...

Ces programmes, qui avaient été approuvés par le Conseil médical de l'époque depuis plusieurs années étaient relativement bien suivis par les pensionnés et ne mettaient pas en péril l'équilibre financier du RCAM. D'autant plus qu'ils permettaient de détecter suffisamment tôt certaines maladies. En juillet 2015, de nouveaux programmes



ont été mis en place, avant même qu'ils n'aient été présentés en détail au comité de gestion de l'assurance-maladie (CGAM) : c'est seulement en novembre 2015 que la présentation a été faite. Soudainement, sans qu'il n'y ait une information adéquate diffusée aux affiliés, trois des quatre cancers les plus fréquents n'étaient plus dépistés. Certes, une coloscopie était admise, mais limitée à une seule à partir de 60 ans et à condition de n'en avoir jamais eu une auparavant : insuffisant. Cette coloscopie serait dorénavant virtuelle, c'est-à-dire par imagerie et plus par examen interne du colon. Si la coloscopie virtuelle détecte un polype, il faudra quand même procéder à la coloscopie par examen interne pour aller prélever ce polype. Quant à l'échographie abdominale, une seule était autorisée et uniquement pour le dépistage de l'anévrisme aortique chez les hommes. Le médecin ne pouvait plus déplacer l'appareil de quelques centimètres pour observer les autres organes. Le test du PSA était supprimé.

De tels examens ne répondaient plus aux objectifs statutaires de l'article 72. De moins en moins de pensionnés se sont inscrits à ces programmes trop réduits et le budget du RCAM a enregistré une importante économie sur les frais de médecine préventive. Devant cette évolution, la Directrice générale des Ressources humaines de la Commission européenne a saisi, en février 2017, ses collègues du Collège des chefs d'administration. Nous lui en sommes fortement reconnaissants. En effet il faut savoir que c'est ce Collège des chefs d'administration qui est vraiment l'autorité de tutelle de notre Caisse de maladie. Par exemple, le Statut permet aux institutions d'adapter notre cotisation à la sécurité sociale jusqu'à la limite statutaire de 2 % de notre traitement ou pension. Nous sommes actuellement à 1,7 %.

Cette démarche auprès du Collège des chefs d'administration a amené la décision de réviser les programmes de juillet 2015.

Le Conseil médical, sous une nouvelle présidence, a entamé un important travail de vérification des recommandations de médecine préventive dans différents pays, en Europe bien sûr, mais aussi aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande... Probablement jamais un tel travail n'avait été effectué, du moins dans une telle ampleur. Il y a là une collecte d'information qui pourrait même orienter des examens dans le cadre de la visite médicale annuelle pour les actifs. Les nouveaux programmes seront meilleurs, certainement, mais toutes nos réserves ne sont pas levées. Nos principales observations, *sur base du projet à notre connaissance à ce jour*, sont les suivantes :

- ❑ les actifs bénéficient d'une visite médicale annuelle, mais plus les pensionnés. Il serait logique de prévoir un programme de dépistage spécifique pour les pensionnés qui ne bénéficient plus d'aucune autre médecine préventive.
- ❑ il y a encore des limitations par rapport aux programmes d'avant juillet 2015. Exemples : l'échographie abdominale complète n'est pas rétablie. Un test PSA est prévu, mais seulement jusque 69 ans et si c'est lié à un risque héréditaire. Le cancer de la prostate est-il toujours d'origine héréditaire ?
- ❑ Les recommandations de médecine préventive pour l'ensemble d'une population de plusieurs dizaines de millions (voir plusieurs centaines aux États-Unis) couvrent toutes les tranches d'âge de cette population. Ce n'est pas spécifique au besoin des affiliés au RCAM de plus de 60 ans, surtout compte tenu du cadre



statutaire de l'article 72, qui n'est pas applicable dans tous ces pays étudiés. Il serait plus utile de recenser les principales maladies graves qui sont à l'origine des décès parmi les quelques dizaines de milliers d'affiliés de plus de 60 ans et en tenir compte pour déterminer le programme de dépistage.

Le PMO considère que les nouveaux programmes ont été définitivement adoptés par le CGAM lors de sa réunion de novembre 2017. Cela signifie-t-il que le Conseil médical ne peut plus faire une quelconque proposition complémentaire ? Nous l'ignorons et nous devons attendre de connaître vraiment le contenu définitif des nouveaux programmes et la possibilité éventuelle pour le médecin traitant de

recommander quelques examens complémentaires, qui ne seraient toutefois pas remboursés à 100 %.

Au moment d'écrire ces lignes, nous ne savons pas quels seront la situation finale des nouveaux programmes et les détails de leur mise en application. Il est toutefois évident que ces nouveaux programmes, fruit d'un important travail du Conseil médical, sont nettement meilleurs que ceux introduits en juillet 2015. **C'est pourquoi nous ne pouvons que recommander aux pensionnés de s'y inscrire.** Nous espérons que certains de nos souhaits seront pris en compte dans l'évolution de ces programmes et notamment la possibilité d'une échographie abdominale complète tant pour les hommes que pour les femmes, comme cela existait avant juillet 2015.



QUEL RÔLE POUR LES « AMBASSADEURS » ?

Le 26 février dernier, l'AIACE a organisé une journée de séminaire avec ses « ambassadeurs » en collaboration avec le PMO qui en a cofinancé une partie.

DIDIER HESPEL SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'AIACE INTERNATIONALE

Leur rôle

Les « ambassadeurs » au sein des sections de l'AIACE sont des bénévoles¹ qui disposent sur le terrain d'une bonne connaissance de la réglementation afin de faciliter la communication entre les affiliés et le PMO.

Leur rôle, comme celui des « ambassadeurs » gouvernementaux, est celui d'intermédiaire. Dans notre monde des anciens de l'UE, leur tâche consiste essentiellement à servir de traducteur ou plus exactement d'interprète ayant une certaine expertise pour exprimer des notions ou terminologies administratives en termes compréhensibles pour tous, ou inversement, d'exprimer les problèmes des affiliés dans une interprétation réglementaire pour le personnel du PMO.

En général, mais surtout dans les plus grandes sections de l'AIACE, les « ambassadeurs » jouent un rôle de recours en tant que facilitateurs entre les affiliés et/ou les bénévoles sociaux qui le demandent et les services administratifs concernés du PMO, lorsque les pro-



blèmes ne sont pas résolus par les voies normales (PMO contact et autres moyens de contact habituels avec les services — Bureaux liquidateurs et pensions).

préalable à une intervention plus particulière auprès des services concernés notamment au PMO, mais aussi, le cas échéant, auprès des services sociaux de la Commission et des autres institutions en tant qu'ambassadeurs.

Le PMO peut s'adresser aux ambassadeurs pour diffuser des informations plus réglementaires.

Il s'agit d'une action de première ligne d'aide à l'identification et éventuellement d'explication des problèmes rencontrés les plus difficiles et non résolus. Les ambassadeurs doivent rester constamment en liaison avec les demandeurs de l'aide, tant que cela reste possible (cas de graves maladies physiquement ou psychologique-



ment invalidantes et de dépendance). Dans leur rôle, Ils sont tenus de respecter la confidentialité des informations recueillies auprès des anciens en difficulté.

blèmes ne sont pas résolus par les voies normales (PMO contact et autres moyens de contact habituels avec les services — Bureaux liquidateurs et pensions).

¹ À distinguer Des bénévoles qui assurent les helpdesks "informatiques" ainsi que ceux qui travaillent auprès des secrétariats des sections"



En pratique dans les sections de l'AIACE

En cas de difficulté, pour être pris en charge, le pensionné qui le souhaite s'adresse à la Section AIACE nationale de son pays de résidence (secrétariat ou bénévole de contact) ou au secrétariat de l'internationale s'il n'y a pas de section. Un « ambassadeur » pourra alors intervenir en cas de difficulté ou pour aider un bénévole social.

À cette fin, il dispose d'un canal privilégié de communication avec le PMO (boîte mail fonctionnelle et nr de téléphone) qui a dédié une petite équipe assurant une réponse rapide.

Le séminaire

Il a permis de rassembler une cinquantaine d'ambassadeurs provenant des 15 sections de l'AIACE. Les exposés présentés par les collègues du PMO ont permis de mettre à niveau égal ou de rafraîchir les connaissances de tous les ambassadeurs présents afin de les aider à mieux remplir leurs tâches. Le souci commun du PMO et de l'AIACE est d'assurer le meilleur service



tion anonyme.

Parmi les nombreux thèmes abordés, citons : les prises en charge et les avances, les autorisations préalables, le remboursement spécial en cas de dépenses très élevées (art. 72-3 du statut), les décès, les tests

Conclusions

Nos sincères remerciements à tous les intervenants du PMO qui se sont fortement engagés en vue de la réussite de cette initiative et pour la qualité de leurs interventions.

Une mention particulière pour Roberto Rotter et Anita Olsen, qui se sont investis de façon exemplaire et à la hiérarchie qui les a soutenus.

Merci bien entendu aussi aux « ambassadeurs » de l'AIACE qui ont fait le déplacement pour passer une journée entière au MERO avenue de Tervuren à Bruxelles afin dans le futur de mieux aider les anciens en difficulté.

Les participants AIACE et PMO ont fortement apprécié cette intéressante et utile initiative qu'il faudra sans doute répéter à intervalles réguliers.

En effet ce genre de séminaire est aussi l'occasion de lancer un appel aux pensionnés pour devenir des bénévoles qui assureront le nécessaire relèvement de celles et ceux qui décident finalement de « prendre leur retraite » après de bons et longs services... de bénévoles.

Plus de photos de l'événement pour ceux qui utilisent EU LOGIN
<http://bit.ly/2EKp8TW>



possible aux pensionnés, surtout pour ceux qui éprouvent des difficultés, de tout ordre. La présence de la hiérarchie du PMO, du bureau d'accueil (« Front office »), et de tous les responsables des bureaux liquidateurs ainsi que d'une partie de leur personnel a permis de mettre un visage sur les personnes qui se cachent derrière ce qui est souvent perçu comme une administra-

tion de dépistage, la nouvelle application Sysper Pensions, le nouvel accès My Remote vers My IntraComm/Staff Matters et le RCAM en ligne, le nouveau guide EU Login.

De nombreuses questions pertinentes et les réponses ont permis de mieux cerner la problématique de la gestion au PMO concernant le RCAM et les pensions.

COCKTAIL DE L'AIACE INTERNATIONALE DU 17 JANVIER 2018 À BRUXELLES





LA SECTION BELGIQUE : UN AN DE MANDAT EN VITESSE DE CROISIÈRE

Avec le renouveau de son CA en 2017, la section a désormais bien pris ses marques et a intensifié ses activités.

PAR RAFFAELLA LONGONI, PRÉSIDENTE DE L'AIACE BELGIQUE

Il me paraît toujours intéressant de donner quelques chiffres avant de décrire brièvement le panorama de nos activités. Le dernier relevé de décembre 2017 fait état de **4600 membres**, et la tendance est à la hausse constante. Les membres couvrent **26 nationalités**, provenant de toutes les institutions, tous les organes et toutes les agences de l'UE. **Environ 780 membres** ne disposent pas d'adresse email. La tâche d'information reste assez lourde si nous voulons que celle-ci parvienne à tous nos membres, qu'ils soient informatisés ou non. Mais le nombre de membres sans liaison Internet diminue de manière régulière.

Soutien social

Cette donnée nous amène naturellement à citer une fois de plus la pierre angulaire de notre raison d'être, à savoir le secteur social. La section a procédé au recrutement de 6 bénévoles supplémentaires pour les communes et les alentours de Waterloo, Ottignies et Uccle, ce qui porte à un total de **42 bénévoles pour 110 personnes en difficulté**, essentiellement de nature médicale et administrative. Une action de formation avec un professeur

externe en matière d'éthique du bénévolat sera organisée bientôt par la DG HR et sera financée par la section. Tous les bénévoles sociaux, administratifs et le Conseil d'Administration se sont retrouvés lors d'un déjeuner le 1^{er} mars 2018.

Une liste des maisons de retraite et de soins que des bénévoles ont visitées et qui ont été jugées satisfaisantes a été publiée dans l'Écrin et figure sur le site. Cette liste est constamment mise à jour.

La brochure « Entraide sociale » a été entièrement remaniée et est disponible en version papier et sur le site. Les versions anglaise et néerlandaise seront disponibles sous peu et envoyées aux membres qui le demandent.

Dons

La section a destiné 6000 € à des associations médicales (Institut Bordet, Hôpital Brugmann « recherche Alzheimer », Fondation contre le Parkinson), ou humanitaires (ASBL grecque « Panos et Cressida », active dans le domaine de la pédiatrie).

Activités culturelles et de loisirs

La section a organisé la visite de 4 expositions, la participation à 5 pièces de théâtre,

2 excursions, un thé littéraire et une conférence médicale donnée par le Docteur Françoise Meunier, directrice de l'EORTC (European Organisation for Research and Treatment of Cancer) intitulée « Défis et opportunités de la recherche clinique en cancérologie à l'échelle européenne ». Trois conférences sont prévues, une sur la Turquie, une autre sur la Chine et une troisième de caractère médical concernant la prévention et la thérapie des AVC. Mais la liste peut encore s'enrichir d'autres activités.

Le dîner de fin d'année organisé le 15 décembre à l'Hôtel Steingenberg au restaurant Wiltchers a eu un tel succès qu'il a dû être renouvelé le 26 janvier 2018. En tout 265 personnes y ont participé dans une belle ambiance festive.

Les voyages publiés pour 2018 sont tous complets, le programme complémentaire pour le reste de l'année 2018 a été fixé et les principales lignes directrices pour 2019 ont été discutées et approuvées par le CA de la section. Les points forts pour 2019 sont : un voyage en Sicile, une croisière entre Moscou et St Petersburg ainsi qu'un voyage en République tchèque.



vie de l'aiace section Belgique - België

Site Web et aide informatique

La structure et le contenu du nouveau site Web ont été préparés par Pierre Blanchard. Ce dernier, en collaboration étroite avec Giulio Groppi, assurera la mise à jour et la maintenance du site.

La mise en place d'une aide informatique à offrir à nos membres sera bientôt concrétisée au siège rue de Genève, notamment pour obtenir et utiliser « EULogin », le « RCAM on line » et l'accès et la navigation dans « My Remote et My Intracomm ».

RCAM

La section a obtenu la présence d'un collègue du PMO à notre siège au G1 deux fois par mois. Ceci constitue une marque appréciable de la bonne collaboration avec nos interlocuteurs au PMO. L'amélioration de la gestion se poursuit, et les problèmes qui subsistent (e. a : prise en charge, complémentarité et, plus particulièrement pour le dépistage, clarté des informations, etc..) sont examinés dans un esprit constructif.

Relations avec l'AIACE Internationale et présence dans les groupes de travail

la délégation a été modifiée à la suite du retrait de Pierre Blanchard, remplacé par Erik Halskov, vice-président. Sylvie Jacobs



remplace Pierre Blanchard au GTR. et devient également suppléante dans le nouveau groupe « Future proofing » du CGAM.

Les « ambassadeurs » PMO sont au nombre de quatre, Pierre Blanchard, Philippe Loir, Nadine Wraith et Sylvie Jacobs. Pierre Blanchard et Philippe Loir représentent aussi la



section lors des GT PMO-HR-AIACE et des rencontres avec le BL de Bruxelles. Ludwig Schubert y est associé.

L'Assemblée générale

Elle a eu lieu le 15 mars 2018 et a réuni plus que 230 participants qui se sont ensuite retrouvés pour un moment de convivialité à notre cocktail toujours très apprécié.

Il faut souligner que cette AG s'est déroulée dans une ambiance de confiance entre les participants et le Conseil d'administration. Elle a permis — entre autres — de mettre en exergue la bonne collaboration qui s'est instaurée avec les services du PMO, ces derniers ayant fait preuve d'une grande ouverture et annoncé le renforcement de la philosophie d'un service plus humain vis-

à-vis des anciens et notamment des plus âgés et malades en difficulté.

Élection du président de l'AIACE internationale

La section avait proposé Erik Halskov en tant que candidat à la présidence de l'AIACE internationale. Erik récemment pensionné,

selon la section Be qui le soutenait, pouvait amener une nouvelle impulsion dans la politique, la communication et l'organisation de l'AIACE grâce à une grande expérience du management de groupe, de la vie associative au début de sa carrière à la Commission européenne ainsi qu'une connaissance des dossiers tels que les pensions, la Méthode et le RCAM.

Le 28 mars dernier à Bruxelles, le Conseil d'administration¹ (CA) de l'internationale qui devait choisir le Président entre deux candidats, Erik Halskov et Joaquín Díaz Pardo², a élu ce dernier à une large majorité. Erik Halskov pourra ainsi consacrer ses talents à la section AIACE Belgique et en tant que membre du CA internationale. Nous le remercions pour sa candidature proactive qui a animé cette élection.

Bienvenue à Joaquín Díaz Pardo, nouveau Président de l'AIACE internationale de la part de la section AIACE Belgique

<https://www.aiace-be.eu>

¹ Composé de 15 sections ayant chacune deux voix, indépendamment de leurs importances numériques. La section AIACE Belgique représente environ 40% des membres de l'AIACE.

² Membre du CA internationale depuis 10 ans et Président actuel de la section AIACE Espagne -

CONTRIBUTION DE LA SECTION FRANCE

Prochaine Assemblée générale : lundi 26 mars 2018 à Lyon - En marge de l'Assemblée générale de l'AIACE-France, se tiendra une réunion du comité. Nous reviendrons sur ces deux rendez-vous importants dans la prochaine édition de VOX.

PAR ISABELLE KARDACZ

Nos membres écrivent...

Danae Penn, installée à Condom, dans le Gers, fait un parallèle étonnant entre le premier Brexit sous Richard III et celui d'aujourd'hui. « False Rumours » a été traduit en français sous le titre « Les princes et le pèlerin ».

En août 1483, deux garçons sont dans la Tour de Londres, emprisonnés par leur oncle, le roi Richard III, célèbre pour sa

nourriture et la boisson mais elle est une détective hésitante. C'est pourquoi elle accepte l'aide et l'attention de Philippe Barvaux, son nouveau voisin, sans se rendre compte que c'est un avocat sans scrupule et ambitieux, qui a reçu l'ordre de tuer les princes de la Tour, de façon que de fausses rumeurs soient répandues en Angleterre contre Richard III.

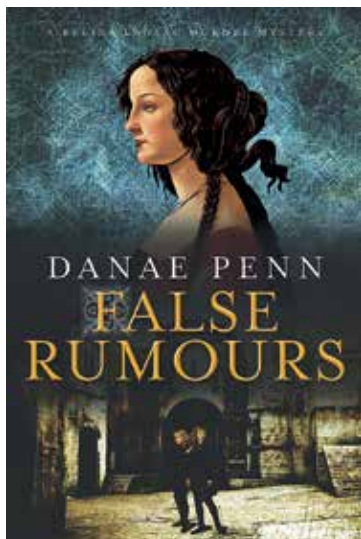
Qu'advient-il des jeunes garçons ? Belina ira-t-elle au bout de son enquête ?



Yo Tuerlinx-Rouxel

conviction et de cœur, la vie de l'auteure franco-belge se déroule dans plusieurs pays européens. Elle écrit d'abord pour la jeunesse. Les ados et préados sont, pour elle, un élément moteur, une source d'inspiration.

« La face cachée de la gloire » est son treizième livre, mais premier roman. Il est destiné aux adultes et foisonne de récits bouleversants. Malgré les affres que vont rencontrer les personnages, Justine et Nikos ont la pugnacité d'aller jusqu'au bout de leur rêve professionnel. En toile monographique, Poros, situé en mer Égée dans le golfe Saronique. Dans un monde de violence, l'île grecque ancrée de romantisme, leur offre une trêve. (AIRVEY Éditions)



gentillesse et sa justice. Pendant ce temps, bien loin, dans le sud-ouest de la France, Belina Lansac vend des médailles et des statuettes aux pèlerins qui visitent la cathédrale de la cité de Condom, ignorant que le destin des deux garçons repose entre ses mains. Le mari de Belina, William, est le détective local et il vient de recevoir l'ordre d'enquêter sur la mort d'un pèlerin qui a été empoisonné. La vie normale de Belina se termine quand son mari quitte la maison pour une mission secrète. Maintenant, c'est Belina qui doit être le détective et travailler toute seule sans la protection de son mari. Elle recherche avec diligence les plantes vénéneuses, la

Pourra-t-elle faire face aux médisances ? Sera-t-elle assez forte pour braver l'hostilité et le mépris manifestés envers elle ? Nichol Press; ISBN : 979-10-97586-02-7: www.belinalansac.com

Yo Tuerlinx-Rouxel qui, après 15 ans d'informaticienne, est devenue sociétaire des Écrivains d'Alsace et de Lorraine. Dès son plus jeune âge elle écrivait des pièces de théâtre. Ardente francophile, européenne de



OUR MAIN SOCIAL EVENT OF THE YEAR

The 6th of December – Saint Nicholas Day – 101 members of the Danish section were gathered at the AIACE annual Christmas lunch. This was definitely a record and a proof of the members' interest in social arrangements.

AF MARINA WIJNGAARD

The annual Christmas lunch is the main social event of the year. The lunch takes place in Copenhagen and for many of the participants this is an excellent opportunity to meet old friends and former colleagues, do some Christmas shopping and visit Tivoli to enjoy the wonderful winter decorations.

This year for the second time, the board had chosen the restaurant of The New Theatre in Copenhagen. Many of our members had enjoyed the first visit and at several occasions had asked for a renewed visit. The arrangement started with a guided tour of about an hour in the theatre building. During the lunch young actors in their double function of waiters/ waitresses diverted their guests with a delightful selection of old and new songs.



Happy Birthday to Erik Hauerslev!

Mr. Erik HAUERSLEV, former director of the Commission's DG V, held a reception at the occasion of his 100th birthday at New Year's Eve 2017.

Sven Ole Mogensen, honorary president of the Danish section, conveyed congratulations and a birthday present on behalf of board and members.

“MAYBE WE NEED TO LOOK IN NEW DIRECTIONS”

Almost the whole of our continent has experienced snow in recent weeks. There have been many deaths; roads, trains and airports have been blocked. Schools have closed. For many, daily life has been disrupted.

BY RICHARD HAY CHAIRMAN

Une photo la meilleure des trois

It's hard not to feel that the snow and disruption has also affected our political lives. Obviously, the UK continues in the grip of its storm called Brexit. But, sadly, we are not alone in facing deepening division in our politics and underlying societies. Many other countries are managing better than we are. But the underlying tensions remain. Politicians have to walk on slippery surfaces.

This is the broad context in which our association tries to do its best. Each branch can and does support members and others as they grapple with the rules and regulations which guide our sickness insurance and pension systems. Each of us organises events at which members may share company, memory, and hopes. All this is good to do. The UK branch is moving towards its annual general meeting, this year being held in Oxford in April. We are also approaching the 'season' in which many of our regional groups meet.

AIACE UK also is trying hard to make sure that UK withdrawal from the EU does not

have bad consequences for EU institution pensioners from many countries who live in the UK, and so will find themselves outside the EU. Some of the rules that govern our pension and sickness funds distinguish between those living in and outside the EU. We meet goodwill from the Commission; but this needs to be translated into defined rules.

These issues are important. But as the political blizzards blow in the UK and elsewhere, such matters seem very small. Indeed, even much more ambitious visions – like 'More Europe', or 'Less Europe' – seem insufficient, or out of date. In the face of deep changes in our societies, maybe we need to look in new directions. This is not to abandon or weaken the 'acquis européen' and the huge benefits that it has brought and now sustains. But we need to seek another dimension. One possibility lies in finding different ways of being local communities, of organising housing, education, health, shops and – for those who need – places



of worship. These new ways could perhaps counter the individualism that digital media seems to encourage. They could make integration easier, as our societies need to absorb others from outside, and in doing this accept also that they themselves change. In the face of blizzards, often people do reach out to help their neighbours. Maybe we should hope that the present harsh political climate will bring us together in new, different and deeper ways.

Of course, such ideas are remote from the business of AIACE. But our founders dreamt great dreams, which they achieved. We must try to do the same.



DÉJEUNER DÉBAT EUROPÉEN SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Dans le cadre des « Tertulias Europeas » (rassemblements européens) qui sont régulièrement organisées par l'AIACE Espagne ces dernières années, le 30 novembre 2017 un « déjeuner débat a eu lieu » sur « L'avenir de l'Union d'après le Parlement européen ». Ce débat a été coprésidé par Mme. María Andres Marin, Directeur du Bureau d'information du Parlement européen en Espagne et par M. Joaquín Díaz Pardo, Président de l'AIACE Espagne.

PAR ISMAEL OLIVARES MARTÍNEZ (MADRID 21 MARS 2018)

Cette activité s'est déroulée sous le patronage du Bureau du Parlement européen avec l'étroite et très active collaboration du Conseil Fédéral Du Mouvement Européen.

Le débat a été introduit par M. Jonas Fernandez Alvarez, député du Parlement Européen. Parmi les interventions, il faut souligner celles de M. Gil Robles, ex Président du P.E. ; M. Eugenio Nasarre, Président du Conseil Fédéral du Mouvement

participation de plusieurs membres de l'AIACE Espagne.

Ce débat s'est inscrit dans le cadre des discussions intervenues dans plusieurs forums de la Section espagnole de l'AIACE autour de propositions de réforme lancées par la Commission Européenne et sur des événements institutionnels majeurs comme celui du déclenchement du Brexit.

Les discussions ont été axées sur les propo-

éventuelles crises futures et, de façon très prioritaire, sur l'approfondissement dans les principes démocratiques et les valeurs politiques et morales qui doivent être les fondations de l'Union lors des prochaines années.

L'examen des propositions de réformes institutionnelles de l'Union a suivi les hypothèses adoptées par le Parlement Européen autour de la possibilité d'épuiser les potentialités des Traités en vigueur ou, éventuellement, de la nécessité d'entamer une modification de ces traités à travers des procédures de réforme établies.

Parmi les sujets qui ont attiré davantage l'intérêt des participants il faut signaler la nécessité de renforcer la consistance interne du processus d'intégration tout en gardant la souplesse indispensable pour assurer sa progression; la préservation de la méthode communautaire et son renforcement y intégrant les moyens législatifs et d'intervention pour la prévention et la gestion des crises économiques et financières; la dotation aux institutions communes des moyens budgétaires et de gouvernance adéquats au fonctionnement d'une véritable union économique, monétaire, fiscale et sociale; la relance des politiques sociales en vue de surmonter les effets de la crise économique en renforçant la crédibilité des politiques communautaires et l'approfondissement du respect des valeurs démocratiques de l'Union.

Le débat a été clôturé par Mme. Andrés qui très gentiment a réitéré la disposition du Bureau d'Information du Parlement Européen en Espagne pour la coopération avec les activités de la Section Espagnole de l'AIACE en vue de favoriser les discussions citoyennes sur les réformes en cours de l'Union dans la perspective des prochaines élections européennes.



Européen de l'Espagne; L'Ambassadeur M. Gonzalez Sanchez du Ministère des Affaires Etrangères et MM. Miguel Martínez Cuadrado, Francisco Aldecoa, et Carlos Jiménez Piernas, prestigieux professeurs des universités de Madrid.

Le monde associatif a participé aussi très activement au débat avec les interventions de M. Oliver Soto de Jeunes Fédéralistes Européens et M. Carlos Uriarte, Président de Pan Europa Juventud, ainsi qu'avec la

sitions contenues dans les dernières résolutions adoptées par le Parlement Européen sur l'avenir de l'Union, notamment dans le domaine des réformes institutionnelles à introduire en vue de faire face aux enjeux du renforcement de l'Union dans un monde globalisé et multipolaire et de plus en plus instable; les améliorations à introduire dans le processus d'intégration économique et monétaire indispensables pour assurer la viabilité d'une croissance économique juste et équilibrée qui nous tienne à l'écart des

ALLE AUGEN AUF AUSTRIA!

Unter diesem Titel bin ich als Mitglied von Team Europe (einer Gruppe von Kommunikatoren der EU-Vertretung in Österreich) im Juni zu einer Veranstaltung in Saarbrücken eingeladen. Das ist nicht nur ein schöner Stabreim, es beschreibt auch gut den Blick auf die aktuelle politische Situation in Österreich.

VON KARL G. DOUHLIK

U nmittelbar nach der sehr raschen (!) Regierungsbildung hatte die deutsche Kanzlerin sinngemäß noch gemeint, man werde die Situation in Österreich wegen der Regierungsbeteiligung der rechtspopulistischen FPÖ „genau beobachten“. Das war zwar weit weg von den unseligen Sanktionen anlässlich der ersten ÖVP-FPÖ-Regierung im Jahr 2000, aber deutlich weniger als eine herzliche, nachbarliche Gratulation zu einer neuen Regierung! Was ist seither geschehen? Im Regierungsübereinkommen ist ein klares Bekenntnis zu Europa und zu einer aktiven Mitwirkung auf EU-Ebene festgeschrieben (<http://bit.ly/2qyJQ3V>) und die bisherigen Aktionen und Äußerungen bestätigen dies auch.

Der Kanzler war bereits in Brüssel, Berlin, Paris und Moskau; die Außenministerin in Brüssel, Preßburg und Ankara. Der Kanzler hat die Koordination der EU-Agenden und der bevorstehenden Ratspräsidentschaft im zweiten Halbjahr 2018 zur Chefsache erklärt und aus dem Außenministerium zu sich ins Kanzleramt geholt. Die Schwerpunkte der Präsidentschaft werden wie angekündigt Sicherung der Außengrenzen, Migration und Subsidiarität sein. Das klingt nicht sehr ambitioniert, es stehen in dieser Zeit aber auch der Abschluss der Brexit-Verhandlungen und die Einigung auf den nächsten Finanzrahmen der EU an. Zu letzterem betonen die Regierungsmitglieder fast gebetsmühlenartig die Position „wir zahlen nicht mehr“, auch wenn die Beiträge des Vereinigten Königreiches wegfallen.

Leider ist dies einmal mehr ein Beispiel, wie sich unsere Politiker auf Extrempositionen einzementieren, von denen sie nur mehr unter Gesichtsverlust und mit Schuldzuweisung an die böse EU abrücken können. Summa summarum hat sich die neue Regierung Europa-politisch bisher keine Blöße gegeben. Die FPÖ-Mandatare im Europaparlament haben allerdings ihre Mitgliedschaft in der EU-feindlichen Fraktion „Europa der Nationen und der Freiheit“ bisher beibehalten und auch ihre in diesem Rahmen veröffentlichten Positionen (<http://bit.ly/2GZIDPu>) nicht revidiert!

Unsere kleine Sektion wächst inzwischen weiter, wir halten derzeit bei 76 Mitgliedern. Vor Jahresschluss haben wir noch den berühmten Arkadenhof in der Wiener Universität besucht und dort die Büsten bedeutender Wissenschaftler, darunter 9 österreichische Nobelpreisträger, bewundern können. Für heuer haben wir bereits einige Veranstaltungen in Vorbereitung. Am 5. April organisieren wir unsere zweite Kooperationsveranstaltung mit dem Haus der EU, diesmal zum Thema „Internationale Steuer- vermeidung“. Unser Referent wird Heinz Zourek sein. Am 14. Mai werden wir die nach einem Umbau hoch moderne Hauptkläran-



Kanzler Sebastian KURZ

lage von Wien besuchen. Auf Initiative von Albert Jerabek haben wir im Herbst eine Reise zum JRC-Forschungszentrum in Ispra und zu den Sehenswürdigkeiten im Umkreis ausgeschrieben. Diese Reise wird sicher der Höhepunkt unserer bisherigen Aktivitäten sein! Im Rahmen dieser Reise werden wir auch unsere heurige Generalversammlung abhalten.



NEW EXCURSION IN SEPTEMBER 2018

Dear Friends, Our elections are taking place on 14 March 2018, and in order to meet the editorial deadlines for this edition of VOX, we will provide full details in the next edition.

In the meantime, we'd like to highlight our next excursion in September, which builds on the success of previous trips held at this time of year.

BY DESPINA VAMVAKIDOU

Epirus and the West Coast top the bill. We will be staying in **Ioannina** and visiting the region from there.

Ioannina has always been a multicultural city, dominated mainly by Christian, Islamic and Jewish influences.

The natural environment, the climate and character of the



settlement are defined by the area's trademark, the Pamvotis Lake, with its still waters and its small island. It forms a natural monument, around which the entire area lives and breathes. The strong cultural traditions of the town, birthplace of great novelists and poets, and the artistic and intellectual events which are organised throughout the year, give visitors the opportunity to get to know the roots of the intellectual life of **Epirus**.

We will cross over to **Sivota** by boat. We will enjoy the crystal clear waters there, and admire the surrounding tower-like cliffs, whose jagged outlines hide numerous caves.

Our trip continues with a walk in **Antipaxos**, whose shallow sandy beaches look like scattered gold.

On our way to **Metsovo**, a wonderfully traditional mountain village, we will have the opportunity to visit the famous **Perama cave**,



which is considered to be one of the most beautiful in the Balkans and is 1.5 million years old.

We will then take time to explore the lovely village of **Metsovo**.



We will have the possibility of visiting the ancient **Dodoni theatre**, built in the third century, one of the largest and best-preserved



ancient Greek theatres, able to fit about 18,000 spectators. Following our tour, we will be visiting the **Nekromanteion**, an ancient Greek temple of necromancy devoted to Hades and Persephone, the **Mills of Souli** and the **Springs of Acheron**.

Parga, known as 'the little painting village', is a famous holiday



destination. It is nestled in the natural amphitheatre of a picturesque bay, where the small wooded island of **Panagia** lies under

vie de l'aïace section Hellas

the shadow of the town's Venetian castle. We will take in the distinguished architecture, cobbled stone streets with beautiful arches, and flower-filled neighbourhoods with their picture perfect small houses and colourful mansions, before drinking in the



mesmerizing sunset view of the emerald waters of the Ionian Sea from the Venetian walls.

'Zagorohoria', and the Vikos gorge are the next delights awaiting us. 'Zagorohoria' is a cluster of 48 traditional picturesque villages in the Pindos mountain range (Epirus). The name 'Zagori' is Slavic and means 'beyond the mountains'. The local architecture is defined by stone, wood and slate rock.

We could not miss the opportunity to visit **Meteora**, of course, whose rock monasteries have been characterised by UNESCO as a unique phenomenon of cultural heritage in Greece.

Kastoria will be our last visiting point.

This charming **fur trade city**, whose beauty will most certainly seduce you, is also built amphitheatrically on a narrow peninsula, mirrored in **Orestiada Lake** and nestled in between the **Grammo** and **Vitsi Mountains**. And just before we head home, we will make a brief visit to Thessaloniki, where our first voyage of discovery with other sections began.

Remember 2010 when we embarked upon our experiment to in-



roduce our friends to some of the more unknown parts of Greece? **How audacious we were, and how well this project turned out!**

The sense of belonging to the same family at the end of every excursion, as those who have participated in all the excursions organised by the Greek section can testify.

If you too want to share in this experience, you will be made very welcome. Greece awaits you!

PROJET WIFI4EU

Les communes de toute l'Europe bénéficieront d'un financement de l'UE pour créer des points d'accès internet gratuit dans les lieux publics. La Commission européenne a lancé aujourd'hui le portail web WiFi4EU. Les citoyens européens et les visiteurs qui pourront accéder gratuitement à l'internet sans fil dans les espaces publics tels que les parcs, les places, les bâtiments publics, les bibliothèques, les centres de santé dans l'Union bénéficieront du projet WiFi4EU. Dès maintenant, les communes de toute l'Europe sont invitées à s'inscrire avant le premier appel à projets qui sera lancé à la mi-mai 2018, pour pouvoir bénéficier du financement de l'UE pour créer des points d'accès internet gratuit dans les lieux publics.

Le programme WiFi4EU offre aux communes des coupons d'une valeur unitaire de 15 000 euros pour installer des points d'accès Wi-Fi dans les espaces publics, y compris les bibliothèques, les musées, les parcs et les places.

L'initiative WiFi4EU vise à équiper « chaque village et chaque ville d'Europe d'un accès internet sans fil autour des principaux centres de la vie publique d'ici à 2020. »

Les communes peuvent utiliser les coupons WiFi4EU pour acquérir et installer des équipements WiFi (points d'accès sans fil) dans les

centres de la vie publique locale de leur choix. Elles prendront en charge les coûts de maintenance du réseau.

Les communes pourront s'inscrire sur le portail www.WiFi4EU.eu à partir du 20 mars 2018. À la mi-mai 2018, le premier appel sera lancé et les communes inscrites pourront alors postuler pour obtenir un des 1 000 coupons WiFi4EU, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». La Commission révélera, en veillant à l'équilibre géographique, le nom des 1 000 communes qui bénéficieront d'un financement au titre du premier appel. Au moins 15 coupons par pays seront attribués.

Quatre appels WiFi4EU supplémentaires seront lancés au cours des deux prochaines années.

L'utilisation des réseaux financés par l'initiative WiFi4EU sera gratuite. Ils seront exempts de publicité et ne collecteront pas les données personnelles. Les réseaux faisant double emploi avec des offres gratuites privées ou publiques existantes garantissant un niveau de qualité similaire dans le même espace public ne pourront pas bénéficier d'un financement.

Liens

<http://bit.ly/2H9rdun>

<http://bit.ly/2HGLZmo>

<http://bit.ly/2voldg9>

<http://bit.ly/2J1Pvqj>

ENTRE O TRABALHO E O LAZER...

A encerrar mais um ano de vida da AIACE-PT, dois dos seus membros deslocaram-se a Málaga em Novembro de 2017, a convite da Secção espanhola, onde participaram num seminário sobre o intercâmbio de experiências e de boas práticas no domínio das acções sociais. Estiveram representadas as secções belga, francesa, grega e portuguesa, bem como diversas regiões espanholas, estando ainda presentes membros da Administração da UE, que prestaram úteis informações sobre temas de interesse comum.

POR EVA BACELAR

Seguidamente, a 16 de Dezembro, realizou-se o tradicional almoço de Natal com os nossos associados,



que vieram repetir o já habitual cozido à portuguesa, com a maior participação de sempre. Com efeito, o número crescente de sócios da AIACE-PT demonstra que os pensionistas residentes em Portugal, como os restantes colegas, não querem esquecer os laços que os uniram ao longo de uma intensa e aliciante actividade profissional.

Em Janeiro de 2018 teve lugar a nossa



Assembleia-Geral, que contou com a presença dos seguintes convidados: Didier Hespel (Secretário-Geral da AIACE Internacional), Veronica Gaffey (Directora do PMO), Ilze Baltmane (Chefe de Unidade PMO6, Ispra), e Anne Harris (Presidente da AIACE-França). Durante a parte da manhã, os convidados prestaram-nos as informações mais importantes e mais recentes

sobre vários assuntos, nomeadamente no domínio da medicina preventiva, sistema de reembolsos, ajuda prestada aos pensionistas, contactos com os "Antigos" e outros temas de interesse para os nossos sócios. Após inúmeras perguntas e respostas e um animado almoço volante, a Assembleia-Geral prosseguiu com a parte restante dos seus trabalhos, tendo a Presidente feito o



balanço das actividades do ano anterior e apresentado os projectos para 2018. Seguiu-se a eleição dos Corpos Sociais da AIACE-PT para o actual triénio, em que foram reconduzidos essencialmente os mesmos membros, com alguns novos elementos e mudanças de funções.

Actualmente, a Direcção da AIACE-PT está concentrada no reforço dos laços com os pensionistas que se encontram a Norte e Sul do país. Assim, tem participado em reuniões no Porto, que já entraram no seu ritmo normal, e procurado fomentar contactos entre os associados que se encontram, nomeadamente, no Algarve. Foi igualmente rea-

lizada uma reunião no Porto a fim de facultar apoio informático aos membros do Norte para o acesso ao PMO.

Em Março, realizou-se uma visita guiada ao Museu Nacional de Arte Antiga de Lisboa, onde estava patente uma exposição proveniente do Museu de Arte Sacra do Funchal, intitulada As Ilhas do Ouro Branco – Encomenda Artística na Madeira – Séculos XV-XVI.

Tratava-se essencialmente de observar o testemunho das transacções entre o Arquipélago da Madeira e os portos da Flandres, para onde era exportado o açúcar (então considerado o Ouro Branco e produto de luxo em toda a Europa) em troca de obras da pintura flamenga que eram depois ostentadas em trípticos riquíssimos expostos nas capelas privadas das quintas senhoriais da ilha da Madeira.

No momento presente, enquanto Portugal se debate com tempestades pouco habituais no seu território, aguardam-se dias mais luminosos de Primavera e a Páscoa para podermos enfim iniciar o próximo ciclo das Assises, desta vez em Valência. Até lá!





AIACE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF FORMER OFFICIALS OF THE EUROPEAN UNION

DEMANDE D'ADHESION / MEMBERSHIP APPLICATION

*(à ne compléter que si vous n'êtes pas encore membre
to be filled in only if you are not yet a member)*

Nom et Prénom (+ Nom de jeune fille pour les femmes mariées) :
Name and Forename (+ maiden name where applicable) :

.....

N° de pension/Pension Nr :

Nationalité/Nationality :

Date de naissance/Date of birth :

Sexe/Sex : M F

Domicile (adresse complète/Full home address)

Rue/Street.....**n°/Nr**

Bte/Box.....

Code postal/Postcode : **Localité/Town :**

Pays/Country :

Téléphone/Telephone: **GSM/Mobile:**

Courriel/Email:

**Demande à adhérer à l'AIACE par l'intermédiaire de la Section (*) (normalement
le pays de résidence) / I hereby apply for membership of AIACE through the
national Branch (normally country of residence) :**

**J'autorise / Je n'autorise pas l'AIACE à utiliser mon adresse de courriel pour l'envoi
d'informations / I hereby give permission / I do not give permission to AIACE to use
this email address to send me information**

Dernière fonction exercée au sein des Institutions/Last post held with the Institution:

.....

**Dernière Institution dans laquelle vous avez travaillé/Institution where this post was
held:**

Période de service/Period of service : Du/From **au/to**

**Est-ce que vous avez une expérience/expertise particulière que vous souhaitez
mettre à la disposition de l'AIACE si le besoin se présente?/Do you have any
particular experience or skill that you would like to offer to AIACE if the need
arises?**

Fait à/Place **Date**

SIGNATURE :

A RENVOYER A / PLEASE SEND TO:
Secrétariat de l'AIACE Internationale
N105 00/036
105 Av. des Nerviens
1040 Bruxelles

ASSEMBLEE DI FINE D'ANNO E ALTRA ATTIVITA

Come è ormai consuetudine, a fine anno 2017 e poi in gennaio 2018 si sono tenute, l'assemblea generale di fine anno della Sezione (Roma, 14 dicembre 2017) e quella della Delegazione (Ispra, 25 gennaio 2018).

DI GIANFRANCO SOTTOCORNO

L'assemblea nazionale di Roma

(la seconda del 2017, dopo quella di aprile) ha particolarmente trattato le attività dell'anno trascorso con un dettagliato resoconto dei vari aspetti che hanno caratterizzato l'impegno del Comitato Nazionale e del Direttivo della delegazione di Ispra: pensioni, cassa malattia, assicurazione Cigna; coniugi in complementarietà nel quadro della medicina preventiva; pratiche fiscalità del coniuge per i nuovi pensionati, seminario di preparazione alla pensione, sinergie con le assistenti sociali per pensionati in difficoltà. Gli interventi successivi hanno trattato: Aiace Internazionale, linee guida di politica sociale per il 2018, Assises 2018 a Valencia (Spagna). Infine il nuovo management del PMO/6 di Ispra, (Sig.ra Ilze BALTMANE, capo unità, Sig. Dario ROSSI, capo ufficio liquidatore cassa malattia), si è presentato all'assemblea fornendo un insieme di dati statistici molto interessanti sull'attività del settore.

L'assemblea della Delegazione di Ispra,

essendo l'unica annualmente in calendario, è stata essenzialmente dedicata agli aspetti statutari di bilancio (consuntivo 2017 e previsioni 2018), rapporto d'attività 2017 e, a seguire, cassa malattia, pensioni, Aiace Internazionale, Assise 2018. Approvato il consuntivo 2017 riconoscendo al tesoriere lo sgravio della responsabilità per la gestione del bilancio, il rapporto d'attività è stato affidato ai vari responsabili dei settori interni (cassa malattia, assicurazioni, politica sociale, conferenze, gite e svago, informatica, relazioni esterne). I dati statistici 2017 relativi al supporto fornito ai soci hanno evidenziato che, complessivamente, la delegazione ha effettuato prestazioni per circa 2500 richieste. Presente anche a questa assemblea, il nuovo management del PMO/6 si è presentato e ha fornito gli elementi statistici già illustrati in dicembre a Roma. Per Aiace Internazionale, è intervenuto il Segretario Generale Sig. Didier HESPEL che ha relazionato in merito a: adeguamento salari e pensioni, nuovo progetto di medicina preventiva, Brexit, seminari comunicazione e ambasciatori (intermediari tra affiliati e PMO), Assise a Valencia.

Questi i due aspetti salienti, ma nel contempo sono proseguite anche le altre attività, oltre al supporto ai soci di cui si è ampiamente riferito in precedenza e che costituisce il 90% dell'impegno dei delegati.

Il programma gite e soggiorni per l'intero 2018

è stato definito dalla Delegazione Ispra ; la gita giornaliera a Pianca in febbraio e il tour del Cilento e Caserta in marzo, sono già stati effettuati.

Prossime mete: Verona e Valpolicella (2 giorni) in aprile, tour della Sicilia (5 giorni) in maggio, gita giornaliera a Vigevano + Morimondo in giugno, gita giornaliera enogastronomica in settembre da

scegliersi tra Langhe o Monferrato o Oltrepò, lungo soggiorno (14 giorni) a Ischia o Sciacca in settembre, il tocco esotico dell'anno in ottobre con un tour di 10 giorni in Oman (già numerose le manifestazioni d'interesse), ed infine Cremona e Sabbioneta (2 giorni) in novembre. Per la sede di Roma, le meraviglie dell'Urbe e dintorni



continuano ad essere la fonte di visite programmate; è così che in febbraio 2018 il Museo Andersen è stata la meta prescelta, mentre in marzo ci si renderà ad ammirare le Catacombe Priscilla e la Villa Lante, in aprile sarà Cerveteri con la necropoli e l'orto botanico, ed infine a maggio è prevista la stupenda villa Orsini Bomarzo.

Per le conferenze,

il programma 2018 stilato dalla Delegazione prevede 9 eventi, 3 di natura scientifica (nanotecnologia: solo benefici o pericoli sanitari; energia solare; automobili elettriche) e 6 culturali (musei in provincia, presentazione di un libro, stelle binarie, arte contemporanea, storia della provincia di VA, costruzione di organi medioevali); nel corso dell'anno potranno eventualmente essere inserite conferenze con argomenti di attualità.

A Roma, in febbraio, è stata organizzata un'importante conferenza dal titolo "capire l'Unione Europea, ovvero 10 buone ragioni per amare l'Europa" a cura del prof.re Roberto Santaniello. Dinnanzi a un folto pubblico, l'oratore, partendo dal concetto che l'Europa è una costruzione che poggia sui principi della solidarietà, dell'economia sociale di mercato, sulla non discriminazione e su un'unica tra politiche e regole, ha evidenziato spunti di riflessione sul suo presente e sul suo futuro, in un momento di straordinaria incertezza generata da fenomeni migratori, terrorismo, globalizzazione economica e spinte populistiche

Per concludere, ricordiamo la partecipazione dei nostri delegati ai seminari "comunicazione" in gennaio e poi in febbraio quello relativo alla nuova figura "dell'ambasciatore" (intermediario e facilitatore) nel quadro dei rapporti PMO/pensionati via Aiace.

www.aiace-italia.it

NOUVELLES DE LA SECTION LUXEMBOURG

Il s'est écoulé quasiment une année depuis l'élection du nouveau Comité de notre section ; l'équipe qui la compose a été très active et voici ci-après un aperçu des actions qui ont été menées durant cette période ainsi que celles déjà programmées pour cette année 2018.

PAR LAURA BARENTS PRÉSIDENTE

Tout d'abord les **activités culturelles** : la section aime voyager et chaque mois il y a une activité culturelle ou un voyage qui est proposé. Depuis la rentrée 2017, nos membres ont participé à plusieurs activités culturelles : en octobre, il y a eu deux voyages d'une semaine (du 1er au 8 octobre et du 8 au 15 octobre) au golfe de Naples et Amalfi ; le 17 novembre une conférence sur le Brexit a été donnée par Mr Stephen CLARK, Directeur au PE; les 7 et 8 décembre, voyage à Wiesbaden.

Voyages programmés :

du 23 au 27 avril 2018 : voyage à Munich (Bavière) ; du 9 au 13 juillet : séjour à Troyes (France) et en septembre prochain un très beau voyage culturel à St Petersburg qui se fera en deux fois afin de satisfaire le plus de membres possible : du 12 au 17 septembre et du 19 au 24 septembre.

Actions sociales :

les activités d'assistance aux anciens ne cessent d'augmenter. En effet, en plus de la solitude combinée avec la maladie et les problèmes de mobilité, les anciens ont beaucoup de difficultés et plus particulièrement les anciens qui n'utilisent pas ou peu les nouvelles technologies de communication (mail, internet, etc...) pour joindre



n'est pas couverte par nos DGE. De plus, nous avons pris contact avec les services de la Croix Rouge luxembourgeoise pour négocier un partenariat pour certaines prestations. Le nombre de pensionnés ainsi que l'âge moyen étant en constante augmentation, il est nécessaire d'élargir les pistes d'appel aux bénévoles pour faire face aux demandes de nos ex-collègues.



les services de l'administration et surtout le Bureau Liquidateur pour tout ce qui concerne les demandes de remboursement de frais de maladie, autorisations préalables etc... Notre petit groupe de bénévoles fait son maximum pour leur apporter une aide soit par téléphone, soit à leur domicile soit à la permanence les 1er et 3ème mercredi du mois. La section s'est aussi consacrée ces derniers mois à sensibiliser les instances administratives sur la nécessité d'une prise en charge de la "dépendance modérée" qui



Pour terminer, une mention spéciale à notre **Repas de Nouvel An** (fête de Noël) qui a eu lieu le 18 janvier dernier auquel ont participé plus de 200 personnes et qui a eu un grand succès ; ce succès était dû non seulement à la qualité du buffet mais aussi au chanteur et musicien Léo Sabba qui a animé ce repas toute l'après-midi et a fait danser sur des rythmes endiablés la plupart de nos ex-collègues, du plus jeune au plus âgé. L'ambiance était très festive et les participants en garderont un souvenir inoubliable.

COURRIER DES LECTEURS

C'est, comme d'habitude, avec grand plaisir que j'ai lu le n° 108 du Vox. Une fois n'est pas coutume, l'article de Monsieur Bobichon consacré au drapeau européen m'a pour le moins étonné. Je suppose (et espère) que l'illustration figurant à la page 46 a été ajoutée par quelqu'un d'autre que lui, car le drapeau qui y figure a été monté à l'envers!



Les étoiles qui y figurent doivent en effet avoir leur pointe vers le haut et non, comme sur la photo, vers le bas. L'erreur, tout à fait compréhensible en général, est difficilement acceptable lorsqu'il s'agit d'un article consacré tout spécialement au drapeau... Voici un extrait de la description officielle: « L'emblème est constitué par un rectangle bleu dont le battant a une fois et demie la longueur du guindant. Douze étoiles d'or s'alignent régulièrement le long d'un cercle non apparent, dont le centre est situé au point d'intersection des diagonales du rectangle. Le rayon de ce cercle est égal au tiers de la hauteur du guindant. Chacune des étoiles à cinq branches est construite dans un cercle non apparent, dont le rayon est égal à un dix-huitième de la hauteur du guindant. Toutes les étoiles sont disposées verticalement, c'est-à-dire avec une branche dirigée vers le haut et deux branches s'appuyant sur une ligne non apparente, perpendiculaire à la hampe. Les étoiles sont disposées comme les heures sur le cadran d'une montre. Leur nombre est invariable. » Sans rancune et Bonne Année !

ROBERT PEETERS.

Collègue de Robert Pendville, Richard Weber et Niels Thogersen DGX etc. Britannique en retraite à Alicante, je constate avec le sourire que le drapeau à la page 46 de Vox No 108 est à l'envers !! Cela me rappelle la frontière en remontant de Paris à Bruxelles sur l'autoroute, le panneau avec le drapeau européen est resté à l'envers pendant des années !

As a former member of DG X this was part of our job in promoting Europe... the upside down flag is perhaps fitting for Brexit.

Bonne Année

RICHARD

Page 46 du n°108 de VOX figure un intéressant article sur la reconnaissance par la France du drapeau européen. Je n'ai qu'un seul souci avec cet article : la photo. La photo est sans doute fidèle à une réalité. Peut-être même à une réalité française. Très certainement à une réalité que j'ai une fois commise et très souvent vue, parfois même au fronton ou devant les institutions ou délégations de l'Union. Le drapeau est positionné sens dessus dessous.

Les étoiles ont leur flèche tournée vers le bas (voir à cet égard : <http://publications.europa.eu/code/fr/fr-5000100.html>)

N'est-ce pas regrettable pour un article de cette nature ? Il faut savoir que hisser un drapeau sens dessus dessous est un message fort dans une forteresse ou sur un navire assiégé. C'est le cri du désespoir. Il est hissé juste avant que ne tombe la place ou le navire, au cas où

quelqu'un de l'extérieur pourrait encore venir porter secours (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Drapeau>) et souvent il reste ainsi hissé quand la place est prise. Que de symboles !

Comme vous le voyez, on ne parle pas de choses fondamentales, mais le symbole m'a fait craindre le pire à propos du contenu de l'article.

Bien amicalement et que cela ne vous empêche surtout pas de passer de bonnes fêtes

EMMANUEL GABOLDE

Je viens de recevoir un exemplaire de la revue en objet. Cette revue est toujours très intéressante, surtout en ce qui concerne les nouvelles des différentes sections. Et, malheureusement, nous voyons apparaître progressivement les noms d'anciens collègues dans la rubrique « les anciens qui nous ont quittés ».

Je n'ai qu'un petit commentaire qui a malgré tout une ampleur qui déborde le cas de notre revue. Il concerne la page 46 où apparaît un drapeau qui ressemble au drapeau européen, mais qui n'en est qu'une ressemblance : celui qui nous est donné est « cul par-dessus tête » ; en d'autres termes il est hissé à l'envers. Vous remarquerez comme moi que ce drapeau flotte en tête de mât comme dans nombre d'institutions européennes et nationales et cette erreur de sens est malheureusement très fréquente, souvent du fait que les anneaux montés par les fabricants ne le sont pas conformément à sa description officielle.

Le comble nous est donné par un article donné sur Internet :

Au Parlement européen à Strasbourg, le drapeau européen est à l'envers. Carton rouge au responsable de la logistique du Parlement européen, et à tous les eurodéputés qui sont passés devant sans le remarquer. 10 décembre 2009, par Laurent Nicolas (<https://www.taurillon.org/Au-Parlement-europeen-a-Strasbourg-le-drapeau-europeen-est-a-l-envers>)

Chaque détail fait sens dans le drapeau européen

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une année pleine de bonheur.

ALAIN BIRON

ANCIEN FONCTIONNAIRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Réponse de VOX

Merci d'avoir réagi à la publication du VOX et notamment à cette photo. Nous nous sommes aperçus un peu trop tard de cette erreur signalée par un membre du Conseil d'administration et rédacteur du VOX, quand cette page était déjà imprimée.

Nous l'avons changée sur la version électronique en PDF qui s'est immédiatement trouvée sur le site de l'AIACE Int.

Il n'y avait évidemment aucun signal sous-entendu dans cette image qui circule hélas d'ailleurs un peu partout.

Veuillez accepter les excuses de la rédaction VOX.

PIERRE BLANCHARD

INSEL IM MITTELMEER UND STADT AN DER NORDSEE

VALLETTA UND LEEUWARDEN KULTURHAUPTSTÄDTE EUROPAS 2018

Wie schon im Vorjahr, können sich auch 2018 wieder eine Insel im Mittelmeer und eine Stadt an den Gestaden eines nördlichen Meeres der Europäischen Union des Titels einer Europäischen Kulturhauptstadt erfreuen. Wir erinnern uns: im Jahre 2017 waren es das antike Pafos (Paphos) auf Zypern und die dänische Stadt Aarhus am westlichen Rande der Ostsee. In diesem Jahr sind es Valletta, die Hauptstadt der Inselrepublik Malta, und Leeuwarden, Hauptstadt der niederländischen Provinz Friesland (Fryslân), ganz im Norden des Landes gelegen.

VON EGON C. HEINRICH

Das Besondere an den diesjährigen Kulturhauptstädten ist es, dass sie mit ihren kulturellen Projekten und Veranstaltungen geographisch weit ausholen und ausstrahlen. So ist bei Valletta eigentlich die gesamte Insel einschließlich der vorgelagerten Inseln Gozo und Camino in die Veranstaltungen einbezogen.

Wie die Friesen mutig das Leben feiern

Leeuwarden wiederum agiert für und mit der gesamten Provinz Friesland (Fryslân), um die friesische kulturelle Identität und vor allem die friesische Sprache zu erhalten und zu fördern. Dies zeigt sich auch schon an dem Logo „#LF2018“ und dem Motto „Iepen Mienskip“, was man aus dem friesischen Dialekt mit „offener Gemeinschaft“ übersetzen könnte. Die Leitidee ihres Programms 2018 erläutern die Kuratoren in Leeuwarden wie folgt: „2018 zeigen wir, wie wir Friesen das Leben feiern, wie wir uns mutig trauen, aus der Masse hervorstechen und wie wir uns gegen die Mitbewerber um die Europäische Kulturhauptstadt, nämlich Eindhoven und Maastricht, erfolgreich durchgesetzt haben. Wir werden etwas wagen, was wir noch nie in diesem Umfang und auf diesem Niveau getan haben; wir begegnen einer Herausforderung nach der anderen.“ Sehr mutige Worte, die man gerne auch von anderen Institutionen in der EU des Öfteren hören würde.

„Iepen Mienskip“ in der gesamten Provinz Friesland

Der Erste Vizepräsident der Kommission, Frans Timmermans, vertrat die Kommission bei der offiziellen Eröffnungsveranstaltung am 27. Januar in Leeuwarden. In Stadt und Provinz sind bis Ende des Jahres 60 große und mehrere hundert kleinere kulturelle Events der verschiedensten Art geplant. Im Rahmen von „Iepen Mienskip“ werden Projekte und Ideen aus Dörfern, Land und Städten einbezogen und meist von den Initiatoren selbst realisiert. Dabei gilt der Leitsatz „Man darf alles, solange es einen kulturellen Anstrich hat.“ Museen und Ausstellungen werden eine zentrale Rolle spielen. Als Höhepunkt gilt die Ausstellung über die Doppelspionin im I. Weltkrieg, Mata Hari. Mehrere hunderttausend Besucher werden zu den Aufführungen der französischen Gruppe „Royal de



Luxe“ vom 17. bis 19. August erwartet. Dabei handelt es sich um eine Schau mit 10 bis 15 Meter hohen Riesenfiguren. In Friesland erwartet man rund 4 Millionen zusätzliche Besucher und einen Umsatz von 80 Mill. Euro. Dies entspricht etwa dem Budget, das



man in Leeuwarden für dieses besondere Jahr zur Verfügung hat, nämlich 72 Mill. Euro. Dazu hat die EU-Kommission allerdings nur 1,5 Millionen Euro beigesteuert. Die gleiche Summe ist wohl auch nach Malta gegangen.

Malta und Valletta faszinieren noch immer

Diese relativ kleine Insel, zwischen Sizilien und Afrika gelegen, ist mit ihrer Hauptstadt Valletta ein geographisches, historisches, kulturelles, religiöses, architektonisches und nicht zuletzt auch ein politisches Faszinosum. Daran werden sich bestimmt jene AIACE-Mitglieder erinnern, die Ende Mai/Anfang Juni 2012 an den „Assises“ auf Malta teilgenommen haben. Unvergessen ist der Empfang durch den Großmeister des Malteser-Ritterordens und das anschließende Galadinner in einem Palais des Ordens im historischen Zentrum Vallettas. Dieser Abend ließ erahnen, welche Macht, welcher Einfluss und welcher Reichtum einst auf dieser kleinen Insel zu Hause waren.

An der Eröffnungsfeier in Valletta am 20. Januar hatte der für Bildung, Kultur, Jugend und

Europas kulturhauptstädte 2018

Sport zuständige EU-Kommissar Tibor Navracsics teilgenommen. Klima und südländische Mentalität tragen dazu bei, dass eine Vielzahl der 140 größeren Projekte und der 400 Veranstaltungen auch Open Air stattfinden können, sozusagen als Feste auf Straßen, Plätzen und in den Dörfern. Die barocke, zum Teil monumentale Architektur Vallettas mit ihren vielen Kirchen und Palästen bietet dafür eine geradezu ideale Kulisse, nicht zu vergessen der alles dominierende Grand Harbour Vallettas.

Verantwortlich für Organisation und Programm des Eur. Kulturhauptstadtjahres auf der Insel ist die „Valletta 2018 Foundation“. Sie hat drei Hauptthemen für das Programm postuliert: Geschichten von der Insel, Barocke Zukunft und Reisen. Als weitere Themen werden genannt: Generationen, Strecken, Städte und Inseln. Etwa 1000 lokale und internationale



Bühne mit Musik, Theater, Tanz in den Straßen und auf den Plätzen sein. Museen, Kulturinstitutionen und Paläste öffnen sehr weit ihre Tore. Diese „Notte Bianca“ wäre doch eine Reise auf die Insel wert.

Hier muss doch auch eine Anmerkung zur aktuellen politischen Situation auf Malta gemacht werden. Die EU-Ratspräsidentschaft im letzten Jahr hat die Regierung einigermaßen gut gemeistert. Der Ruf des Landes leidet aber seit Jahren, weil es als Steuerparadies galt und weil etliche der führenden Politiker der Korruption und der Vetternwirtschaft verdächtigt werden. Diese Vorwürfe waren

seit Jahren von der Investigativjournalistin Daphne Caruana Galizia erhoben worden. Sie musste ihre journalistische Aufklärungsarbeit mit dem Leben bezahlen, nämlich mit dem tödlichen Attentat am 17. Oktober 2017. Es trägt ausserdem nicht zum Ansehen der maltesischen Regierung bei, dass diese die Staatsbürgerschaft ihres Landes für 100 000 Euro an reiche Russen und Araber verkauft. Diesen wird damit das freie Reisen und die Niederlassungsfreiheit in allen EU-Ländern ermöglicht.

LEEWARDEN
2018.nl

„Verbindt toerist en ondernemer!“



Künstler, Kuratoren, Darsteller, Workshop-Leiter, Schriftsteller, Designer, Chöre und Filmemacher werden sich beteiligen. Man will einen ganzheitlichen und nachhaltigen Beitrag zur langfristigen sozialen, wirtschaftlichen und kulturellen Entwicklung Maltas leisten.

Highlight ist die Notte Bianca im Oktober 2018

Zwei Highlights sollten doch erwähnt werden: Ende April findet auf Malta das „International Fireworks Festival“ statt. Damit soll vor allem auch an den Beitritt des Landes zur EU am 1. Mai 2004 erinnert werden. Im Oktober 2018 wird dann die „Notte Bianca“ (Weiße Nacht) gefeiert. Ganz Valletta wird dann eine Oper Air-



Weitere Informationen:

<http://www.leeuwarden2018.org>

<https://www.friesland.nl/en/european-capital-of-culture>

<https://www.friesland.nl/en/european-capital-of-culture/about/contact>

<https://valletta2018.org>

<https://visitmalta.com>

« L'AFFAIRE SELMAYR », UNE POLÉMIQUE DÉMESURÉE ?

Une polémique, aussi démesurée que stérile, s'est développée autour des modalités de la désignation du nouveau Secrétaire Général de la Commission - M. Martin Selmayr.

PAR JEAN-GUY GIRAUD 09 - 03 - 2018

Certains organes de presse - d'habitude mieux inspirés - ont entrepris de transformer en "affaire d'État" une procédure administrative qui - pour avoir été peut-être précipitée et mal menée du fait des circonstances - n'en demeure pas moins assez classique. L'"affaire Selmayr" agiterait à présent certains milieux parlementaires européens - avant d'être, sans doute, soumise à l'examen du Médiateur ...

Il peut donc être utile de proposer ici quelques remarques visant à re-cadrer cette question dans un contexte plus large :

- ❑ les Secrétaires généraux occupent une place à part dans l'organigramme des Institutions européennes : ils sont, de fait, considérés "hors cadre" . En raison de la nature de leurs fonctions, leur choix diffère des procédures normales de promotion/nomination des fonctionnaires du "cadre". Il est de facto laissé à la discrétion du Président, sous réserve de l'accord de l'organe politique de l'Institution. On retrouve des situations et procédures de ce genre dans la plupart des États membres¹ ;
- ❑ dans ce choix, les considérations de capacité professionnelle, d'expérience, d'autorité, d'indépendance, de motivation et d'engagement européen doivent l'emporter sur toutes autres relatives (par exemple à la nationalité, l'inclination politique ou même, au genre). Dans le cas considéré, il semble bien que le nouveau Secrétaire Général soit pourvu de ces qualités² ;

1 Par exemple, en France, pour la nomination du Secrétaire Général du Gouvernement laissée entièrement à la discrétion du Président.

2 Les critères retenus peuvent être assimilés à ceux applicables aux commissaires eux-mêmes par le Traité (art. 17§3 TUE : " Les membres de la Commission sont choisis en fonction de leur compétence générale et de



- ❑ il serait inopportun et irresponsable de déstabiliser une Institution telle que la Commission pour une affaire individuelle, administrative et interne de ce type. Dans la situation actuelle de l'UE - «malade de ses États membres» - la solidité et la réputation de l'exécutif ne doivent pas être remises en cause pour des motifs non-essentiels. Son rôle supérieur de gardien des Traités, de moteur et de permanence du projet européen ne doit pas être altéré par ce type d'"affaire" qui, en toute hypothèse, doit être réglé en interne ;
- ❑ dans une certaine mesure, cette "affaire" a été l'occasion - notamment pour les syndicats de la fonction publique européenne - de soulever un grief plus général et légitime : celui de la politique de promotion aux grades élevés (DG et D) des Institutions (notamment à la Commission et au Parlement). Cette politique est parfois accusée de déviance du fait de la prise en considération de critères exogènes tels que la nationalité, l'affiliation politique ou la proximité avec des membres des organes dirigeants.

Il s'agit là d'une vraie question qui mérite en effet d'être traitée - dans son contexte, différent de celui des Secrétaires Généraux.

leur engagement européen et parmi des personnalités offrant toutes garanties d'indépendance".

3 Jean Monnet exprime ce rôle en écrivant que "seules les Institutions sont sages car elles sont la mémoire de l'Europe".

L'affaire est surprenante quand on connaît les méthodes plutôt expéditives de nomination de ces hauts fonctionnaires très proches du pouvoir politique dans la plupart des EM, voire même au PE. Dans le statut des fonctionnaires et autres agents, il ne ressort nulle part que le Secrétaire général soit soumis aux mêmes conditions statutaires que le groupe de fonction AD. Alors que l'avenir de l'UE s'obscurcit, qui avait intérêt à la compliquer et à créer un «Selmayrgate» ? Ces deux institutions ne devraient-elles pas se mobiliser pour résoudre la crise italienne ou celles des EM du « Visegrad » avec en tête la Hongrie qui s'éloignent des principes démocratiques fondamentaux de l'UE. 18

Avril 2018, suite et fin

"AFFAIRE" SELMAYR - UN VAINQUEUR : LE SERVICE PUBLIC EUROPÉEN ?

PAR JEAN-GUY GIRAUD

La résolution votée ce jour par le Parlement européen sur « l'affaire Selmayr » - curieusement intitulée "sur la politique d'intégrité de la Commission et en particulier la nomination du Secrétaire général" - devrait mettre un point final à la polémique publique.

Elle laisse toutefois ouverte la possibilité d'une nouvelle évaluation (?) de cette procédure par la Commission - et devrait être suivie d'ultimes clarifications à la suite de la saisine du Médiateur européen. Certains retiendront surtout de cette résolution l'expression bienvenue de la volonté du PE de tirer des leçons générales de cette affaire en vue de mieux garantir l'indépendance et la compétence de la fonction publique européenne. Voici donc, finalement, le débat engagé sur une voie utile et profitable tant pour les Institutions que pour le Service public européen : la Commission est invitée à proposer des modifications du statut et des règlements intérieurs des Institutions de manière à garantir (y compris juridiquement) « l'excellence, l'indépendance, la loyauté et la motivation de la Fonction publique européenne".

Au total, "much ado for ... something"

<http://bit.ly/2HArAeL>

DAS EUROPÄISCHE JAHR DES KULTURELLEN ERBES 2018

KULTURERBE: WO SICH VERGANGENHEIT UND ZUKUNFT TREFFEN

Wohl auf keinem anderen Kontinent wurden in den vergangenen etwa 3000 Jahren so viele einmalige Kunstwerke und Kunstgüter aller Art geschaffen wie in Europa. Unser Kontinent ist nicht nur reich an verschiedenen Landschaftsformen, Architektur, archäologischen Stätten, Literatur, Musik und Kunst, sondern die große kulturelle Vielfalt zeigt sich auch in überlieferten Handwerks-techniken, im Brauchtum, in Volkssagen und Volksliedern, im Essen und in der Filmkunst.

VON EGON C. HEINRICH

Die Europäer können sich mit diesem kulturellen Erbe identifizieren und darin wiedererkennen. Zahlreiche, einmalige Kulturgüter, Kunstwerke und Bauten sind allerdings in den viel zu vielen Kriegen auf unserem Kontinent im Laufe der Geschichte zerstört worden oder unwiederbringlich verloren gegangen.

Was in Europa an Kulturgütern verhanden ist, muss auf alle Fälle gesichert, gepflegt und erhalten werden. Diesem Zweck soll das Europäische Jahr des kulturellen Erbes 2018 dienen, das von den Institutionen der Europäischen Union beschlossen wurde. Im Rahmen dieses Jahres sollen in den 28 Mitgliedstaaten etwa 70 000 Veranstaltungen stattfinden, die vor allem auf die Information und die Sensibilisierung der Bevölkerung für ihre kulturellen Schätze und ihre kulturelle Vergangenheit ausgerichtet sind. Vorgesehen sind kulturelle Führungen, Reisen, Vorträge, Tagungen und wissenschaftliche Kolloquien. In Deutschland etwa werden schon seit vielen Jahren die „European Heritage Days“ und der „Tag des Denkmalschutzes“ veranstaltet.

Europäischer Gipfel zum kulturellen Erbe im Juni in Berlin

Bei den Veranstaltungen sollen insbesondere Kinder und Jugendliche angesprochen und für ihr kulturelles Erbe sensibilisiert werden.

Die EU-Kommission will gemeinsam mit den Mitgliedstaaten einen langfristigen Aktionsplan für Kultur und Kulturerbe ausarbeiten. Das Kulturerbejahr wird bereits von dem EU-Programm „Creative Europe“ betreut und unterstützt. Die Kommission hat auch die Absicht, sehr bald eine Ausschreibung „Voices of Culture and Heritage“ zu veröffentlichen. Ziel ist es, den Dialog mit der

Zivilgesellschaft und den Stakeholdern im Bereich des kulturellen Erbes zu eröffnen bzw. zu intensivieren. Dies alles läuft unter dem Motto „Unser Kulturerbe: Wo sich



Vergangenheit und Zukunft treffen.“ Ein politischer Höhepunkt des Kulturerbejahres wird der „Europäische Kulturerbegipfel“ vom 18. bis 24. Juni in Berlin sein. Dort wird unter anderem eine „Open Heritage Night“ auf der berühmten Museumsinsel veranstaltet. Prominente Persönlichkeiten aus der Kulturszene werden an den Diskussionen teilnehmen und der EU-Preis für Kulturerbe, „Europa Nostra“, wird vergeben werden. Präsident des Leitungsgremiums für diesen Preis ist der Sänger Plácido Domingo, der die Gipfelteilnehmer auch mit der Hauptrolle in der Oper „Macbeth“ erfreuen wird. Der für Bildung, Kultur, Jugend und Sport zuständige EU-Kommissar Tibor Navracsics erklärte zur Eröffnung des „Europäischen Jahres des kulturellen Erbes“ wörtlich: „Das Kulturerbe ist das Kernstück der europäischen Art zu leben. Es definiert, wer wir sind, und es schafft ein Gefühl der Zugehörigkeit.“

Unverzichtbarer Beitrag der Kirchen zum Kulturerbe

Ein gutes Beispiel für einen Beitrag zum Jahr des Kulturerbes bot vor kurzem eine Tagung in Brüssel der Konferenz der Katholischen Bischöfe in der EU, COMECE, zum Thema „Promoting the Christian Heritage of Europe.“ Der Beitrag der christlichen Kirchen zur Bildung, zu Kultur, Kunst und Architektur in Europa ist unbestritten. Der Generalsekretär der Europäischen Bischofskonferenz, Pater Fr. Poquillon op, sagte auf der Konferenz: „Die Kirche hat zwar eine spirituelle Dimension, aber sie ist auch ein wichtiger Akteur bei der Entwicklung der Kultur. Sie ist die älteste, noch existierende Struktur in Europa, die ihren Glauben in verschiedenen Formen ausdrückt. Sie ist ein Beispiel für Einheit in der Vielfalt wie es auch die EU insgesamt sein möchte.“ EU-Kommissar Navracsics forderte die Kirchenvertreter auf, mehr Gebrauch von den Instrumenten der EU zu machen, um das spirituelle Element in der europäischen Kultur zu fördern.

Weitere Informationen:

<https://europa.eu/cultural-heritage/>
<http://bit.ly/2Elmkqd>
<http://bit.ly/2GY5Ex5>



FAIRE L'EUROPE DANS UN MONDE DE BRUTES

UNE LECTURE ROBORATIVE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

Enrico Letta a pratiqué l'Europe à tous les étages : il fut membre du Parlement européen, du Conseil des ministres européens et même du Conseil européen. Président du Conseil italien entre 2013 et 2014, il a quitté le monde politique pour diriger l'École des Affaires internationales de Sciences Po à Paris et préside aussi Notre Europe-Institut Jacques Delors. À travers ses entretiens avec Sébastien Maillard, directeur de l'Institut Jacques Delors, il analyse sans complaisance l'état de la construction européenne : il en dresse le constat, en rappelle les valeurs et propose des pistes pour l'action.

PAR ROGER VANCAMPENHOUT

Quelques données

Le temps d'une génération, nous serons passés de 3 milliards à 10 milliards d'êtres humains. D'un sixième des 3 milliards, la part des Européens sera réduite à moins d'un vingtième. Perçue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale comme la pax europea se donnant comme exemple au monde, l'Europe s'est montrée incapable, devant la crise économique et financière, de se prendre seule en main et d'apporter la preuve qu'elle était plus avancée que les autres processus d'intégration régionale dans le monde. Pour en sortir, il lui a fallu demander du secours au Fonds monétaire international. Quel aveu d'échec ! Confrontée aux quatre crises en cours - économique, migratoire, terroriste, du Brexit -, l'Europe sait qu'elle est désormais devenue mortelle. L'arrivée de l'euro en 2002 révéla les déboires d'une union monétaire sans union économique. Par-dessus le marché, le grand élargissement à l'Est fut mal digéré et la mondialisation fit vaciller l'édifice. Ajoutons les autres défis que sont l'énorme accélération de l'évolution technologique, la robotisation et l'Internet, la montée en puissance de la Chine, l'imprévisible - to say the least... - comportement de l'actuel président des États-Unis et, sur le plan politique général, l'apparition d'un nouveau bipartisme entre mondialistes et nationalistes, entre élite mondialisée et populistes de droite et de gauche. Inutile de se murer, assène Enrico Letta, qui cite, pour le coup, un proverbe chinois : « Quand souffle le vent du changement, il y a ceux qui construisent des murs et ceux qui construisent des moulins à vent. »

Agir ou subir ?

Le centre de gravité du monde s'est déplacé : alors que le G7 (groupe des sept pays les plus riches du monde) était, lors de sa création en

1975, à majorité européen, il ne compterait plus aucun pays européen dans vingt ans ! Aujourd'hui le cadre a complètement changé, surtout en raison d'une relation inédite entre modernité et géographie, rendue possible par la diffusion des nouvelles technologies ; le pouvoir économique est de plus en plus déterminé par la force démographique. Devant cette évolution, que peut faire notre vieux continent ? Pas grand-chose sur le plan démographique, sauf à mieux gérer l'immigration. Devant l'« arc d'instabilité » qui s'est formé autour de l'Europe, le Maghreb, la Libye, l'Égypte, le Proche-Orient, la Turquie, la Russie, ... sans parler du Brexit et de l'arrivée de Trump, la fragmentation de l'Europe la fera inexorablement se marginaliser. Les Européens peuvent, en revanche, changer de terrain de jeu et valoriser l'un des avantages compétitifs les plus importants dont ils disposent, mais qu'ils ont trop souvent tendance à négliger : l'attractivité de leurs valeurs : le respect de l'État de droit, la démocratie, les droits humains, le rejet de la guerre, la solidarité, ... toutes choses qui distingueront l'Union européenne, acteur de paix, du monde de brutes qui l'entoure. . . Et Enrico Letta de lancer des pistes pour l'action que nous invitons les lectrices et lecteurs de VOX à découvrir et à méditer. Dans le chapitre intitulé « Débruxelliser », l'auteur entre dans le concret du fonctionnement des institutions : création de véritables partis européens et autonomie législative du Parlement européen afin de remédier au « déficit démocratique », réforme de la Commission par la réduction du nombre de « commissaires » (terme fustigé par l'auteur), montée en puissance d'une société civile et de médias européens, création d'un



circinscription électorale unique et transnationale, etc. : toutes propositions constructives à saisir dans la perspective des prochaines élections européennes en 2019. Un bémol toutefois, selon moi : l'auteur relance l'idée du parlement de la zone euro et propose d'associer davantage les élus nationaux au processus de décision européen. Fausse bonne idée ? Prenons garde toutefois à ne pas complexifier davantage ce processus que l'on entend simplifier. . . Pire : l'auteur relance l'idée du siège unique du Parlement européen à Strasbourg, au risque de relancer. . . la chamaille autour du double siège. Autre fausse bonne idée : mettre fin à la multiplication des « sommets » européens à Bruxelles, alors que, rappelons-nous, cette décision fut le fruit d'un compromis âprement négocié lors du Sommet de Nice en 2000. En revanche, dans le chapitre « Aux référendums, je préfère la démocratie », Enrico Letta met le doigt sur la perversion d'un outil apparemment démocratique, mais souvent travesti pour des raisons de politique intérieure des États.

En conclusion,

l'auteur revient aux fondements de la construction européenne : « Proposer le meilleur, et pas seulement une alternative au pire ». Et Enrico Letta de conjurer les Européens de résister aux velléités de division du continent, entre le nord et le sud, entre l'ouest et l'est, et de trouver la parade aux formes de nationalisme et de populisme qui prospèrent dans trop de pays européens. Si l'Europe se divise, elle se marginalisera au risque de ne plus compter pour grand-chose dans ce monde de brutes.

VANCAMPENHOUT.ROGER@SKYNET.BE

1 « Faire l'Europe dans un monde de brutes » De Sébastien Maillard, Enrico Letta Fayard 2017

IVAN KRASTEV : UNE VOIX BULGARE

Ivan Krastev, politologue bulgare, spécialiste du monde post-soviétique et des questions européennes, fait entendre la voix d'un Européen convaincu d'Europe centrale. Il a fondé et dirige le « Center for Liberal Strategies » à Sofia. Il est, entre autres, membre permanent de l'Institut des sciences humaines de Vienne en Autriche.

PAR ROGER VANCAMPENHOUT



Le destin de l'Europe - un titre un peu bateau, dont celui de l'original anglais est plus explicite : « **After Europe** » - n'est pas un livre optimiste.

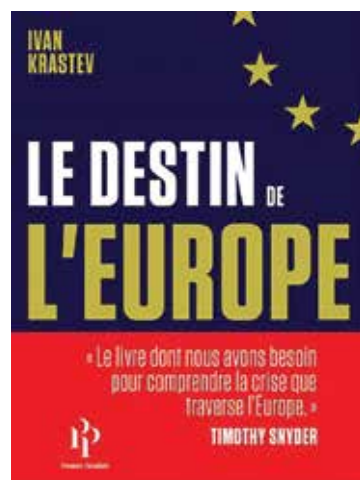
Il pose d'emblée une question-choc : l'Union européenne, confrontée à plusieurs crises – crise financière, crise des migrations, crise de sa propre sécurité, résurgence des nationalismes ethniques et religieux, défis des populismes, est-elle condamnée à se désintégrer à la manière de l'empire des Habsbourg ? « *Ces dernières années, les Européens ont fini par comprendre que le modèle politique de l'Union, bien qu'admirable, est peu susceptible de s'universaliser, et même d'être adopté par ses voisins immédiats* ».

Des nombreuses crises auxquelles l'Europe est confrontée, la crise migratoire est la plus importante ; plutôt que la crise économique ou l'aggravation des inégalités sociales, c'est l'échec du libéralisme à traiter le problème migratoire qui explique que l'opinion publique se soit retournée contre lui : l'inégalité entre les classes a fait place à l'inégalité entre les peuples. La crise migratoire a précipité le déclin du discours des droits de l'homme qui avait été jusqu'alors le discours dominant dans la politique européenne. La diffusion du système démocratique serait-elle un facteur déclenchant de déstabilisation ?

Mais les causes du pessimisme, j'allais dire des idées noires, d'Ivan Krastev ne s'arrêtent pas là. Selon lui, toutes les crises auxquelles l'Europe est confrontée aujourd'hui divisent l'Union d'une manière ou d'une autre. La crise traversée par la zone euro divise l'Union selon un axe nord-sud. Le Brexit illustre la division séparant l'Europe de sa périphérie. La crise ukrainienne divise l'Europe en faucons et en colombes sur la question de savoir s'il faut

négocier avec la Russie. Mais c'est la ligne de partage est-ouest, apparue à la suite de la crise des réfugiés, qui menace la survie de l'Union elle-même : la crise migratoire a démontré avec éclat que l'Europe de l'Est envisage les valeurs cosmopolites qui sont au fondement de l'Union européenne comme une menace, alors que, pour de très nombreux citoyens de l'Ouest, ce sont précisément ces valeurs cosmopolites qui constituent le cœur même de la nouvelle identité européenne ; la défiance profondément enracinée de l'Europe centrale à l'égard d'une conception du monde cosmopolite serait également une source de division entre l'Est et l'Ouest.

Autre facteur de clivage entre l'Est et l'Ouest : l'auteur met le doigt sur une réalité qui caractérise l'Europe de l'Est à la suite de l'ouverture des frontières et de la libre circulation. Au risque de donner l'impression de mélanger quelquefois tous les problèmes, l'auteur cite l'exemple de la Bulgarie : le déclin démographique résultant de l'émigration de masse que choisirent les gens âgés en moyenne de 25 à 50 ans aurait porté un coup sévère à l'économie et à la politique bulgares, comme à celles d'autres pays d'Europe centrale. Cela dit, il ne faudrait pas, à mon sens, vouloir une chose et son contraire : libre circulation, d'une part ; préservation de l'identité à tout prix, d'autre part. À cet égard, les syndicats européens ont à maintes reprises préconisé des relèvements de salaires dans ces pays, précisément pour contenir l'émigration et la fuite des cerveaux. Par ailleurs, les facteurs de division sociale et sociétale que nous observons dans l'Union européenne n'ont pas pour cause les politiques européennes, mais ont tout à voir avec la mondialisation et l'interpénétration des marchés qui n'épargnent pas plus l'Europe que les autres régions du monde. Dans la conclusion du livre, intitu-



lée non sans malice « Perhapsburg » - un jeu de mots en clin d'oeil aux Habsbourg -, Ivan Krastev, inspiré par « le pessimisme de l'intelligence et l'optimisme de la volonté » d'Antonio Gramsci, veut voir les aspects positifs des évolutions actuelles : « *En réalité, les diverses crises que traverse l'Union européenne ont contribué, bien plus que n'importe laquelle des dites politiques de cohésion mises en œuvre par Bruxelles, à consolider le sentiment que les Européens sont tous partie prenante de la même communauté politique. En apportant des réponses à la crise de l'euro, à la question migratoire et à la menace terroriste grandissante, l'Europe poursuit plus que jamais son processus d'intégration (...). Le risque existe cependant que certains dirigeants occidentaux, dans leur tentative légitime de répondre à une demande sociale de résultats concrets, soient tentés de négliger les préoccupations légitimes des Européens de l'Est et d'attribuer la responsabilité des problèmes se posant entre l'Est et l'Ouest, aux gouvernements il-libéraux de cette partie du continent. Ce serait une erreur.* » (Allusion aux actuels gouvernements hongrois et polonais, accusés par certains de dériver vers des « démocraties »).



Ivan Krastev

Post-scriptum

Dans un entretien au Soir¹ dans le cadre des Journées de Bruxelles, Ivan Krastev sermonne l'attitude des « élites bruxel-

1 LE SOIR du 28 novembre 2017. La cinquième édition des « Journées de Bruxelles » a été organisée les 30 novembre et 1er décembre derniers au Centre culturel Bozar par l' « Obs » et ses partenaires « Le Soir » et « De Standard ».

loises » vis-à-vis de certains pays européens démocratiques : « Dans les périodes de crise, vous avez le choix entre la rigidité et la flexibilité. Si vous choisissez d'imposer des règles, vous le faites en escomptant discipliner la réalité. Ce fut le choix de l'Allemagne dans la crise financière. Je dis pour ma part qu'il faut choisir la flexibilité : donner de la marge de manœuvre aux autres. Car paradoxalement, la démocratie ne peut pas fonctionner si vous ne laissez pas la place aux mauvais choix. La démocratie, c'est précisément de permettre l'autocorrection. Si vous ne permettez pas aux autres de commettre des erreurs, vous ne leur permettez pas d'être responsable. (..) Les gens devraient être autorisés à faire des choix que nous n'aimons pas. Et je pense que c'est le plus dur à accepter par les élites européennes bruxelloises ».

Les « élites » méditeront-elles ces paroles fortes d'Ivan Krastev ? Retenons en tout cas qu'en dépit de leurs clivages et tensions internes, les Européens ont conscience que ce qui les unit est plus important que ce qui les sépare. L'alternative à la démocratie européenne n'est-elle pas le « monde de



brutes », parfois si proche des frontières de l'Union, dont parle le livre de Enrico Letta ? Et qu'il soit permis au rédacteur de cette chronique de saluer la Bulgarie qui a pris la présidence tournante de l'Union européenne au 1er janvier : elle entend être au cœur de l'Europe et revendique son adhésion à Schengen et à l'euro. Et souhaitons aussi le meilleur à la commissaire bulgare **Mariya Gabriel**, devenue l'été dernier la benjamine de la Commission Juncker en prenant le portefeuille de l'économie et de la société numériques.

VANCAMPENHOUT.ROGER@SKYNET.BE

2 « Faire l'Europe dans un monde de brutes » Enrico Letta (Fayard 2017)

MIEUX CONNAÎTRE L'EUROPE POUR UNE MEILLEURE OPINION PUBLIQUE

Huitième édition de l'initiative des Lions Clubs de la Vénétie (Italie), en collaboration avec « l'Ufficio Scolastico Regionale ».

PAR GAETANO DONÀ – WILMA DISCARDINI

L'opinion publique vis-à-vis de l'Europe est extrêmement négative, ce qui est confirmé par l'augmentation des mouvements anti-européens en Italie, en France, en Allemagne, en Autriche et en République tchèque...

Une politique d'information efficace est nécessaire pour réconcilier les citoyens avec les Institutions européennes et les principes qu'elles défendent. La Commission européenne et le Parlement européen devraient s'adresser directement aux citoyens et non pas exclusivement aux élites politiques, culturelles et économiques.

L'initiative « Mieux connaître l'Europe », lancée il y a 8 ans auprès des écoles secondaires en collaboration avec les Lions Clubs et l'« Ufficio

Scolastico Regionale » de la Vénétie, prouve que les associations citoyennes peuvent fournir une contribution importante dans ce domaine.

Au moment où l'eurosepticisme et même l'europhobie gagnent du terrain et arrivent parfois au pouvoir, nos anciens s'engagent envers les jeunes européens.

Forte de son succès, l'initiative a été reconduite et, lors de ces quatre dernières années, elle a été étendue à quelques instituts secondaires et supérieurs en impliquant ainsi un nombre élevé d'étudiants (environ 300.000).

La Commission et le Parlement européen pourraient s'inspirer de cette initiative et en intégrer les aspects positifs dans leur politique d'information, notamment dans leur initiative « Back to School » destinée à rétablir une image correcte et positive de l'Europe vis-à-vis de ses citoyens, trop souvent mal ou insuffisamment informés.

La Rédaction

PADOUE, LE 30/10/2017

MANUEL MARÍN 21 OCTOBER 1949 - 4 DECEMBER 2017

There are some politicians who, in life, make history in their own right. Of that select band, there are only a very few who have been significant players in recent European history and, at the same time, in the life of Spain in Europe, including preparing the way for this to become true. Manuel Marín González, who left us not long ago, was one of those few.

In the many obituaries and remembrances of his life, much has been written about his early European calling, which led to his choice of studies. The entry of Spain into the then European Communities in 1986 was preceded, as is well known, by a monumental amount of work to prepare the country for eventual membership, a task embarked upon by a small number of political visionaries long before it could finally be achieved, and formalised as soon as politically possible by Prime Ministers Calvo Sotelo and González. The contribution of Manuel Marín to this work was crucial, and forms a key part of that historical period, so fundamentally important for us his compatriots, that brought Spanish democracy to full fruition.

Manuel Marín, known by all who knew him as Manolo, led the way, together with Abel Matutes, in Spain's participation in the EU as the first members appointed to College of the European Commission. Marín was assigned portfolios of great importance (Development Policy, Fisheries, Social Affairs and Education) and appointed as Vice President of the European executive. The achievements of the hugely well-known and immensely successful Erasmus programme, of which he is seen as the founding father, stand to his credit along with the immense personal workload he assumed in each of the portfolio areas for which he was responsible, as well as his overriding efforts to pursue greater European integration in a crucial period of his career as a Commissioner during the Delors presidency.

Throughout his illustrious career, he was always conscious of the place of Europe. He lived consciously European times. He was well aware what they meant for Spain and this is why he was so deeply committed. And for that he will never be forgotten by us. If he exceeded in anything, it was in his attachment to Europe and to the defence of the values that Europe represents.

Many of us saw him at work in Brussels and benefited from his bonhomie. It is very hard not to feel that a significant era of European history is drawing to a close with his departure. In his lifetime, Manolo Marín was already a part of that history of Europe and of Spain in Europe, and his place in European and Spanish memory, and in the personal memories of so many of us, is secure as one of the rare truly outstanding figures.

These words of Erasme may be applied to where Manolo belongs: *'... cette grande famille d'hommes cosmopolites dont les préoccupations ne sont pas étroitement limitées aux intérêts d'un pays, d'une cause, d'une langue'...*

JOAQUÍN DÍAZ PARDO



Manuel Marín

(translated from the Spanish version published in the European Movement – Spain newsletter)

PHOTOGRAPH COURTESY OF THE EUROPEAN COMMISSION PHOTO LIBRARY.

ESPACE D'ACCUEIL DU PMO

Vous êtes de passage à Bruxelles et vous voulez régler des problèmes de Caisse maladie ou de pensions ?

L'espace d'accueil du PMO vous attend. Il se situe au rez-de-chaussée du bâtiment MERO 41 avenue de Tervueren 1040 Etterbeek (métro Mérode).

Il est ouvert à tous les affiliés actifs et pensionnés pour traiter les questions relatives au **RCAM (Caisse maladie)**.

Du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30, sans rendez-vous.

Pour des questions concernant **votre pension**, contactez votre gestionnaire (sur la fiche de pension) et convenez d'un rendez-vous dans cet espace d'accueil. En alternative vous pouvez utiliser la nouvelle boîte fonctionnelle:

PMO-PENSIONS@ec.europa.eu

PHILIPPE MAYSTADT 14 MARS 1948 – 7 DÉCEMBRE 2017

Philippe Maystadt est décédé le 7 décembre 2017 à l'âge de 69 ans d'une maladie incurable des poumons. Né près de Verviers le 14 mars 1948, il fit de brillantes études d'économie d'abord aux Facultés catholiques de Namur, puis à l'Université catholique de Louvain. Sitôt diplômé, il devint assistant à l'UCL et décrocha un Master en administration publique à la Claremont Graduate School de Los Angeles. Conseiller ministériel, député, il devient ministre du Budget, puis passe aux Affaires économiques. Devenu vice-premier ministre en 1986, il hérite des Finances en 1988, poste qu'il garde jusqu'en 1998. Il fut le promoteur d'une grande réforme fiscale et, par la suite, d'une réforme en profondeur du système financier belge en parallèle avec l'instauration du marché unique européen et de la libre circulation des capitaux programmée pour le 1er juillet 1990. Il joua également un rôle clé dans la transformation des institutions publiques de crédit du Royaume de Belgique ainsi que dans la gestion de la dette publique. Philippe Maystadt accompagna le processus de création de l'euro aux côtés de Jacques Delors. Il devint ensuite président de la Banque européenne d'investissement de 2000 à 2011. Par la suite, il a présidé l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Succédant à Jean-Claude Juncker, devenu président de la Com-

mission européenne, il fut élu président¹ du Centre international de formation européenne (CIFE) basé à Nice, Berlin et Bruxelles. Philippe Maystadt avait la figure du sage, il faisait de la politique sans donner l'impression d'en faire. Il était un pédagogue né et l'opinion le comprenait : il était clair, compréhensible et on aimait l'entendre. En toute modestie, j'en fis l'expérience, lorsque, après avoir écouté il n'y a pas si longtemps sa conférence donnée aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, j'achetai son livre, qu'il me dédicaça : « **L'euro en question(s)** »². Le chroniqueur du SOIR rapporte une boutade qui circulait dans toutes les rédactions : « Quand tu parles vingt minutes avec Maystadt, tu as l'impression de pouvoir décrocher un diplôme en économie ». Social-chrétien, cet homme surprenant s'attachait à contribuer à la rénovation... de la social-démocratie. Se sachant condamné par la maladie, il répondait à la question de Béatrice Delvaux, éditorialiste en chef du SOIR : « *Pensez-vous qu'il y a quelque chose après la mort ?* » : « *Non, rien. C'est ce qui me rend serein* ». . .

ROGER VANCAMPENHOUT

Sources : LE SOIR du 8 décembre 2017, LE MONDE du 12 décembre 2017. Wikipédia.

1 H. Van Rompuy a succédé à P. Maystadt.

2 « L'euro en question(s) » Philippe Maystadt (Éditions Avant-Propos 2015)



les anciens qui nous ont quittés

ALEXIOU Stephanos	4/03/50	31/12/17	PE	DUPONT Christiane	20/04/28	24/08/17	COM
ALMQVIST Lennart	19/03/46	8/03/18	REC	DUPONT René	29/01/44	26/11/17	COM
ANDERLINI Mirella	26/09/42	13/01/18	COM	ESSER Helga	6/12/34	16/02/18	COM
APOLLONIO Livia	18/04/41	27/10/17	CES	FELSENHART Jean-Pierre	9/11/25	19/01/18	CM
ARRAIS PERICAO Rui	9/04/37	2/11/17	COM	FIEBELMANN Peter	28/10/34	3/02/18	COM
BAILLEUX Mireille	9/06/46	24/10/17	COM	FIGUERAS CLARIANA Francisco	10/02/39	16/02/18	COM
BARRE-HEGEDUS Eva	17/09/20	31/10/17	COM	FILLING Louise	5/08/62	20/02/18	CC
BAUT Pierre	24/08/55	23/12/17	COM	FLAMENT Gerda	8/06/56	26/02/18	CES
BECKER Camille	13/04/35	25/01/18	COM	FRILLIER François	9/03/49	20/03/18	PE
BECKER Winfried	19/10/28	5/12/17	COM	GEERS Renate	27/12/54	22/01/18	COM
BEECH Susan Denise	28/04/51	18/10/17	COM	GENARD Marie-Thérèse	16/02/23	5/12/17	COM
BEUSSE Heidemarie	14/03/48	17/12/17	COM	GENETTE Raymond	7/09/27	21/03/18	COM
BIANCHI Paolo	8/03/34	29/10/17	COM	GENOLINI Archimede	14/02/31	28/01/18	COM
BINDA-GALLO Anna Maria	8/04/46	15/12/17	COM	GODAERT Jacques	22/05/35	5/03/18	COM
BOATTINI Pierdomenico	14/07/46	28/10/17	COM	GOUTHIER Hannelore	13/05/42	18/01/18	COM
BOIGELOT Julia Candida	4/08/30	10/01/18	COM	GRANDIS Valentino	3/04/28	4/01/18	COM
BOULLET Jean-Jacques	23/09/35	11/01/18	COM	GRECO Mario	8/09/39	25/03/18	COM
BOYADIJAN Brigitte	18/12/59	23/01/18	CJ	GRETER Baerbel	17/11/40	10/02/18	PE
BREAS Olivier	30/12/65	6/11/17	COM	GUILLEME LOPEZ Jose Antonio	10/05/47	17/01/18	COM
BRIMEYER Nicolas	5/05/20	22/11/17	COM	HAASS Jean-Pierre	8/03/47	15/03/18	COM
BROODCOORENS Yvan	25/09/27	14/11/17	COM	HAMER Wilhelmina	30/12/34	29/01/18	COM
BROVELLI Luciano	1/07/26	17/01/18	COM	HEBEL Wolfgang	20/06/34	11/11/17	COM
BRUNS-WUSTEFELD Ulrich	25/05/21	29/11/17	COM	HEIBERG Beth	11/12/55	9/03/18	CJ
BUCHALA Ursula	4/01/41	20/02/18	CM	HENDRICKX Paula	27/02/32	5/11/17	PE
BURG Madeleine	27/02/32	13/12/17	COM	HILBERT Nicolas	1/05/48	26/01/18	PE
BYK Daniel	8/07/48	8/02/18	COM	HITZ Irmtraud	14/04/36	9/03/18	COM
CAMARLINGHI Daniela	12/09/48	7/11/17	PE	HORNUNG Helga	10/01/39	13/03/18	CM
CAMBIER Francis	17/03/40	8/12/17	CM	HOUYET-LE CREFF Yvette	23/01/32	23/01/18	COM
CAMPAGNARI Francesco	13/02/27	1/02/18	COM	HOWARD John	4/01/47	24/11/17	CES
CARO Ineke	4/04/29	17/01/18	COM	HUTSCHENREUTER Irma	29/10/54	15/03/18	CJ
CARPANETO Giulio	16/11/33	10/12/17	CJ	JANSSEN Anne	27/06/46	23/11/17	CM
CARTER Roy	27/08/39	24/12/17	PE	JULLET Robert	6/05/41	12/11/17	COM
CHARRAULT Jean-Claude	7/03/32	15/03/18	COM	KEIL Helga	20/07/40	14/03/18	COM
CHEVALLARD Giancarlo	14/02/43	8/02/18	COM	KINDERMANN Friedrich	8/02/34	2/01/18	COM
CLARKE Astrid	16/12/37	10/12/17	PE	KRAHL Ute	11/07/51	10/02/18	COM
COMINI Giovanni	2/01/36	26/01/18	PE	KRISTIANSEN Palle	30/06/43	2/11/17	PE
CONTI Flavio	20/02/39	19/02/18	COM	KUEHL Marlis	31/07/39	14/12/17	COM
COPELAND Charles	29/02/48	5/12/17	COM	KUEPPERS Ursula	2/11/24	12/03/18	COM
COPET Alfred	26/01/23	21/11/17	COM	KUTSCHER Hans	24/05/28	19/02/18	COM
CORYN Robert	28/01/30	15/01/18	CM	LACROIX Alain	7/01/29	11/11/17	COM
CRIJNS Leonardus	27/07/23	18/11/17	COM	LALLEMAND Jacqueline	13/12/31	3/03/18	COM
CROSS David	12/09/39	3/11/17	COM	LANGER Roberto	25/05/42	17/01/18	CM
DE CALMER Nicholas	14/09/72	18/12/17	ECA	LAUREN Maria	1/12/69	5/01/18	TRA
DE DAPPER Raphael	17/07/27	16/03/18	PE	LAURIJSENS Philomena	1/04/52	2/11/17	CM
DE FAYS Philippe	4/01/52	6/03/18	COM	LAUWAARS Margreet	16/01/47	13/10/17	COM
DESEURE-VILAIN Anita	21/01/50	21/10/17	PE	LE BOURGEOIS Catherine	11/05/20	13/03/18	COM
DEVOILLE Marie-Madeleine	31/12/44	22/01/18	PE	LE FLECHER Joseph	17/08/32	26/12/17	COM
DEVOS Berthe	23/02/39	23/02/18	COM	LEMMER-BECK Maria	22/12/30	10/12/17	PE
DIMAKOPOULOU Adriani	15/05/49	27/10/17	CM	LETSCHER Rosemarie	29/12/43	27/12/17	CJ
DITTERICH Kuno	23/07/27	13/11/17	COM	LEYENDECKER Wilfried	2/10/34	8/12/17	COM

les anciens qui nous ont quittés

LEZZOLI Licione	1/04/40	13/03/18	COM	RUIZ-TOMAS PARAJON Francisco Javier	07/01/57	19/03/18	COM
LIBOR Henri	11/07/40	10/01/18	COM	SABATTIER Jeannine	28/01/27	25/01/18	COM
LIDL Marie Armelle	10/10/38	21/12/17	COM	SCHNEIDER Rudolf	25/03/29	18/01/18	COM
LOPEZ PENA Antonio	16/11/48	10/01/18	COM	SCHOEDER Fritz	31/07/39	17/10/17	COM
LUTZ Gerlinde	13/10/35	8/11/17	PE	SCHUMANN Louise	18/11/22	17/12/17	COM
LUYTEN Paul	6/12/30	14/11/17	COM	SEMERARO Francesco	16/07/54	3/12/17	COM
MACDONALD Neil	7/06/53	5/03/18	COM	SOMMERSCHIED Per	28/09/56	27/02/18	EAS
MANSITO CABALLERO Fernando	27/03/46	27/02/18	COM	STEEMERS Theo	19/11/30	28/02/18	COM
MARIN GONZALEZ Manuel	21/10/49	4/12/17	COM	STEFANELLI Emilia	31/08/20	1/03/18	COM
MARRIOTT John	28/01/37	26/02/18	COM	STEFANI Umberto	30/09/18	14/12/17	COM
MARTINHO DOS SANTOS Helena	17/11/50	11/11/17	CM	STIVALA Gildo	26/12/30	1/01/18	COM
MAS Anita	1/09/46	11/12/17	COM	SUTHERLAND Peter	25/04/46	7/01/18	COM
MATHIEU François	27/04/33	12/02/18	COM	TAGALAKI Despina Fotini	13/03/58	13/03/18	COM
MATHOLET Nicole	29/01/60	13/02/18	COM	THILMANY Jean	3/04/30	25/11/17	COM
MEEUS Sabine	28/09/33	27/11/17	COM	THON Werner	22/04/35	25/12/17	COM
MELLORS Christiane	10/02/39	16/03/18	COM	THYS Andree	9/01/47	19/01/18	CM
MERTENS Christiane	28/03/33	30/10/17	COM	TIELEMAN Henri	30/03/29	21/12/17	COM
MICHAELIS Hans	29/11/35	12/03/18	PE	TSOUYOPOULOS George	11/10/30	18/03/18	COM
MINGUEZ LARA Pedro	17/06/52	10/11/17	COM	TURNER Nigel	25/08/33	9/02/18	PE
MINK VAN DER MOLEN Jeanne	9/08/29	5/02/18	COM	UHLE Steffen	4/07/66	21/01/18	PE
MORGAN Thomas	15/06/26	27/12/17	COM	UIJLENBROEK Bernardus	10/12/32	18/02/18	COM
NARDI Abele	22/06/26	10/02/18	COM	VAANE Johannes	31/01/19	10/11/17	COM
NEGRONI Anna	8/02/45	13/03/18	CM	VAN AKEN Charles	12/12/22	28/01/18	COM
NELISSEN Paul	7/07/31	5/02/18	COM	VAN DAMME Michel	1/05/48	11/11/17	PE
NIED Veit	21/09/36	10/01/18	COM	VAN DER STRICHT Etienne	3/09/31	12/03/18	COM
OBERT Mechtilde	17/03/35	30/11/17	COM	VAN HECKE Marc	11/03/48	29/01/18	COM
O'DORCHAI Cianan	21/06/32	16/12/17	CM	VAN HULLE René	3/07/43	12/11/17	COM
ORLANDO Damiano	19/04/50	27/12/17	COM	VAN LEDE Koenraad	17/02/42	29/12/17	COM
PANE-ELAZAR Stefania	21/09/32	22/11/17	CM	VAN MILTENBURG Wilhemus	4/10/28	12/02/18	PE
PATERON Marie-France	30/10/45	23/01/18	CM	VAN O'SVATH Gyorgy	25/09/31	27/10/17	COM
PEREZ Evaristo	18/06/27	2/03/18	COM	VARELLI Carlo	31/01/33	22/02/18	COM
PETERS Eddy	26/06/52	5/01/18	COM	VATTANI Alessandro	19/09/40	16/03/18	COM
PETERSEN Astrid	6/10/26	2/10/17	COM	VEENSTRA Rosemarie	18/06/40	6/02/18	COM
PETERSEN Ib	4/05/38	25/01/18	COM	VERDUYCKT Franciscus	1/02/30	6/12/17	CM
PIUNNO Giovanni	8/03/48	11/01/18	COM	VERGUCHT Aline	14/10/22	17/11/17	CM
PIZZUTI Adolfo	8/12/21	8/02/18	COM	VERMAELEN Karel	3/06/49	6/12/17	COM
PLANCHAR Robert	8/02/31	16/02/18	COM	VERREPT Paul	20/06/46	11/02/18	COM
POTMA Johannes	18/04/37	12/02/18	COM	VIGNOUL Servais	10/03/34	7/03/18	PE
PRESSER Eva	22/01/31	19/02/18	COM	VILLERS-SUBRENAT Edith	19/09/21	23/12/17	PE
RAIAH Malika	26/08/65	19/11/17	COM	VLEMINCKX Josée	7/03/34	26/02/18	COM
RASIMUS Antti	30/04/65	8/11/17	PE	VOSSSEN Helga	17/02/37	29/01/18	COM
RAVASINI Marcelle	22/03/27	17/01/18	PE	WEBER Fernand	30/11/50	19/02/18	PE
RAVASIO Giovanni	2/04/39	23/10/17	COM	WENGLER Marie-Rose	11/12/38	28/01/18	CES
RICHARD Ivor	30/05/32	18/03/18	COM	WINTRINGER Albert	5/04/36	1/01/18	COM
RIPA DI MEANA Carlo	15/08/29	2/03/18	COM	WULFF Gisela	13/07/32	9/02/18	CM
RITTWEGER Eva	17/12/27	17/03/18	COM	WURFT Axel	26/06/42	6/03/18	PE
ROSSI Guglielmo	18/06/32	6/12/17	COM	ZILLI Romain	28/11/40	10/02/18	COM
ROUILLON Claudette	27/10/39	14/02/18	PE	ZINN Guido	4/05/51	2/11/17	COM
RUBINLICHT Anny	29/10/32	5/03/18	COM	ZOEFTING-LARSEN Niels	29/08/25	19/03/18	COM

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.



**PRÉSIDENTE DU CONSEIL
DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2018**

République de Bulgarie - Република България



eu2018bg.bg



www.eu2018bg.bg